



**HAL**  
open science

# La mémoire de la Seconde Guerre mondiale à Pau : lignes de forces, tabous et oublis

Laura Lalanne

► **To cite this version:**

Laura Lalanne. La mémoire de la Seconde Guerre mondiale à Pau : lignes de forces, tabous et oublis. Histoire. 2015. dumas-01288755

**HAL Id: dumas-01288755**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01288755v1>**

Submitted on 15 Mar 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

UFR des LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

MASTER 1 Valorisation des patrimoines et politiques culturelles territoriales

« CULTURES ARTS ET SOCIÉTÉS »

## La mémoire de la Seconde Guerre mondiale à Pau

*Lignes de force, tabous et oublis*



Travail d'Étude et de Recherche en Histoire contemporaine

Présenté par **Laura LALANNE**

Sous la direction de Mme Sylvaine GUINLE-LORINET, Maître de conférences à l'UPPA

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2014-2015

UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR  
UFR des LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

MASTER 1 Valorisation des patrimoines et politiques culturelles territoriales

« CULTURES ARTS ET SOCIÉTÉS »

## **La mémoire de la Seconde Guerre mondiale à Pau**

*Lignes de force, tabous et oublis*

Travail d'Étude et de Recherche en Histoire contemporaine

Présenté par Laura LALANNE

Sous la direction de Mme Sylvaine GUINLE-LORINET, Maître de conférences à l'UPPA

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2014-2015

**En couverture :**

Monument aux morts du square Saint Martin lors de la cérémonie du 8 mai 2015.

Cliché de Laura LALANNE.

*A mon grand-père,*

## REMERCIEMENTS

*Je tiens à remercier Madame Sylvaine Guinle-Lorinet pour son écoute et le soutien qu'elle a su m'apporter durant cette année, ainsi que Jean-François Vergez pour le temps qu'il m'a consacré et pour son aide précieuse.*

*Merci au Musée de la Résistance et de la Déportation, au service des Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques ainsi qu'à celui des Archives de la communauté d'agglomération de Pau.*

*Pour finir, un grand merci à mes proches, spécialement Erika, Amélie et mes camarades de promotion et de Recherche d'avoir été là.*

# Sommaire

---

<b>Introduction .....</b>	<b>7</b>
<b>Chapitre I : PAU, UNE VILLE MARQUEE PAR L'HISTOIRE .....</b>	<b>10</b>
I- Un conflit ancré dans la ville.....	11
II- Une mémoire « oubliée » : tabous et oublis.....	51
<b>Chapitre II : LE SOUVENIR DE LA GUERRE : ENTRE DEVOIR ET TRAVAIL DE MEMOIRE .....</b>	<b>57</b>
I - Des engagements humains et financiers.....	58
II- Le rôle de l'inscription mémorielle dans l'espace urbain.....	66
<b>Chapitre III : DE LA MEMOIRE A LA VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE .....</b>	<b>71</b>
I- U La mémoire de la guerre à Pau : état des lieux.....	72
I- Une patrimonialisation de la mémoire : de la théorie à la pratique.....	79
<b>Conclusion .....</b>	<b>90</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>92</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>146</b>
<b>Sitographies.....</b>	<b>149</b>
<b>Sources .....</b>	<b>151</b>
<b>Index .....</b>	<b>153</b>
<b>Table des Illustration .....</b>	<b>154</b>

# Liste des sigles

ACPD-CATM : Association des Anciens combattants, prisonniers de guerre et combattants en Algérie, Tunisie et Maroc

ADIF : Association des Déportés, Internés et Fusillés

ADIRP : Association des Déportés Internés, Résistants et Patriotes

ANACR : Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance

AVRCNTF : Association des victimes et rescapés des camps nazis du travail forcé

CDL : Comité Départemental de Libération

DMPA : Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives

FFL : Forces Françaises Libres

FNCPG : Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre

FNDT : Fédération nationale des déportés du travail

GF : Groupe Franc

ONACVG : Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre

SD : Service de renseignement et de répression nazi

STO : Service du Travail Obligatoire

UDCVR : Union Départementale des Combattants Volontaires de la Résistance



# INTRODUCTION

Le XX<sup>e</sup> siècle est traversé par de nombreux troubles remettant en cause la structure interne des gouvernements et des sociétés. Un an après l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale en 1939, les troupes allemandes entrent dans Paris le 14 juin 1940. Quelques jours plus tard, la France capitule et l'armistice franco-allemand est signé à Rethondes le 22 juin de la même année. A partir de là débute une période d'occupation, séparant le pays en deux entités : la « zone occupée » au nord et la « zone non occupée » au sud. Avec elle, un nouveau régime politique est mis en place : le régime de Vichy. Ainsi, la Seconde Guerre mondiale a laissé des séquelles dans les structures administratives de l'Etat ainsi que dans l'esprit populaire.

Imprégné depuis mon enfance par les récits de mon grand-père, évadé de France, c'est tout naturellement qu'en ce soixante-dixième anniversaire de la fin du conflit j'ai fait le choix de traiter ce sujet. De plus, un voyage en Normandie effectué il y a deux ans de ça m'a permis de me replonger dans l'histoire de cette guerre et de constater la très forte présence du souvenir des événements du 6 juin 1944 dans la région. Ce fut donc comme une évidence pour moi lorsque madame Guinle-Lorinet maître de conférences à l'UPPA, m'a proposé d'effectuer un travail sur la mémoire de la Seconde Guerre mondiale à Pau. Un sujet qui me tenais à cœur donc, que j'ai tenté de replacer dans son contexte historique et géographique : Pau, une ville du Sud-Ouest de la France, située dans un premier temps en zone non occupée, et qui se retrouve occupée par les Allemands à partir de novembre 1942 jusqu'à sa libération en août 1944. Par ailleurs, notre étude porte sur la mémoire, il est donc primordial de développer des questionnements autour de ce qu'il reste du souvenir de cette guerre aujourd'hui dans la ville et dans l'esprit de la population. Une fois les principaux axes d'étude définis, il est nécessaire d'analyser l'état des travaux sur la question.

Ainsi, la mémoire devient « sujet d'étude » à partir des années 1920 notamment avec les travaux du sociologue Maurice Halbwachs qui publie *Les cadres sociaux de la mémoire* en 1925. Les historiens se penchent à leur tour sur la question au cours des années 1970, notamment à travers la notion de mémoire collective constituant les « représentations socialement partagées du passé »<sup>1</sup>, et avec elle celle des lieux de mémoire. Le terme de lieux de mémoire est forgé par l'historien Pierre Nora au cours des années 1980 lors de la publication de son ouvrage *Les lieux de mémoire*. Selon lui, la mémoire collective d'un groupe se cristallise autour de certains lieux. Ces lieux de mémoire symbolisent alors la mémoire nationale. Ces deux ouvrages constituent donc des références indéniables pour mon sujet et m'ont éminemment servi pour la réalisation de ce travail. Concernant la mémoire de la Seconde Guerre mondiale à Pau, aucune étude approfondie n'a encore été effectuée à ce jour. J'ai notamment pu m'appuyer sur des travaux réalisés concernant le département des Basses-Pyrénées, comme celui de Louis Poullenot, figure de la Résistance béarnaise pendant la guerre, qui publie en 1955 un ouvrage sur les *Basses-Pyrénées. Occupation. Libération (1940-1945)*, résultat de ses travaux historiques qui constitue encore aujourd'hui la principale synthèse et la base de toutes nos connaissances sur le sujet. L'ouvrage dirigé par Laurent Jalabert, *Les Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) : Bilans et perspectives de recherche*, publié à Pau aux Presses de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour en 2013, constitue également une aide pour le sujet, en particulier les pages 171 à 187 dans lesquelles Jean-François Vergez, directeur départemental de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre y livre une analyse sur l'« *Histoire, la mémoire et le patrimoine de la Seconde Guerre mondiale en Béarn et Pays basque* ». Après avoir défini ce qu'il entend par « *Histoire, mémoire et patrimoine* », Jean-François Vergez pose un certain nombre de problématiques tournant autour des questions de conservation, de transmission et de construction de la mémoire de l'histoire de la guerre.

Pour mener mes recherches à bien, la consultation d'ouvrages ne suffit cependant pas. Il a donc fallu avoir recours à différents types de sources qui ont permis d'établir une

---

<sup>1</sup> <http://www.cnrs.fr/>

étude plus précise sur le sujet. De ce fait, les sources écrites ont été les premiers supports sur lesquels je me suis appuyée. J'ai pu notamment consulter des archives privées au service des Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques ainsi que des archives publiques se trouvant aux Archives de la communauté d'agglomération de Pau. Des témoignages oraux m'ont également permis de cibler plus précisément mon sujet, notamment des entretiens avec Jean-François Vergez présenté plus haut, le président et vice-président du Musée de la Résistance et de la Déportation des Pyrénées-Atlantiques, M. Rouy et M. Mallet, M. Latusque, ancien résistant, ainsi que de nombreux témoignages spontanés et informels.

Ces recherches nous permettent alors de définir plus précisément le sujet et d'établir un lien entre la mémoire, l'espace et la société. Aussi, nous pouvons nous interroger sur la manière dont l'exploitation de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale apparaît significative du rapport que la société entretient avec son passé, à travers le cas de la ville de Pau et la valorisation de son patrimoine.

A travers son histoire, la ville de Pau suscite un intérêt pour la mise en mémoire de son passé signifiant. Celle-ci vacille donc entre édification de nombreux lieux de mémoire et oublis, représentatifs de la perception que la société peut se faire de son histoire. Derrière ces choix mémoriels établis par des acteurs tenant le rôle de « gardiens du souvenir », des enjeux parfois dictés par des véhémences territoriales ou politiques. Ces enjeux peuvent expliquer les choix patrimoniaux établis dans la ville et le manque d'actions initiés engendrant une mauvaise connaissance pour les Palois de leur passé. Une réelle valorisation de ce patrimoine semble alors nécessaire pour raviver l'intérêt de la population envers son histoire.

**CHAPITRE I**  
**PAU, UNE VILLE MARQUEE PAR**  
**L'HISTOIRE**

*« Les souvenirs sont nos forces. (...) Ne laissons jamais s'effacer les anniversaires mémorables. Quand la nuit essaie de revenir, il faut allumer les grandes dates, comme on allume des flambeaux. »*

Victor Hugo

Face à une histoire passée, les souvenirs restent ancrés dans la mémoire de la population. Les générations d'après-guerre s'approprient cette mémoire à travers l'édification de lieux de mémoire qui apparaissent sous des formes distinctes. Ces lieux constituent alors la matérialisation de l'hommage rendu aux anciens, et ici, aux victimes de la Seconde Guerre mondiale. Un hommage inégal, privilégiant certains aspects de la guerre et en délaissant d'autres.

## **I- Un conflit ancré dans la ville**

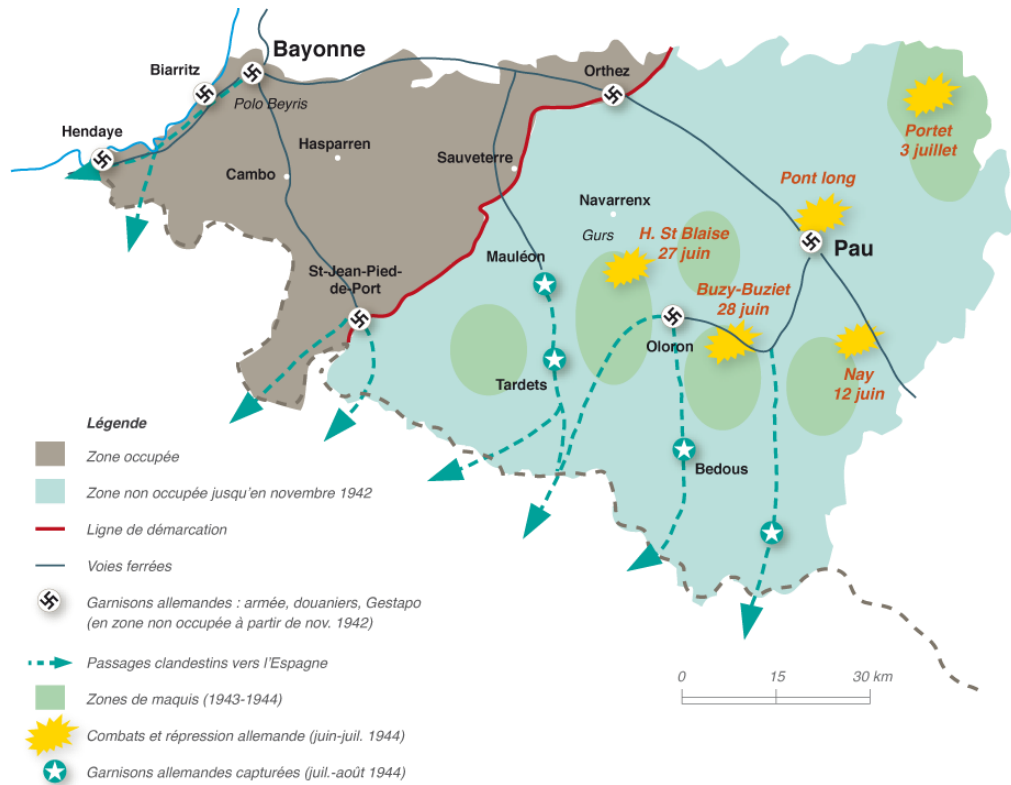
### ***A- De l'Histoire à la mémoire***

Lorsqu'est signé l'Armistice franco-allemand à Rethondes le 22 juin 1940, débutent l'Occupation allemande de la France et la mise en place d'un nouveau régime politique collaborationniste : le régime de Vichy. A la tête de ce nouveau gouvernement, le maréchal Pétain, qui s'attribue les fonctions de chef de l'Etat<sup>1</sup>. A partir de là, le pays est divisé en deux zones : au nord est constituée la « zone occupée» qui occupe les 3/5<sup>e</sup> de la France, et au sud la « zone non-occupée » gouvernée par le régime de Vichy. Ces deux zones sont séparées par la ligne de démarcation<sup>2</sup>. Le département des Basses-Pyrénées est alors traversé par cette véritable frontière qui passe par la ville d'Orthez, non loin de Pau, et qui partage le département en deux, ce qui lui donne toute sa particularité.

---

<sup>1</sup> BUFFOTOT (P.), *Le Seconde Guerre mondiale*, Paris, Armand Colin, 2014, p18.

<sup>2</sup> *Idem.*



**Figure 1 : Carte des Basses Pyrénées, occupation, libération (1940-1944).<sup>3</sup>**

Il s'agit également d'un département frontalier avec l'Espagne, espace ayant servi aux migrations clandestines pendant la guerre civile espagnole. Outre la fuite des républicains espagnols vers la France, s'en suivent celles des européens du nord voulant échapper à l'Allemagne nazie. Les Basses Pyrénées apparaissent donc comme un espace migratoire, mais aussi un espace de transit, fortifié et encadré notamment grâce au mur de l'Atlantique. Cela reste néanmoins un département touché par la guerre et par toutes les contraintes et les conditions inhérentes à celle-ci, telles que les privations liées à la guerre ou encore le maquis<sup>4</sup>.

Si Pau est dans un premier temps située en « zone non-occupée », ce n'est plus le cas à partir de novembre 1942 lorsque, le 11 de ce mois, la *Wehrmacht*<sup>5</sup> passe la ligne de

<sup>3</sup> <http://dossier-pedagogique.cg64.fr/>

<sup>4</sup> JALABERT (L.), « Introduction » in *Les Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) : Bilans et perspectives de recherche*, Pau, PUPPA, 2013, p17.

<sup>5</sup> Nom porté par l'armée allemande pendant le IIIe Reich d'Hitler.

démarcation pour occuper la « zone non-occupée »<sup>6</sup>. A partir de là, la vie quotidienne au sein de la ville change ; de nombreux réfugiés font leur arrivée. Parmi eux, des Polonais, des Belges, des Alsaciens, des Français venus du nord du pays, ainsi que beaucoup de Juifs. Se posent alors les questions d'accueil et d'approvisionnement de ces réfugiés pour lesquelles élus, associations et palois se mobilisent<sup>7</sup>. Après la visite du Maréchal Pétain le 20 avril 1941 et un accueil enthousiaste de la part des habitants de la ville, Pau voit s'installer les troupes allemandes à partir de novembre 1942 à la caserne Bernadotte. La *Kommandantur*<sup>8</sup> prend position à l'hôtel de France et à l'hôtel Majestic, place Royale et les bureaux de la *Wehrmacht* et de la *Gestapo*<sup>9</sup> sont établis à la villa Saint-Albert, avenue Trespoey<sup>10</sup>. La Milice, également présente à Pau, s'installe à l'hôtel Gassion sur le boulevard des Pyrénées<sup>11</sup>. Dès juin 1940, des formes de résistance organisée se mettent en place. C'est le 20 de ce mois que se tient la première réunion de refus de l'Occupation allemande, au sein du café Ducau, face aux Halles<sup>12</sup>. Le 18 avril 1944, un attentat visant le bureau du Service du Travail Obligatoire (STO) est organisé par le Corps Franc Pomiès. Celui-ci ne marque que le début de nombreux sabotages mis en place par le réseau de Résistance<sup>13</sup>. Au total, le département des Basses-Pyrénées compte 1 598 déportés ; parmi eux le Palois Jean Plaà qui arrêté par la *Gestapo* en juin 1944, fini ses jours en déportation<sup>14</sup>. Le 24 novembre 1971 une rue de la ville est nommée en son nom pour lui rendre un dernier hommage<sup>15</sup>. Après quatre années d'Occupation, Pau est libérée le 20 août 1944. Place au souvenir de la guerre.

Dès celle-ci terminée et la Libération des camps opérée, jusqu'aux années 1970 la mémoire de la guerre reste silencieuse. Lorsque les survivants des camps sont rentrés, ceux qui ont été déportés pour des raisons raciales ont commencé à raconter ce qu'ils avaient

---

<sup>6</sup> KASPI (A.) et alii, *Chronologie commentée de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Perrin, 2010, p435.

<sup>7</sup> BIDOT-GERMA (D.), *Petite Histoire de Pau*, Pau, Editions Cairn, 2013, p. 114.

<sup>8</sup> Siège du gouvernement local et militaire dans les territoires occupés par les Allemands lors des deux guerres mondiales.

<sup>9</sup> Police politique de l'Allemagne nazie chargée d'éliminer toute opposition au régime et étendant ses sévices dans les territoires occupés par la *Wehrmacht*.

<sup>10</sup> Voir Annexe 8.

<sup>11</sup> BIDOT-GERMA (D.), *Petite Histoire...op. cit.*, p. 114-115.

<sup>12</sup> Voir Annexe 7.

<sup>13</sup> BIDOT-GERMA (D.), *Petite Histoire...op. cit.*, p. 116.

<sup>14</sup> *Idem*.

<sup>15</sup> Voir Annexe 1 ter.

vécu. Cependant, ceux-ci ont été beaucoup moins écoutés que les déportés politiques car ils parlaient de l'indicible, l'inénarrable. Ce que le juif rescapé avait à raconter, la population n'était pas disposée à l'entendre, et très vite les juifs sont restés très silencieux ; ils voulaient redevenir membres à part entière de la nation, récupérer leur qualité de français. Ensuite, à partir de 1970 et jusqu'à nos jours, s'est opérée un réveil de la mémoire juive. Désormais, l'Etat d'Israël est un Etat fort, les juifs se sentent soutenus et des travaux d'historiens ont été menés participant à transmettre une meilleure connaissance des circonstances de la guerre, comme par exemple l'ouvrage de Robert Paxton *La France de Vichy* publié en 1999. Celui-ci travaille à partir d'archives américaines, allemandes et françaises ce qui a impulsé l'étude d'autres historiens à partir de sources et d'entretiens ; à partir de là, certains témoins ont donc été entendus. Les générations suivantes ont également commencé à s'intéresser à cette histoire. Par la suite, la mémoire continue à se construire à travers des films, des romans ou encore l'édification de mémoriaux.

## ***B- Une mémoire collective autour des lieux de mémoire***

### ***1) Des lieux topographiques***

#### **a) Les archives**

*« Les archives sont l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité<sup>16</sup> ».* Ces archives constituent donc des témoignages de l'Histoire et des transmetteurs de la mémoire. Elles sont gérées et stockées par l'institution qui porte le même nom. Ces organismes représentent des espaces dédiés à la conservation ; ils sont donc par définition des lieux de mémoire remplissant le rôle de sauvegarde mais aussi de transmission de l'Histoire. On trouve dans ces institutions des archives de deux types : des archives publiques et des archives privées. Les publiques *« sont définies comme tous les documents qui procèdent de l'activité de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements*

---

<sup>16</sup> Article L 211-1 du Code du Patrimoine.



*publics et des autres personnes morales de droit public, et des personnes de droit privé chargées de la gestion d'un service public, dans le cadre de leur mission de service public.*<sup>17</sup> » Quant aux privées, elles constituent « *toutes les autres archives qui ne sont pas des archives publiques : archives d'entreprises, de familles, d'associations, d'architectes, etc.*<sup>18</sup> ».

A Pau, deux établissements accueillent les archives : le Service des Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques et le Service des Archives de la Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées. Ces deux institutions présentent des archives conséquentes de tout type sur la Seconde Guerre mondiale à Pau et dans le département, et constituent une première base importante pour le travail de mémoire. Les services des archives participent activement à sa transmission, d'abord par l'accessibilité aux documents par toute personne. Pour cela, une salle de lecture est mise en place dans chaque établissement, dans laquelle le lecteur peut consulter les archives qui l'intéressent. Ils participent également à la diffusion de la mémoire à travers un service spécialisé : le service éducatif favorisant la transmission de la mémoire aux plus jeunes. Celui-ci travaille fortement en collaboration avec les écoles pour proposer aux plus jeunes des ateliers, des projets qui leur permettent de se sentir intéresser par le sujet. De même, des travaux sont également organisés en partenariat avec les universitaires, comme par exemple la mise en place d'exposition sur un sujet donné et géré par les étudiants eux-mêmes.

#### b) Musée mémorial de la Résistance et de la Déportation

Ouvert au public depuis 2007, le musée de la Résistance et de la Déportation, présidé par M. Rouy, membre de l'Amicale des Anciens du Corps Franc Pommiès, est géré par une association d'anciens combattants. Il repose sur la participation de ses bénévoles qui participent à la bonne marche de l'institution. Ceux-ci se tiennent à la disposition des visiteurs pour leur faire découvrir le musée et partager leur expérience. Il a été créé à l'initiative d'une vingtaine d'associations d'anciens résistants, combattants et déportés ; l'Union des Fondateurs est enregistrée le 15 juillet 1992 à la préfecture des Pyrénées-

---

<sup>17</sup> <http://archives.haute-garonne.fr/>

<sup>18</sup> <http://archives.haute-garonne.fr/>

Atlantiques. Le projet lui, a mis une vingtaine d'année à se mettre en place ; le lieu adéquat a dû être trouvé et une fois la villa Lawrance choisie en tant que siège social, des travaux de rénovation ont dû être effectués à partir du 20 novembre 2003.

Les objets exposés au musée viennent en grande partie des adhérents de l'association ou de particuliers qui ont légué des affaires personnelles au musée afin de perpétuer le devoir de mémoire aux jeunes générations. On y découvre alors de nombreux objets, affiches et maquettes exposés, témoins de cette période difficile dans le département. Plusieurs salles se succèdent, présentant chacune un thème particulier de la Seconde Guerre mondiale. La première porte sur l'Occupation nazie dans le département. Celle-ci comporte notamment des affiches mettant en exergue la propagande allemande sur le territoire. On trouve également, présentés dans les vitrines, quelques documents consacrés à certaines figures de la Résistance paloise accompagnés de faux papiers et de brassards permettant de s'identifier.



Figure 2 : Exemple d'affiche exposée au musée.



**Figure 3 : Salle sur l'occupation allemande au musée.  
(Cliché Laura Lalanne).**

La deuxième salle, sur le thème de la Résistance, expose dans un premier temps, du matériel réservé aux unités (poste de radio émetteur, mallettes de correspondants envoyés par la France Libre). On trouve ensuite de l'armement, un équipement de parachutiste, des explications sur certains cas particuliers de la Résistance, distinguant la partie politique de la partie militaire; à noter que des erreurs concernant certaines dates sont affichées dans le musée, mais corrigées par les adhérents effectuant la visite. Dans cette partie sur la Résistance, sont incluses des informations concernant le camp de Gurs, le STO, et une maquette du camp de Miranda en Espagne y est également exposée. Enfin, la deuxième salle se termine par le massacre de Portet durant lequel plus de 80 membres du Corps Franc ont été abattus ; conclusion de l'épisode de Résistance dans les Basses-Pyrénées. Le visiteur peut alors se retrouver noyer dans un flot d'informations qui, certes est nécessaire pour brasser toutes les facettes de la guerre, mais qui se présente néanmoins en trop grand nombre ; se pose alors le problème du transfert de la mémoire. Le message est-il bien intégré par les visiteurs du musée ?



**Figure 4 : Mallette et poste de radio émetteur, présentés au musée.  
(Cliché Laura Lalanne)**

La troisième partie enfin, porte sur la Déportation ; une carte présente la multitude des camps existants en Europe et des panneaux explicatifs détaillent plus précisément les conditions de vies difficiles des déportations. Une dernière partie boucle le circuit du visiteur en présentant une exposition temporaire ; celle-ci change deux à trois fois dans l'année. Environ la moitié d'entre-elles sont des créations, c'est-à-dire des sujets n'ayant pas encore été exploités. Cette année, date anniversaire de la Libération, le thème se porte naturellement sur la « Libération vue des Basses-Pyrénées ».

Ces lieux topographiques font partie du circuit mémoriel de la Seconde Guerre mondiale à Pau ; ils constituent des lieux incontournables offrant au public une large possibilité d'en savoir plus sur cette période. Les lieux de mémoire dans la ville ne s'arrêtent cependant pas là. D'autres lieux, plus symboliques balisent le paysage urbain de de la ville.

## 2- Des lieux symboliques

### a) Une mémoire de pierre

Le 2 novembre 1945, une Ordonnance confère aux morts de la Seconde Guerre mondiale le statut de « Morts pour la France. »<sup>19</sup> A partir de là, un hommage est consacré à tous les Morts pour la France et les monuments aux morts sont désormais considérés comme l'élément emblématique du patrimoine commémoratif de la Seconde Guerre mondiale. Cette mémoire de pierre s'organise autour de l'hommage et est déclinée en deux grands thèmes principaux : distinguer les morts pour la France et graver dans la pierre le parcours des vivants. Sont alors mis en place de nombreux monuments, plaques et stèles, parfois au niveau national, mais aussi régional, départemental et même communal. Pour la ville de Pau, un inventaire a été réalisé avec l'aide du directeur du service départemental de l'ONACVG ; une trentaine de lieux consacrés à la mémoire de la guerre y sont répertoriés<sup>20</sup>. Le paysage urbain de la ville est alors marqué par ces lieux de mémoire symbolisant un besoin de reconnaissance et une volonté d'inscrire le passé de la ville dans le temps présent.

#### - Les monuments commémoratifs

Des monuments d'abord, dont le monument aux morts situé au sud du square Saint Martin, non loin du Boulevard des Pyrénées<sup>21</sup>. Au départ celui-ci est érigé dans le but de commémorer les morts de la Première Guerre mondiale. Le projet de ce monument, appelé « France Victorieuse », est porté par l'architecte palois Henri Challe. Celui-ci est choisi, après délibération du conseil municipal, le 21 avril 1925 pour réaliser le monument, et est associé au sculpteur parisien Georges Verez, premier second grand prix de Rome en 1905. Le monument est fabriqué en matière de première qualité, dans un souci de longue conservation ; les pierres servant à sa construction viennent de Chauvigny et du Poitou-Charentes. Une fois la Seconde Guerre mondiale terminée, un projet d'adjonction d'une

---

<sup>19</sup> <http://www.legifrance.gouv.fr/>

<sup>20</sup> Voir Annexe 1.

<sup>21</sup> Voir Annexe 2.

plaque nouvelle est lancé en 1946 pour y ajouter l'hommage aux hommes tombés pendant cette guerre<sup>22</sup>. Un plan du monument avec cette nouvelle plaque est présenté en juillet 1946<sup>23</sup>.



**Figure 5 : Monument aux morts, square Saint Martin en 2015.  
(Cliché Laura Lalanne)**

Sur le piédestal, on trouve les inscriptions « 1914-1918, la ville de Pau à ses morts glorieux, 1939-1945 » et « A ceux d'au-delà des mers, morts pour la mère Patrie, Algérie, Maroc, Tunisie, Indochine ». En dessous, deux plaques rendent hommage « Aux soldats de l'armée portugaise morts pour la France » et « Aux combattants républicains espagnols morts pour la France 1939-1945 ». Le monument est également surmonté de la statue d'une femme, allégorie de la France victorieuse. La femme tient, posé à ses pieds, un bouclier sur lequel sont inscrits les mots « Justice » et « Droit ». Le bouclier est le symbole même de l'arme défensive et protectrice, ce qui explique la présence de ces mots gravés dessus<sup>24</sup>. Elle est vêtue d'un péplos, coiffée d'un casque et tient dans sa main droite une couronne d'olivier. En position debout, elle adopte une posture que l'on peut qualifier de fière, et son visage, impassible, regarde au loin la chaîne des Pyrénées. Le péplos antique et le casque de poilu autour duquel est tressée une couronne de laurier nous permettent d'affirmer qu'il est question ici d'une allégorie de la France, que le sculpteur a choisi de représenter sous les traits classiques de la déesse Athéna. Athéna est une déesse qui

---

<sup>22</sup> Archives municipales de Pau, 1M2/4, Extrait des registres des délibérations du conseil municipal de la séance du 7 octobre 1946.

<sup>23</sup> Archives municipales de Pau, 1M2/4, Plan du monument avec la plaque 1939-1945.

<sup>24</sup> CHEVALIER (J.), *Dictionnaire des symboles. Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Paris, Editions Robert Laffont / Jupiter, 1982, p. 142.

représente une guerre juste et raisonnée ; elle symbolise une guerre de l'esprit et de la raison et représente majoritairement l'art de se protéger et de préparer les combats, plutôt que l'art du combat lui-même<sup>25</sup>. La main gauche de la statue, quant à elle, est posée sur le pommeau d'une épée légèrement sortie de son fourreau. Celle-ci remplace l'habituelle lance d'Athéna, mais on ne saurait distinguer si elle la range une fois le combat fini, ou si elle veille aux prochains dangers tout en regardant au loin. Le fourreau est décoré de rinceaux végétaux finement gravés. A ses pieds, on peut distinguer, à gauche, une souche entourée de barbelés et de l'autre côté, des couronnes funéraires<sup>26</sup>. L'ensemble des éléments de cette sculpture est là pour livrer un message patriotique. La souche et le barbelé permettent de représenter le champ d'honneur, tandis que les couronnes funéraires, placées aux pieds de la « France », rendent hommage à ceux qui y sont tombés. Ce monument est donc un monument de type patriotique funéraire ; Henri Challe le décrit ainsi :

*« Face aux Pyrénées que nous avons voulu françaises, nous avons désiré élever ce monument de gloire immortelle comme un mur héroïque opposé à l'envahisseur semblable aux poitrines offertes de la jeunesse française qui, librement, a fait le sacrifice de sa vie. »*

Il ajoute également que le monument est surmonté d'une « *France victorieuse noble, grave dans sa douleur, invincible dans sa force, fière de ce qu'elle a accompli : Justice, Droit et Liberté jusqu'au-delà de ses forces.* » L'inauguration du monument a lieu le 11 novembre 1927<sup>27</sup> et les ajustements faits au fil des années font de cet édifice un lieu de mémoire de toutes les guerres d'un XX<sup>e</sup> siècle particulièrement meurtrier. Le monument aux morts du square Saint Martin devient alors le lieu principal de commémoration de la ville de Pau à ses morts.

Le deuxième monument commémorant la Seconde Guerre mondiale à Pau est le Mémorial départemental de la Résistance et de la Déportation situé sur la place Albert 1<sup>er</sup>.

---

<sup>25</sup> *Idem*, p. 81-82.

<sup>26</sup> Archives municipales de Pau, 1M2/4, Document relatif au monument aux morts élevé sur le boulevard des Pyrénées.

<sup>27</sup> <http://archives.agglo-pau.fr/>

Le 3 octobre 1959 la Section des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes de Pau soumet au maire de Pau de l'époque, Louis Sallenave, l'idée de créer un lieu de mémoire afin de rendre un hommage spécifique aux morts de la Résistance et de la Déportation<sup>28</sup>. Après délibération du conseil municipal, le 3 mars 1960, la ville cède à l'Union Départementale des Combattants Volontaires de la Résistance (UDCVR) un terrain place Albert 1<sup>er</sup>, ancien emplacement de la statue du Général Bourbaki qui avait été enlevée par les Allemands durant l'Occupation de la ville<sup>29</sup>. Par la suite, le 27 avril 1960, le préfet adresse un courrier au maire de Pau, l'informant de l'accord du Ministre de l'Intérieur pour ce projet<sup>30</sup>. Un Comité d'érection d'un « Monument aux Morts de la Résistance et de la Déportation » est alors créé sous l'initiative du maire en 1962; sa composition est restreinte, excluant certaines associations comme celle des Evadés de France par l'Espagne ou encore celle des Français Libres. La présidence de ce comité est confiée au Préfet pour souligner le caractère départemental du projet, mais revient initialement à Honoré Baradat, un des principaux responsables de la résistance béarnaise. Le comité est alors constitué des représentants des deux associations de déportés, c'est-à-dire l'Association des Déportés, Internés et Fusillés (ADIF) et l'Association des Déportés Internés, Résistants et Patriotes (ADIRP) ainsi que ceux de l'UDCVR et ceux du Comité Départemental de Libération (CDL)<sup>31</sup>. Ce comité est ensuite officiellement transformé en association loi 1901<sup>32</sup> le 14 janvier 1967. La même année, apparaissent des contestations ayant trait à l'emplacement et à l'aspect du monument. D'un côté, Honoré Baradat défend l'emplacement du monument à la place Albert 1<sup>er</sup>, lieu souillé par les Allemands, où sont passés tous les fusillés palois avant leur exécution. De l'autre, un déporté appuyé par le Préfet, le maire, le président du conseil général et la secrétaire du comité, propose d'installer le monument entre l'avenue Dufau et le cours Lyautey. Le quartier est en plein développement : cité

---

<sup>28</sup> Archives municipales de Pau, 1M2/16, Lettre datant du 3 octobre 1959, destinée à M. Sallenave, maire de Pau, concernant l'érection d'un monument départemental à la Gloire de la Résistance, voir Annexe 32.

<sup>29</sup> Archives municipales de Pau, 1M2/16, Extrait des registres des délibérations du conseil municipal (séance du 3 mars 1960) concernant le « Monument aux héros de la Résistance des Basses-Pyrénées. ».

<sup>30</sup> Archives municipales de Pau, 1M2/16, Lettre du préfet au maire de Pau datant du 27 avril 1960.

<sup>31</sup> Archives municipales de Pau, 1M2/16, Liste des membres du Comité restreint pour l'érection du monument de la résistance et de la déportation, voir Annexe 33.

<sup>32</sup> Les associations dites "loi 1901" sont des associations à but non lucratifs préservant la liberté et les droits des individus tout en permettant leur action collective. La loi 1901 définit ce qu'est l'association : « l'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. » (<http://www.associations.gouv.fr/>)



administrative, centre commercial, Université, etc. ; son but est donc de transmettre la mémoire des sacrifices qu'ont réalisés les résistants et déportés aux nouvelles générations. Pour décider de l'emplacement final du monument, un vote est organisé auquel tous les résistants et déportés du département doivent participer. Pour cela, le Service départemental de l'Office des anciens combattants prend la charge d'organiser la consultation. Il s'assure dans un premier de la composition réelle des associations en question ; sept d'entre elles remettent à l'ONAC les listes nominatives de leurs adhérents, deux ne fournissent que le nombre d'adhérents et la dernière, celle des Français Libres n'a pas été sollicitée<sup>33</sup>. Sept associations rendent un vote unanime, quant aux deux autres les adhérents ont très peu participé. Une réunion du comité a lieu le 18 novembre 1971 et la décision finale tombe enfin : c'est la place Albert 1<sup>er</sup> qui est sélectionnée. En 1976, l'intitulé du projet est changé ; ce n'est plus un « Monument aux Morts de la Résistance et de la Déportation » que l'on veut ériger mais un « Mémorial de la Résistance et de la Déportation »<sup>34</sup>. Ce n'est donc plus seulement aux morts que l'on veut rendre hommage mais à tous ceux qui y ont participé. La présentation générale du monument change donc également : il doit être sobre et inclure des symboles significatifs de la Résistance et de la Déportation<sup>35</sup>.

Ainsi, le mur en pierre grise d'Arudy symbolise à la fois l'enceinte protectrice mais aussi la séparation ; c'est la représentation de l'enfermement et de la frontière faite entre les individus. Un bandeau plus sombre, recouvert d'ardoise, symbolise quant à lui le bois « brûlé » des camps. Le choix de la pierre est également significatif de l'hommage que l'on veut rendre ici puisque la pierre d'Arudy est une pierre locale, représentant l'encrage des Basses-Pyrénées, et le marbre blanc, constituant une stèle verticale, renvoie à une image froide, de mort. Une sphère, initialement en laiton, mesurant 0,60 cm de diamètre, est insérée au niveau de cette stèle, destinée à recevoir les cendres des déportés. Elle donne du relief au monument et son absence de distinction symbolise l'égalité entre tous. Une inscription y est portée : « *Ici sont enfermées les terres confondues des prisons et des camps hitlériens.* » L'urne contenant les terres a été déposée à la mairie de Pau en

---

<sup>33</sup> Document fourni par le directeur départemental de l'ONAC, Jean-François Vergez, au sujet du « Mémorial départemental de la Résistance et de la Déportation.

<sup>34</sup> *Idem.*

<sup>35</sup> Voir Annexe 3.

attendant d'être insérée dans le Mémorial<sup>36</sup>. Les tiges verticales, situées devant la sphère, symbolisent les privations de liberté, l'enfermement. Aujourd'hui, les matériaux de la sphère et des tiges sont en acier inoxydable, de couleur grise.



**Figure 6 : Sphère sur le Mémorial de la Résistance et de la Déportation en 2015.**  
(Cliché Laura Lalanne).



**Figure 7 : Médaillon sur le Mémorial de la Résistance et de la Déportation en 2015.**  
(Cliché Laura Lalanne).

Chaque détail est pensé, ainsi le pavement du monument va du sombre au clair symbolisant une alternance dans les épreuves. Une citation de Paul Eluard est ajoutée sur le Mémorial : « *Sur les marches de la mort j'écris ton nom Liberté* ». Une autre est gravée sur le médaillon situé sous la sphère : « *Les Français libres se souviennent.* » Une Croix de Lorraine a également été ajoutée sur la stèle verticale du monument en 1989 après arrêté préfectoral. Le préfet avait été saisi en mars 1984 par l'association des Français Libres, à l'occasion du 40<sup>e</sup> anniversaire des débarquements pour y ajouter cette croix, devenue

---

<sup>36</sup> Archives municipales de Pau, 1M2/16, Lettre du maire de Pau à M. GOASGUEN conservateur de la Bibliothèque datée du 24 mars 1969.

emblème des Français Libres dès l'été 1940. Ceux-ci précisent dans leur lettre que tous les résistants avaient adoptés la Croix de Lorraine comme symbole de leur appartenance à la Résistance<sup>37</sup>. L'inauguration du monument a lieu le 18 juin 1977.

Un troisième monument rend hommage aux soldats « *morts pour la patrie* » (inscription que l'on retrouve gravée dans la pierre) : il s'agit de la Pleureuse<sup>38</sup> d'Ernest Gabard, située dans le carré militaire du cimetière de Pau. Ernest Gabard<sup>39</sup> est né à Pau le 19 mai 1879. Ancien poilu, après la guerre 14-18 beaucoup de communes font appel à lui pour ériger des sculptures en l'honneur de citoyens morts au combat ; il réalise donc une quinzaine de monuments aux morts dans le Sud-Ouest de la France empreints de réalisme, de sincérité et de naturel. La majorité de ses œuvres sont reconnues comme des sculptures pacifistes, reniant l'atrocité de la guerre. La loi du 12 décembre 1905 interdit d'apposer tout signe religieux sur les monuments. Ernest Gabard utilise donc la Pleureuse en tant que symbole de deuil et de recueillement, comme c'est ici le cas. A travers elle, il retranscrit la douleur et humanise le chagrin des populations paloises. La réutilisation de ce lieu dédié aux morts de la guerre 14-18 pour les victimes de la guerre 1939-1945 est décidée par délibération du conseil municipal le 11 octobre 1949, lorsque la ville décide de racheter l'œuvre du sculpteur palois<sup>40</sup>. Le monument se trouve en premier plan dans le paysage du carré militaire. Celui-ci est ancré dans un paysage épuré, éloigné du paysage urbain ; une atmosphère de sérénité règne, encourageant le recueillement. Le monument est composé d'un décor très sobre ; il constitue un carré de pierre sur lequel s'élèvent une stèle d'environ deux mètres et la représentation de la Pleureuse. Au sommet de cette stèle on peut lire l'épithète évoquée précédemment : « *Aux morts pour la Patrie* ». Celle-ci est placée dans un rectangle sobre et c'est la seule mention présente sur le monument.

---

<sup>37</sup> Document fourni par le directeur départemental de l'ONAC...*op. cit.*

<sup>38</sup> Voir Annexe 4.

<sup>39</sup> DECAUNES (J.), *Ernest Gabard, un artiste béarnais*, Pau, Editions Cairn, 2012, 247p.

<sup>40</sup> Archives municipales de Pau, Registre de délibérations du conseil municipal, séance du 11 octobre 1949 au sujet de l'achat d'une statue au sculpteur Gabard, p. 33.



**Figure 8 : *La Pleureuse* du carré militaire au cimetière de Pau en 2015.  
(Cliché Laura Lalanne).**

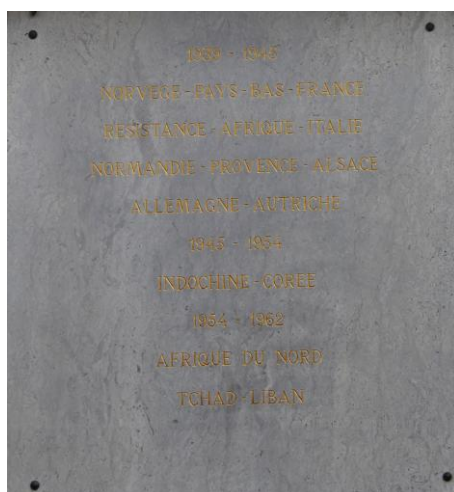
*La Pleureuse*, quant à elle, est agenouillée, presque couchée sur le monument, anéantie par la douleur. Elle porte une tenue que l'on peut supposer régionale ; il s'agit de la même tenue que celle de *La Pleureuse* de Sauveterre de Béarn, un élément régionaliste qui enracine la douleur dans la région. Son visage n'est pas visible, elle peut ainsi représenter une veuve, une mère ou même une fille. *La Pleureuse* est une allégorie de la douleur ; elle pleure pour l'éternité devant les stèles des soldats morts pour la France. Ce monument à la base érigé pour commémorer les victimes de la Grande Guerre, rend désormais également hommages aux soldats de la Seconde Guerre mondiale ; certains d'entre eux reposent aujourd'hui au carré militaire<sup>41</sup>. Le monument remplit aujourd'hui une fonction mémorielle puisque *La Pleureuse* constitue une représentation physique de ce qu'il reste dorénavant de ces conflits tout en faisant réfléchir sur la notion de guerre et sur l'importance de la paix. Le monument pousse donc à la réflexion de ceux qui le contemplent, il remplit donc ici un rôle de monument mémoriel.

Le dernier monument commémorant la guerre 1939-1945 à Pau est le monument aux morts pour la Patrie qui se situe place de la Libération, devant le palais de Justice. C'est en 1901 qu'est créé le Comité d'action pour l'érection du monument aux morts « *A la mémoire des enfants des Basses-Pyrénées morts pour la Patrie* ». L'objectif est de rendre hommage aux morts de la guerre de 1870 lors de la défaite contre la Prusse. Celui-ci est inauguré le 15 décembre 1912 en présence du préfet, des sénateurs, des conseillers

---

<sup>41</sup> <http://www.memorialgenweb.org/>

généraux, des membres du conseil municipal et du comité d'action, de la presse locale, des représentants des consulats, de l'Eglise, du Souvenir Français et enfin des militaires, notamment le 18<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie qui défile devant le monument. En 1919, le monument sert à honorer les morts de la Grande Guerre qui vient de s'achever puisque ni le monument du square Saint Martin, ni celui de la place Verdun n'existent encore. Des plaques y sont ensuite ajoutées en 1987 par le Souvenir Français et son président M. Noirot, notamment une en rapport avec la Seconde Guerre mondiale.



**Figure 9 : Plaque sur le monument aux morts pour la Patrie en 2015.**  
(Cliché Laura Lalanne)

Le monument étant dédié « *aux enfants des Basses-Pyrénées morts pour la Patrie* », celui-ci est tourné vers les Pyrénées, les montagnes étant l'un des symboles de ce territoire. Il se situe au milieu d'un petit espace vert, devenu espace sacré ; il y a des arbustes, protégés par un petit grillage marquant une délimitation. La statue composant le monument, est constituée de deux personnages : une femme debout et un homme assis à ses pieds. La femme représente une allégorie de la France et de la République. Elle apparaît sous les traits de la déesse grecque Athéna<sup>42</sup>, vêtue d'une toge qui laisse apparaître son sein droit ; image rappelant *La Liberté guidant le peuple* de Delacroix peint en 1830.

---

<sup>42</sup> CHEVALIER (J.), *Dictionnaire des symboles...op. cit.*, p. 21-82.



Figure 10 : *La Liberté guidant le peuple* de Delacroix, 1830<sup>43</sup>.

Cette représentation d'Athéna montre que la République veut récupérer le prestige d'un héritage antique. La proximité avec le palais de Justice et l'allégorie d'Athéna peuvent appuyer cette idée de guerre juste. Celle-ci est coiffée d'un bonnet phrygien et d'une couronne de laurier, montrant la fusion entre le symbole de la République française et celui du prestige antique. Dans sa main droite, elle serre une autre couronne de laurier, et dans sa main gauche, elle tient une lance où est accroché un drapeau en berne. La lance représente le guerrier, quant au drapeau en berne il est un signe de deuil<sup>44</sup>. La posture de cette femme montre le courage, la dignité et la volonté de conquérir. Tous ces symboles sont destinés à glorifier la Patrie, une nation qui veille sur le souvenir de ces soldats tombés au combat. Au pied de cette figure féminine, on trouve un homme assis sur la stèle. Il est plutôt jeune, en uniforme, son casque posé à sa droite et son fusil sur ses genoux. Il semble avoir été blessé lors du combat ; le sac est encore sur son dos, sa main gauche tient sa poitrine au niveau du cœur et il est légèrement penché sur la droite. Ses yeux fermés nous laissent même penser que ce soldat est mort. Son visage exprime un soulagement et un apaisement et traduit le courage des soldats qui bravent les dangers pour sauver leur Patrie. Se trouvant au pied de l'allégorie de la République, sa position montre que le soldat est protégé par la Nation française, qu'il sert sur le champ de bataille. En combattant pour garder la liberté de la République, le soldat se trouve gracié d'une couronne de laurier que la figure féminine tend vers sa tête avec la main droite. La Patrie honore et glorifie donc ses soldats tombés au combat pour garder sa liberté.

---

<sup>43</sup> <http://www.louvre.fr/>

<sup>44</sup> <http://www.larousse.fr/>

Concernant la stèle, sur la face sud, côté fontaine, on retrouve le symbole de la couronne de laurier, représentant la gloire et l'immortalité<sup>45</sup>. Un texte est gravé en lettres d'or sur la stèle : « *A la mémoire des enfants de Basses-Pyrénées morts pour la Patrie* ». Il est donc clairement présenté comme un monument dédié aux soldats des Basses-Pyrénées. Il présente alors une dimension régionaliste mais s'inscrit tout de même dans un sentiment patriotique national. Une autre phrase inscrite : « *A nous le souvenir à eux l'immortalité* » nous montre le devoir de mémoire des citoyens envers les soldats morts pour la France. Le terme « *immortalité* » nous rappelle une nouvelle fois la couronne de laurier et place les soldats dans une gloire éternelle. Cette citation est la devise du Souvenir Français ; une association créée en 1887. Son but principal est de maintenir vivante la mémoire des morts de 1870, principalement en érigeant des monuments aux morts dans les lieux publics et sur les champs de bataille. Cette initiative citoyenne dénote par ailleurs de l'inaction du gouvernement et des collectivités locales, qui tendant à oublier la guerre. Deux dates se trouvent à droite et à gauche de la façade sud : 1887 et 1987. La première, est l'année de création du Souvenir Français en Alsace, et la seconde correspond à l'installation de ces plaques. Sur la façade nord, on retrouve une fois de plus la couronne de laurier avec une nouvelle inscription toujours en lettres d'or : « *Erigé avec le concours du Souvenir Français* ». Celle-ci nous montre une nouvelle fois l'implication de l'association sans laquelle le monument n'aurait sans doute jamais été construit. En dessous, apparaît la date de 1912 correspondant à l'inauguration du monument. Sur la façade côté ouest, une plaque en marbre évoque une liste de dates à travers le monde ; ce sont des lieux de conflits où la France est intervenue de 1830 à 1918. Une autre période est affichée de 1895 à 1926, concernant des interventions militaires dans le but de coloniser les espaces inscrits (Tunisie, Tonkin, Dahomey, Madagascar, Maroc).

Une deuxième plaque est ajoutée du côté de l'église Saint Jacques, énumérant les lieux de conflits de 1939 à 1962. La partie supérieure de la plaque indique les dates de la Seconde Guerre mondiale et les lieux qui y sont associés : « *Norvège, Pays-Bas, France, Résistance, Afrique, Italie, Normandie, Provence, Alsace, Allemagne, Autriche* ». La campagne de Norvège en 1940 est la première confrontation entre les forces alliées et les

---

<sup>45</sup> CHEVALIER (J.), *Dictionnaire des symboles...op. cit.*, p. 563.

troupes de l'Allemagne nazie. S'en suit l'intervention aux Pays-Bas qui se conclue par la victoire de l'Axe. La présence du terme « *Résistance* », qui est le seul à ne pas représenter un espace, montre la volonté de commémorer cette petite partie de la population qui a continué à lutter contre l'occupant. Le monument tient à glorifier cet élément, même si la France était à ce moment-là vaincue. La campagne d'Afrique de l'est en 1940-1941, quant à elle, engage les forces françaises libres à lutter contre la volonté de colonisation de l'Italie sur ce continent. La Normandie et la Provence correspondent aux débarquements alliés en 1944, venus libérer le territoire français occupé. Pour finir, les trois dernières inscriptions (Alsace, Allemagne et Autriche) renvoient aux dernières batailles que les Alliés mènent contre l'Axe pour obtenir la victoire. Les conséquences de la Seconde Guerre mondiale se répercutent sur les années suivantes et engagent la France dans de nouveaux conflits. C'est la raison pour laquelle on trouve également les dates 1945-1954, correspondant à la volonté d'indépendance de l'Indochine face à l'Empire français, et à la guerre de Corée illustrant la division idéologique du monde en deux entités : le libéralisme des Nations Unies et l'idéologie communiste du bloc soviétique. La partie basse de la plaque indique pour finir, les conflits ayant lieu entre 1954 et 1962 en Afrique du nord, au Tchad et au Liban. Ces plaques ont pour but de montrer le côté interventionniste de la France et son action sur la scène internationale. On retrouve des tendances politiques à travers le choix minutieux de noms de lieux afin de glorifier les interventions de la patrie. On peut d'ailleurs interpréter un certain contraste entre cette statue, victorieuse, et la liste sans fin des conflits ; la France est en permanence engagée militairement, et certains conflits ne sont ni des victoires ni des moments glorieux pour l'image de la Patrie.

A travers ces monuments, on voit notamment que les monuments aux morts, à l'exception de quelques-uns comme le Mémorial de la Résistance et de la Déportation, ont une sémiologie propre à la Première Guerre mondiale ou à la guerre franco-prussienne, et que la Seconde Guerre mondiale vient seulement s'y greffer.



## - Les plaques commémoratives

La mémoire de pierre est également exploitée sous formes de plaques commémoratives ; on en dénombre dix-sept au total présentes dans la ville. Ce nombre suffit à comprendre qu'il existe une volonté de marquer le souvenir de la guerre à Pau. C'est aussi le type de support de la mémoire le plus fréquent dans la ville ; ceci peut s'expliquer par le fait que les plaques, en comparaison aux monuments et aux stèles, sont plus petites et donc plus adaptées à une implantation urbaine. Un certain nombre d'entre-elles relèvent d'une grande sobriété au point d'être peu visibles ; leur mauvais emplacement, la couleur du matériau choisi ou bien même leur manque d'entretien peuvent expliquer ce manque de visibilité.

Certaines d'entre elles rendent hommage à des civils victimes de ce conflit, telles que la plaque à la mémoire des personnels de la ville morts pour la France durant la Seconde Guerre mondiale présente à l'entrée de l'Hôtel de ville<sup>46</sup>, celle rendant hommage aux élèves du lycée Louis Barthou<sup>47</sup>, située dans une salle de réunion du lycée, appelée le Parloir, les deux plaques dans le hall d'entrée de la gare commémorant les cheminots et les agents de la SNCF tués par faits de guerre<sup>48</sup>, et celle en hommage aux postiers des Basses-Pyrénées<sup>49</sup> fixée à l'intérieur de la Poste rue Gambetta. Parmi celles-ci, seules trois apparaissent vraiment accessibles aux yeux du public : celle de l'Hôtel de ville, puisqu'elle se trouve à l'entrée du bâtiment contre la façade du mur droit ; elle prend toute la hauteur de celui-ci. En face d'elle se trouve une autre plaque commémorative concernant la Première Guerre mondiale. Les deux autres plaques présentant une bonne visibilité sont celles qui se trouvent dans le hall de gare. Située à la bonne hauteur, l'une au-dessus de l'autre, ces plaques se trouvent à la vue de nombreux passants qui y passent chaque jour ; la gare étant, par définition, un lieu de passage. Les deux autres plaques, quant à elle, sont très peu visibles. La première, au lycée Louis Barthou, se trouve dans une salle prévue

---

<sup>46</sup> Voir Annexe 6.

<sup>47</sup> Voir Annexe 17.

<sup>48</sup> Voir Annexe 18.

<sup>49</sup> Voir Annexe 20.

pour accueillir des réunions ou bien les rencontres entre professeurs et parents d'élèves. Il s'agit donc d'une salle très peu fréquentée par la population constituant le lycée, notamment les élèves. Bien que l'initiative de rendre hommage à ces élèves morts pour la France soit honorable, il aurait été plus judicieux de la placer dans un axe de passage très fréquenté comme un hall d'entrée ou même la cour du lycée. La deuxième plaque peu mise en valeur est celle se trouvant dans la Poste. Située en hauteur, contre l'angle d'un mur, cette stèle est peu repérable. Les couleurs utilisées sont également très mal choisies ; il est en effet rendu très difficile de déchiffrer le message qui y est inscrit.

D'autres encore sont dispersées au travers de la ville, commémorant différents aspects et acteurs de la guerre, notamment les Prisonniers de Guerre comme celle pour Joseph Loustalet « *Prisonnier de Guerre, torturé, fusillé et pendu* » apposée à un arbre de la place Clémenceau par les Allemands le 14 juin 1944<sup>50</sup>. Joseph Loustalet, alors âgé de trente-six ans, était un simple chauffeur de camion qui s'est vu dénoncé dans un café aux Allemands alors qu'il n'avait jamais mené d'acte de résistance. Le 12 juin 1944 à six heures du matin, ceux-ci se rendent dans la maison familiale de Loustalet à Sauvagnon<sup>51</sup>. Ils reviennent par la suite le lendemain, l'arrêtent et le torturent. Le 14 juin, son corps est retrouvé pendu à l'arbre, trempé. Sans doute avait-il subi le supplice de la baignoire ; technique utilisée par la *Gestapo* durant la Seconde Guerre mondiale qui consiste à attacher la victime et la suspendre par les pieds au-dessus d'une baignoire remplie d'eau, afin que seule la tête en soit immergée. En le découvrant, le commissaire de la police judiciaire demande à ce que le corps soit détaché. Après de longues discussions, les Allemands finissent par donner leur accord<sup>52</sup>. La plaque commémorant cet acte de barbarie est parfaitement visible par les passants puisqu'elle est fixée à l'arbre en question qui borde la place Clémenceau, à côté du n°10. Une autre plaque a été installée au niveau de la cour intérieure de la gare servant aujourd'hui de parking pour les véhicules. Ce lieu de commémoration se justifie par le départ du 18<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie le 7 septembre 1939

---

<sup>50</sup> Voir Annexe 7.

<sup>51</sup> Sauvagnon est une commune française, située dans le département des Pyrénées-Atlantiques en région Aquitaine.

<sup>52</sup> <http://www.larepubliquedespyrenees.fr/>

vers l'Allemagne<sup>53</sup>. Celui-ci prend part à l'offensive de la Sarre lorsque les troupes françaises commandées par le général Prételat, avancent peu à peu vers le territoire allemand dont les troupes sont mobilisées en Pologne. Cette plaque se trouve non loin d'une seconde plaque rendant hommage aux soldats de la Première Guerre mondiale. Celle-ci sert donc à commémorer des actes militaires héroïques des soldats du 18<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie. Composé majoritairement de Béarnais, ce régiment marque spécifiquement la mémoire régionale.

D'autres plaques font l'objet de nombreuses déportations qui ont eu lieu à Pau, notamment celle des départs pour le STO à l'entrée de l'ancienne usine des Tramways, au pont Lalanne<sup>54</sup>. Ici, la plaque rend hommage aux quatre-vingt-quatre d'entre eux qui n'en sont jamais revenus. Une plaque, avenue Jean Biray, a été apposée et inaugurée le 3 septembre 1984<sup>55</sup>, afin d'honorer le souvenir d'un jeune déporté du travail obligatoire du même nom, le 20 mars 1943. Celui-ci a trouvé la mort en combattant pour résister le 25 septembre 1944 dans le maquis slovaque. Tout comme pour le STO, la plaque située à l'ex-stadium de la gare commémore la déportation de « *vingt mille hommes, femmes, vieillards et enfants des Basses-Pyrénées* » ainsi que des 1070 victimes qui y ont trouvées la mort<sup>56</sup>.

---

<sup>53</sup> Voir Annexe 19.

<sup>54</sup> Voir Annexe 10.

<sup>55</sup> Voir Annexe 23.

<sup>56</sup> Voir Annexe 12.



**Figure 11 : Baraque reconstituée au camp de Gurs en 2014.  
(Cliché Laura Lalanne).**

Celle plaque située au sein de la synagogue de Pau invite également à commémorer la mémoire des victimes des déportations<sup>57</sup>. La synagogue de Pau est construite en 1880, date inscrite au-dessus du portail d'entrée. Elle est emblématique de la communauté juive paloise. Nous nous y sommes rendu pour assister à la cérémonie du 8 mai et avons eu la chance de pouvoir prendre quelques clichés à cette occasion ; chose interdite habituellement, la synagogue est ouverte au public seulement lors des journées du patrimoine et ne se visite pas les autres jours de l'année. La plaque n'est donc pas visible du grand public, au détriment du patrimoine mémoriel de la guerre. D'autres plaques encore incitent au recueillement comme celle signalant le siège de la *Gestapo* à la villa Saint Albert dans l'avenue Trespoey<sup>58</sup>. Celle-ci honore le souvenir des victimes qui se sont vues emprisonnées et torturées par les Allemands. Le service de renseignement et de répression nazi (SD) crée en 1942 un commissariat qui élit domicile à la villa Saint Albert à Pau. Celui-ci a pour mission de rechercher les personnes de confession juive, d'identifier les réseaux de résistance puis de les éliminer<sup>59</sup>. Aujourd'hui, la villa a été en partie détruite ; un immeuble a été reconstruit sur sa base d'origine. Les cellules des détenus se trouvant dans les caves, celle-ci existent toujours. Néanmoins il n'y reste rien aujourd'hui

---

<sup>57</sup> Voir Annexe 11.

<sup>58</sup> Voir Annexe 9.

<sup>59</sup> <http://www.larepubliquedespyrenees.fr/>

du passage des Allemands. Concernant le lieu en lui-même, des informations erronées circulent sur internet, rapportant que l'ancienne villa se trouve actuellement au numéro 72 de l'avenue Trespoey. Cependant, après être entré en contact avec les personnes résidant actuellement à ce numéro, nous avons pu avoir la confirmation que le siège de la *Gestapo* se trouvait plus haut dans la rue, au numéro 104. Une erreur qu'il est important de soulever puisque n'importe qui, cherchant des informations sur la villa Saint-Albert de Pau, peut tomber sur ces informations incorrectes. Il suffit de taper sur le moteur de recherche Google « Villa Saint Albert Pau » pour découvrir un article de La République des Pyrénées s'intitulant « Libération de Pau : cinq lieux marquants de la Résistance » dans lequel se trouve l'information suivante « *C'était le siège de la Gestapo, au 72 de l'avenue Trespoey* »<sup>60</sup>. De plus, beaucoup de personnes interrogées dans cette rue, que cela soit des passants ou bien encore des employés travaillant dans des bureaux non loin de la villa, ne connaissent pas ou très mal l'existence de ce lieu pourtant important dans l'histoire de la ville. Il serait alors intéressant de mieux indiquer la présence d'un tel site.

Enfin, de nombreuses plaques se réfèrent au souvenir de la résistance paloise. D'abord, celle commémorant l'arrestation de Maurice Larrouturou par la *Gestapo* dans une rue du quartier du Foirail le 24 juillet 1944<sup>61</sup>. Maurice Larrouturou était un chasseur du Corps Franc Pomiès<sup>62</sup> s'étant fait prendre dans une embuscade menée par les Allemands au café Souvestre place du Foirail. Celui-ci tente de fuir et prend son vélo mais chute. Il est alors abattu plus loin dans la rue Carnot par un policier allemand. La plaque est placée en hauteur, juste en dessous de l'enseigne de la discothèque L'Esprit, elle n'est pas forcément repérable par tous.

---

<sup>60</sup> <http://www.larepubliquedespyrenees.fr/>

<sup>61</sup> Voir Annexe 21.

<sup>62</sup> Formation prestigieuse de la Résistance créée le 17 novembre 1942 par André Pomiès.



**Figure 12 : Plaque située sous l'enseigne de la discothèque *L'Esprit* en 2015.  
(Cliché Laura Lalanne)**

Une autre se trouve sur une façade du palais Beaumont et commémore ceux qui ont été internés dans la cave du palais puis tués le 19 août 1944<sup>63</sup>. Celle-ci est un don d'André Latusque, ancien résistant et interné au palais. Le palais devait servir, originellement, d'hôpital pendant la guerre, seulement il a également servi de prison. Dix résistants au total y ont été emprisonnés. André Latusque, dernier témoin parmi les dix internés, parle de cette expérience dans *La République des Pyrénées*<sup>64</sup> : « *Nous étions tellement amochés que nous ne pensions même pas à nous échapper. On survivait sur de la paille avec un peu d'eau et une boîte de conserve pour nos besoins.* » Avant de fuir, en août 1944, les SS<sup>65</sup> se chargent d'abattre six des dix résistants<sup>66</sup>. C'est seulement 70 ans après les faits que la plaque commémorative est posée sous l'initiative du dernier résistant, qui se battait depuis des années pour faire reconnaître ce lieu<sup>67</sup>.

---

<sup>63</sup> Voir Annexe 13.

<sup>64</sup> <http://www.larepubliquedespyrenees.fr/>

<sup>65</sup> Organisation paramilitaire et policière nazie fondée en 1925 pour assurer la protection personnelle d'Adolf Hitler et qui devint une des principales organisations du régime national-socialiste.

<sup>66</sup> Voir le nom des six résistants en Annexe 12.

<sup>67</sup> <http://www.larepubliquedespyrenees.fr/>



Figure 13 : André Latusque, ancien résistant et interné au palais Beaumont<sup>68</sup>.

Au numéro 5 de la rue de la République, à l'emplacement de l'ex-café Ducau et de l'actuelle Brasserie des Halles, se trouve une plaque gardant en mémoire la première réunion de refus de l'Occupation allemande<sup>69</sup>. C'est en effet deux jours après l'appel du Général de Gaulle du 18 juin qu'a lieu « *la première réunion clandestine de la Résistance* ». Celle-ci s'organise dans une salle au fond du café Ducau. La plaque est très peu visible, cachée par le store extérieur servant à protéger la terrasse du soleil, et placée au niveau du premier étage entre deux fenêtres. La couleur choisie, nuit également à la visibilité de la plaque puisqu'elle est de couleur claire, fixée sur un mur clair. On trouve également une plaque rendant hommage au Chef de Bataillon Laurent Emile Camus « *arrêté le 2 février 1944, Déporté, Interné Résistant* » et « *mort à Mauthausen le 18 août 1944* »<sup>70</sup>. Laurent Emile Camus était un officier de carrière. Il a combattu pendant la Première Guerre mondiale et a créé le maquis de Bihères pendant la Seconde, relais d'une chaîne d'évasion par l'Espagne. Arrêté le 2 février 1944 à son domicile pour faits de résistance, il est ensuite interné jusqu'au 4 avril 1944 pour ensuite être déporté le 5 dans le camp de concentration de Mauthausen où il trouve la mort le 18 août 1944. Il est ensuite décoré de la Médaille de la Résistance à titre posthume le 22 novembre 1955<sup>71</sup>. Quant à la plaque, malgré sa hauteur, elle se voit plutôt bien mise en valeur puisqu'elle est de couleur noire, fixée sur un mur blanc, et les inscriptions gravées dessus sont dorées. La même esthétique est choisie pour la plaque avenue Guichenné à Georges Charaudeau « *Chef de*

<sup>68</sup> <http://www.larepubliquedespyrenees.fr/>

<sup>69</sup> Voir Annexe 8.

<sup>70</sup> Voir Annexe 14.

<sup>71</sup> <http://www.memorialgenweb.org/>

*mission des Forces Françaises Combattantes Fondateur et Chef du Réseau de renseignement "ALIBI" » et à son père Georges Charaudeau « mort en déportation au Camp de DACHAU »<sup>72</sup>. Après l'appel du 18 juin, Georges Charaudeau fils quitte la France le 23 pour rejoindre l'Angleterre. Là-bas il crée le réseau *Alibi*, un des plus vieux réseaux français de Résistance. En un peu plus d'un an, il parvient à faire transporter dix fausses valises diplomatiques contenant courriers, fonds et postes émetteurs radio. Cependant, à la fin du mois d'avril 1942, Georges Charaudeau se fait arrêter par les autorités locales sous les ordres de la *Gestapo*. Il finit, grâce à ses relations, à fuir pour rentrer en France le 5 mai 1942<sup>73</sup>. Une plaque, moins visible, se trouve route de Bordeaux, à l'angle de l'avenue Jean Mermoz et de l'avenue Jean Sarrailh<sup>74</sup>. Elle rend hommage à André Saint-Germain, un jeune maquisard âgé de dix-huit ans tué à cet emplacement lors de la Libération de la Pau. Enfin, une dernière plaque est apposée au numéro 7 rue Ségure. Cette dernière rend un hommage à deux résistants victimes d'un accrochage avec les Allemands fin août 1944 : Jacques Billoret et Jacques Guéret. Ceux-ci surveillaient un garage rue de Liège que les maquisards du Groupe Franc (GF) voulaient attaquer. Le garage constituait en fait un dépôt pour les Allemands qui se trouvaient sur place ce jour-là. Les deux hommes se trouvent alors en difficulté ; Jacques Guéret est tué à l'angle des rues Ségure et de la Résistance. Quant à Jacques Billoret, celui-ci est blessé puis abattu à la base aérienne du Pont-Long le jour de la Libération.*

#### - Les stèles commémoratives

Tout comme les plaques, les stèles commémoratives servent à marquer le paysage mémoriel d'une ville. Mais contrairement à celles-ci, les stèles peuvent être érigées dans des lieux excentrés du centre-ville. A Pau, on en compte sept au total mais la plupart se situent tout de même en zone urbaine. Néanmoins on en trouve quelques-unes en périphérie.

---

<sup>72</sup> Voir Annexe 16.

<sup>73</sup> <http://lesamitiesdelaresistance.fr/>

<sup>74</sup> Voir Annexe 15.



Deux stèles sont érigées en face de l'entrée de la gare, à la palmeraie : une commémorant le « 50<sup>ème</sup> anniversaire de Liberté retrouvée »<sup>75</sup> édifée en avril 1995, et une autre honorant les « victimes des persécutions »<sup>76</sup>. Cette dernière comporte l'inscription suivante : « *La République française en hommage aux victimes des persécutions racistes et antisémites et des crimes contre l'humanité commis sous l'autorité de fait dite "gouvernement de l'Etat français" (1940-1944) N'oublions jamais* ». Cette phrase signifie que la République française ne se sent pas responsable de ce qu'a fait l'Etat français. Les termes utilisés, « *autorité de fait* », insinuent que l'Etat français n'était pas une autorité de droit, c'est-à-dire un pouvoir légitime. Or, c'était bien le cas ; les députés avaient voté les pleins pouvoirs à Pétain. Cette inscription met alors en exergue le fait que la mémoire puisse servir à falsifier l'Histoire. Ces faits ne sont pas isolés et sont en lien avec un courant politique ayant tendance à dire que le gouvernement de Vichy n'était pas la France. Le problème majeur ici, c'est que le message ne peut pas forcément être compris par tout le monde ; une médiation serait alors nécessaire. Une autre stèle se trouve au beau milieu du parc Beaumont rendant « *hommage aux Justes parmi les Nations* »<sup>77</sup>. Celle-ci est l'unique lieu de mémoire dédié spécifiquement à cette catégorie d'individus dans la ville. On note alors que la mémoire des Justes fait partie d'une mémoire minoritaire qui ne semble pas être la priorité dans la conservation du souvenir de la guerre. Ici, la stèle est un don de l'Amicale du Camps de Gurs. Une autre est située devant l'entrée du commissariat de police, « *A la mémoire (...) des services de police à Pau, morts pour la France* »<sup>78</sup>. Quant à Maurice Larrouturou, un hommage lui est également rendu dans la rue Carnot où une stèle lui est dédiée<sup>79</sup>, indiquant l'endroit où il s'est fait tuer.

Les deux dernières stèles présentent dans la ville se situent dans la périphérie. La première se trouve sur le square Pierre de Chevigné et est édifée en mémoire de la figure

---

<sup>75</sup> Voir Annexe 24.

<sup>76</sup> Voir Annexe 25.

<sup>77</sup> Voir Annexe 26.

<sup>78</sup> Voir Annexe 27.

<sup>79</sup> Voir Annexe 30.

de Jean Moulin<sup>80</sup>. Celle-ci a été érigée à l'initiative de l'Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance (A.N.A.C.R.) et des Amis de la Résistance Pau-Béarn-Soule. Elle a été inaugurée le 19 juin 2005 en présence du préfet des Pyrénées-Atlantiques, M. Philippe Grégoire, du sénateur maire de Pau et ancien ministre, M. Andrée Labarrère, sous le parrainage du Centre Jean Moulin de Bordeaux. Cette stèle est constituée des Pyrénées, terre de martyrs, de résistance et de liberté, et le monde, qui nous interpelle et nous invite à la vigilance. L'espace qui sépare ces deux éléments symbolise l'exode de 1939 des Républicains espagnols et le parcours des Evadés de France vers les chemins de la Liberté. Sur cette stèle, la figure de Jean Moulin y est glorifiée ; on voit sur la partie droite un médaillon le représentant et l'inscription « *Unificateur de la Résistance* ».



**Figure 14 : Médaillon représentant la figure de Jean Moulin sur la stèle du square Pierre de Chevigné en 2015.**  
(Cliché Laura Lalanne)

La dernière stèle présente à Pau est celle commémorant les martyrs du Pont-Long, située au stand de tir sur la route de Bordeaux<sup>81</sup>. A cet emplacement, ont été découvert, le 25 août 1944, quatre fosses camouflées par des branchages. Deux d'entre elles recouvraient des corps de prisonniers torturés et tués par les Allemands. Un témoin raconte au journal La République des Pyrénées : « *Je fauchais du foin aidé par ma femme, a raconté le propriétaire du terrain voisin. Un officier allemand (...) nous ordonne de rentrer dans notre maison et d'y rester jusqu'à 15 heures. Nous avons entendu des rafales*

---

<sup>80</sup> Voir Annexe 28.

<sup>81</sup> Voir Annexe 29.

*de mitrailleuses (...). Elles ont duré assez longtemps.* » C'était le 6 juillet 1944. Les autres fosses cachaient les corps de résistants tués près de Monein le 7 juillet, puis rapatriés au Pont-Long. Au total, cinquante-sept hommes ont été abattus et retrouvés sur le site ; c'est la raison pour laquelle une stèle leur rend hommage. Elle est néanmoins très peu visible, située sur le champ de tir de Pau, entourée par une forêt. A l'entrée du champ de tir, une pancarte nous alerte du danger suscité par le lieu lors des entraînements, ce qui ne nous invite pas à s'y aventurer. Des panneaux informatifs pourraient servir d'indicateurs de l'existence de cette plaque.



**Figure 15 : Stèle du Charnier du Pont-Long en 2015.**  
(Cliché Laura Lalanne)

#### - **Les autres lieux symboliques**

Il semblerait qu'une fresque rendant hommage aux frères Schwartzberg ait été réalisée sur une façade du lycée Louis Barthou<sup>82</sup>. Cependant, aucune information ne nous indique l'existence d'une telle fresque. De plus, le personnel du lycée, dont le proviseur adjoint, n'a pas su nous renseigner sur sa présence. Il apparaît alors dommage qu'un tel objet de mémoire, s'il existe toujours, ne soit connu de personne. La fresque en question devrait dans un premier temps être indiquée et faire l'objet d'une médiation expliquant l'hommage qu'elle vise à rendre. Léon Schwartzberg, né le 2 décembre 1923, s'engage à l'âge de vingt ans dans la Résistance au sein des maquis des corps francs accompagné de

---

<sup>82</sup> Voir Annexe 1 bis.

ses deux frères. Sa lutte contre l'oppression allemande lui a valu d'être décoré de nombreuses médailles telles que la médaille militaire, celle de la Résistance ainsi que de la croix de guerre 1939-1945<sup>83</sup>. Pour finir, une statue est édifée au parc Lawrence, devant l'entrée du musée de la Résistance et de la Déportation<sup>84</sup>. Cette statue est un hommage rendu au Général André Pommiès, ancien soldat du 18<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie et de l'Armée d'Armistice, qui a créé au cours de la Seconde Guerre mondiale le Corps Franc Pommiès, appartenant à l'Organisation de Résistance de l'Armée. La statue est constituée d'une stèle comportant des inscriptions reprenant d'un côté un discours que le Général Pommiès a tenu le 24 juin 1940, et honorant les résistants volontaires « *morts pour la libération de la France* », d'un autre on trouve la retranscription d'une lettre, toujours du Général, datant du 15 février 1945 ainsi qu'un message à la gloire du Corps Franc Pommiès. Au dos de la stèle, est inscrit un message du Général de Gaulle dédié à André Pommiès, daté du 30 mai 1945. Sur la dernière face, un message honorifique est adressé au Général de Lattre de Tassigny, appartenant lui aussi au Corps Franc Pommiès. Au-dessus de la stèle est posé un buste représentant le Général, signée par le sculpteur Yves Lacoste. L'édification de cette statue est rendue possible grâce au don de Maurice Noirot, président du Souvenir Français.

#### b) Dénomination des lieux

Les toponymes<sup>85</sup> servent la mémoire des lieux et nous indiquent quel rapport la société entretient avec sa mémoire. L'espace urbain de Pau est balayé par de nombreux thèmes forts relatifs à la Seconde Guerre mondiale ; on dénombre près de soixante dénominations de voiries, de places et d'établissements en lien avec cette guerre. Deux questions principales s'ouvrent alors à nous : pourquoi cette période est autant privilégiée et pourquoi, malgré ce nombre, on ne perçoit que très mal l'importance de cette guerre dans la mémoire locale ? Pour tenter de répondre à ces questions, nous nous appuyons sur

---

<sup>83</sup> <http://www.universalis-edu.com/>

<sup>84</sup> Voir Annexe 31.

<sup>85</sup> Ensemble des noms d'une région.

l'ouvrage de Michel Fabre, *Les rues de Pau : des origines à nos jours. Dictionnaire historique et biographique*, Pau, Librairie des Pyrénées et de Gascogne, 2003.

Dès l'immédiat après-guerre, certaines rues de Pau voient leur dénomination changer<sup>86</sup>. Par exemple, la place de la Libération prend cette dénomination en 1944. Pendant le régime de Vichy, celle-ci avait été nommée « place du Maréchal-Pétain ». Une fois la Libération prononcée, il n'était bien sûr plus question de garder ce nom, c'est donc logiquement que Lucien Favre<sup>87</sup> propose celle de « Libération »<sup>88</sup>. L'avenue de la Résistance constituant une partie de la rue de Liège, du cours Camou au boulevard d'Alsace Lorraine, change de nom en 1945<sup>89</sup>, sous le maire Henri Lapuyade<sup>90</sup>. On peut d'ailleurs mettre en avant, à travers cet exemple, l'opportunisme des personnalités politiques puisque dans ce cas précis, l'adjoint du maire qui vantait la personne de Pétain durant le régime de Vichy louait tout autant la Résistance à la Libération<sup>91</sup>.

Louis Sallenave accumule à sa charge quatre mandats en tant que maire de Pau<sup>92</sup>. Durant cette période, de nombreux autres noms de rues sont changés, certains prennent le parti d'une mémoire locale, d'autre d'une mémoire nationale. Le 12 juillet 1957, il attribue à la rue qui s'étend du carrefour Mermoz-Alsace-Lorraine à l'avenue Gaston-Phœbus le nom de boulevard Champetier-de-Ribes. Président départemental du réseau de Résistance « Combat », celui-ci se fait arrêter le 2 décembre 1942 puis interné à Evaux-les-Bains. Il réussit à s'évader le 8 juin 1943 et rejoint le département des Basses-Pyrénées<sup>93</sup>. Une autre rue subit un changement de nom le 26 juillet 1962, celle de l'actuel boulevard Corps-Franc-Pommiès, commémorant ce corps prestigieux de la Résistance rassemblant de nombreux volontaires du Sud-Ouest, et correspondant à une partie du boulevard Tourasse<sup>94</sup>. Deux ans plus tard, le 30 juin 1964, l'UDCVR demande à Louis Sallenave d'attribuer à une rue de

---

<sup>86</sup> Voir Annexe 1 ter.

<sup>87</sup> Désigné le 22 août 1944 par le préfet Baylot pour « faire partie de la délégation spéciale habilitée à prendre toutes décisions jusqu'à l'installation du conseil municipal. »

<sup>88</sup> FABRE (M.), *Les rues de...op. cit.*, p. 118.

<sup>89</sup> Archives municipales de Pau, 1D1/56, Registre de délibérations du conseil municipal, séance du 27 septembre 1945 au sujet de la dénomination de voies publiques, p. 284.

<sup>90</sup> Maire de Pau du 27 novembre 1944 au 25 octobre 1947.

<sup>91</sup> FABRE (M.), *Les rues de...op. cit.*, p. 174.

<sup>92</sup> Maire de Pau du 25 octobre 1947 au 26 mars 1971.

<sup>93</sup> FABRE (M.), *Les rues de...op. cit.*, p. 38.

<sup>94</sup> *Ibidem*, p. 49.

Pau l'appellation « rue de Portet », en mémoire au 3 juillet 1944 lorsque 1200 Allemands surprisent un groupe de résistants du Corps Franc Pommiers. S'en suivent alors près de huit heures d'affrontements au terme desquelles les résistants se retrouvent faits prisonniers des forces allemandes. Deux jours après, ceux-ci se font abattre au champ de tir du Pont-Long. Une stèle commémorative, que l'on a évoquée précédemment, leur rend hommage<sup>95</sup>. Plus tard, le 22 mars 1966, l'ancien chemin Micoulau situé entre les extrémités du boulevard Lucien-Favre et du boulevard de la Paix, est renommé avenue du Président Pierre-Angot, à la mémoire du président de la Régie autonome des pétroles chargé des recherches dans le bassin d'Aquitaine. Celui-ci est arrêté par la *Gestapo* en juin 1941 refusant de renseigner les Allemands sur les gisements de la région. Il est ensuite incarcéré à Fresnes puis déporté à Buchenwald<sup>96</sup>.

Concernant la mémoire nationale, toujours sous Louis Sallenave, de nombreuses rues et places ont également été renommées. Parmi elles, en 1957, la rue reliant le boulevard Tourasse à la rue Joseph-de-Pesquidoux, appelée désormais rue Léon-Jouhaux en hommage au vice-président de la Fédération syndicale internationale déporté en camp de concentration de 1941 jusqu'à sa libération le 5 mai 1945<sup>97</sup>. Le 27 août 1964, deux autres rues changent de nom : La rue Robert-Schuman, reliant l'avenue Dufau à l'avenue du Président-Kennedy, et la rue Rhin-et-Danube entre l'avenue du Président-Kennedy à la rue Bernès-Cambot. La première commémore le premier parlementaire résistant arrêté par la *Gestapo* et emprisonné en Allemagne<sup>98</sup>. La seconde conserve le souvenir de la Première armée française issue d'Afrique commandée par le général de Lattre de Tassigny<sup>99</sup>.

Comme dit précédemment, ces changements s'opèrent sous la succession des quatre mandats du maire de Pau, Louis Sallenave. Celui-ci appartient au parti politique de centre-droit, se rapprochant de l'idéologie gaulliste. Tous deux s'accordent sur des valeurs chrétiennes et humanistes, ce qui peut expliquer notamment les choix faits pendant cette période.

---

<sup>95</sup> Voir Annexe 27.

<sup>96</sup> FABRE (M.), *Les rues de Pau...op. cit.*, p. 164.

<sup>97</sup> *Ibidem*, p. 116.

<sup>98</sup> *Ibidem*, p. 176.

<sup>99</sup> *Ibidem*, p. 175.

Le successeur de Louis Sallenave, André Labarrère<sup>100</sup> continue à honorer la Seconde Guerre mondiale à travers de multiples modifications des noms de lieux. Celui-ci prend comme son prédécesseur l'initiative de valoriser autant la mémoire nationale que la mémoire locale. Cette dernière apparaît notamment à travers la rue Jean-Plaà, reliant les rues Berverly et Châtieu, en référence au conseiller municipal de Pau et président de la Fédération radicale socialiste, arrêté par la *Gestapo* le 12 juin 1944 pour faits de Résistance et mort au camp de Flossenbürg le 26 décembre 1944<sup>101</sup>. En 1972, le 3 février, le nom d'avenue des Martyrs-du-Pont-Long est attribué à une partie de la route de Bordeaux non loin de l'endroit où ont eu lieu les événements du Charnier du Pont-Long<sup>102</sup>. La même année, l'avenue Honoré-Baradat remplace le nom du ruisseau de Coudères reliant le boulevard d'Alsace-Lorraine à l'avenue du Loup. Honoré Baradat, un des principaux responsables de la résistance béarnaise, fut nommé vice-président du comité départemental de la Libération<sup>103</sup>.

Pour la mémoire nationale, on retrouve notamment la place de la Déportation baptisée ainsi en 1972 par André Labarrère. Ce nom suscite d'ailleurs à l'époque polémique, puisqu'un contre-sens pourrait porter à confusion ; on peut penser que la volonté est ici de glorifier le fait-même de la Déportation, alors que ce sont les victimes des déportations qui y sont honorées<sup>104</sup>. On trouve également la rue Jean-Zay, renommée comme tel le 18 décembre 1981, en hommage au député radical-socialiste du Loiret du même nom. Celui-ci s'engage dans la Résistance dès juin 1940 mais repéré par le gouvernement de Vichy il finit assassiné par la Milice<sup>105</sup>. La rue Tanguy-Prigent, quant à elle, prend ce nom le 7 mai 1982. Celle-ci relie les rues Paul-Ramadier et Vaillant-Couturier, et fait référence au député socialiste SFIO élu en 1936 et leader du mouvement de Résistance Libération-Nord. Ministre des Anciens combattants de 1956 à 1957, il s'oppose au ralliement de de Gaulle en mai 1958<sup>106</sup>.

---

<sup>100</sup> Maire de Pau du 26 mars 1971 au 16 mai 2006.

<sup>101</sup> *Ibidem*, p. 104.

<sup>102</sup> *Ibidem*, p. 133.

<sup>103</sup> *Ibidem*, p. 94.

<sup>104</sup> *Ibidem*, p. 51.

<sup>105</sup> *Ibidem*, p. 105.

<sup>106</sup> *Ibidem*, p. 191.

L'ensemble de ces dénominations constitue une liste non exhaustive qu'il nous serait difficile de développer plus en détails ici. On peut néanmoins noter un certain rapprochement entre le parti politique du maire André Labarrère qui appartient au parti-socialiste et celui auquel appartiennent les personnages dont les noms de rues sont rebaptisés sous son mandat. Un choix politique est alors clairement défini, servant à glorifier l'idéologie politique à laquelle le maire de Pau appartient. Ceci peut expliquer la grande présence de la Seconde Guerre mondiale dans la ville. Cependant, malgré le nombre important de rues consacrées à la guerre, celle-ci ne transparaît pas vraiment dans la mémoire locale. En effet, différents types de thèmes sont abordés à l'intérieur de l'ensemble de ces dénominations : les thèmes d'ordre national et les thèmes d'ordre local. La combinaison de ces deux thèmes ne nous permet de percevoir que partiellement l'identité urbaine de la ville, ce qui explique la portée réduite du patrimoine mémoriel de la guerre.

#### c) Les cérémonies ou l'ancrage de la mémoire dans le temps

On l'a vu, la mémoire de la Seconde Guerre mondiale s'inscrit dans l'espace de la ville mais pas seulement. La mémoire peut en effet s'exprimer sous d'autres formes de commémorations comme celles des cérémonies. Celles-ci permettent d'ancrer l'hommage dédié à la guerre dans le temps. Elles constituent alors une sorte de complémentarité dans les lieux de mémoire à proprement parler et permettent de faire vivre l'hommage en rassemblant la population paloise ainsi que les élus locaux et les anciens combattants autour d'un lieu donné, la plupart du temps un monument aux morts. Les cérémonies peuvent être organisées au niveau national ou au niveau local sous l'initiative d'acteurs différents.

A Pau plusieurs types de cérémonies sont donc organisés tout au long de l'année ; les journées d'initiative associative d'abord. Parmi elles, la cérémonie de la Liberté retrouvée qui se déroule devant la stèle des retours de déportés, prisonniers et du STO, mise en place par l'Association des Anciens combattants, prisonniers de guerre et



combattants en Algérie, Tunisie et Maroc (ACPD-CATM). Néanmoins, cette cérémonie fait l'objet d'une très faible attractivité et ne bénéficie pas de la présence du corps préfectoral. Une deuxième journée commémorative est organisée à Pau par la ville cette fois. Elle a lieu chaque année pour célébrer la Libération de Pau le 3 juillet dans la commune de Portet et rend hommage au combat qui s'est déroulé le même jour de l'année 1944. Lors de celle-ci est présent un membre du corps électoral mais il ne commémore pas l'installation des autorités issus de la Résistance. Ces journées manquent malheureusement de soutien médiatique, leur portée est donc très faible auprès du public ; elles se contentent alors de remplir leur rôle commémoratif mais ne suffisent pas à transmettre le message mémoriel qu'elles portent.

Pour finir, il existe une multitude de journées commémoratives nationales. Celle en souvenir des victimes et héros de la Déportation, dans un premier temps, qui se déroule chaque année le dernier dimanche d'avril<sup>107</sup>. Celle-ci vise à rendre hommage à tous les déportés de la Seconde Guerre mondiale sans distinction. Cette année, anniversaire du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Libération des camps, la cérémonie s'est déroulée le dimanche 26 avril. Celle-ci débute à 10h avec des dépôts de gerbes successifs par les associations de déportés à la villa Saint-Albert, au palais Beaumont, au stadium de la gare et à la place de la Déportation. A 11h, un rassemblement des autorités civiles et militaires, des associations d'anciens combattants, des déportés et internées, et des victimes de guerre se retrouve devant le Mémorial de la Résistance et de la Déportation place Albert 1<sup>er</sup>. La cérémonie s'organise avec la participation du Groupement de Soutien de la Base de Défense de Pau – Bayonne – Tarbes, et de l'Harmonie Paloise. Durant le cérémonial, un message est prononcé par les associations nationales des déportés et un autre dépôt de gerbes est effectué au pied du mémorial. Le 8 mai de chaque année, une autre cérémonie a lieu pour commémorer la Victoire du 8 mai 1945<sup>108</sup>. En 2015, comme chaque année, celle-ci débute à 9h du matin par un dépôt de gerbe par l'association des cheminots anciens combattants, devant les plaques commémoratives de la gare.

---

<sup>107</sup> Loi 54-415 du 14 avril 1954.

<sup>108</sup> Lois des 7 mai 1946 et 23 mars 1953, et loi 81-893 du 2 octobre 1981.



**Figure 16 : Dépôt de gerbe à la gare pour la cérémonie du 8 mai 2015.  
(Cliché Laura Lalanne)**

A 9h30 elle s'est poursuivie par les services religieux pour les uns à l'église Saint-Martin et pour les autres à la synagogue. Dans cette dernière, Gérard Klelifa, président de l'association culturelle a ouvert la cérémonie en prononçant un discours, suivi de l'office religieux opéré par le rabbin Marc Bondit durant lequel plusieurs chants religieux ont été interprétés, dont un en particulier, écrit par un déporté juif pendant sa concentration.



**Figure 17 : Discours de Gérard Klelifa durant la cérémonie du 8 mai 2015 à la synagogue.  
(Cliché Laura Lalanne)**

A 10h45, la cérémonie se poursuit devant le monument aux morts du square Saint-Martin avec la participation du Groupement de Soutien de la Base de Défense de Pau – Bayonne – Tarbes, de l'Harmonie Paloise et du Pigeon Club Palois. Pour commencer, le général de

l'armée passe les troupes en revue. Ensuite, un discours est prononcé en introduction suivi du passage du maire de Pau, François Bayrou, pour saluer les membres de l'armée, de la gendarmerie, des pompiers professionnels et volontaires, ainsi que du Samu. C'est ensuite le tour du préfet de remettre la Médaille de la Légion d'Honneur aux anciens combattants présents.



**Figure 18 : Remise de la Médaille de la Légion d'Honneur à un ancien combattant durant la cérémonie du 8 mai 2015.  
(Cliché Laura Lalanne)**

Les gerbes sont ensuite déposées au pied du monument par les élèves de l'école des Lilas accompagnés par les élus locaux et le général. Arrive ensuite le moment solennel de la traditionnelle Marseille entonnée par les musiciens de l'orchestre du conservatoire de Pau ; malheureusement le public n'y a pas participé, ce qui peut poser questions : Y-a-t-il transmission de la chanson ? Le public s'identifie-t-il toujours à elle ? Quel message dégage-t-elle dans l'esprit de la population ? Peut-on en conclure que l'attraction des cérémonies s'essouffle avec le temps ? Symbole de paix et d'espoir, la cérémonie s'est achevée par un lâché de colombes survolant l'assemblée. Après un cérémonial très protocolaire, cet envol rappelle la liesse populaire à l'annonce de l'Armistice ; un des seuls moments de communion citoyenne. Se joignant aux colombes, quelques pigeons symbolisant les pigeons voyageurs fidèles alliés des résistants s'y sont glissés. La matinée se termine par un dépôt de gerbe à l'entrée de l'Hôtel de Ville, suivi d'un discours du maire, François Bayrou et d'un pot de l'amitié.



**Figure 19 : Lâché de colombes lors de la cérémonie du 8 mai 2015.  
(Cliché Laura Lalanne)**

La journée nationale de la Résistance<sup>109</sup>, autre journée commémorative, s'organise à travers la remise des prix du concours scolaire de la Résistance et de la Déportation. La première commémoration en 2014 est laissée à l'organisation de l'Education Nationale. Est organisée également, la journée de commémoration de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi<sup>110</sup>. Lors de celle-ci, un message ministériel est prononcé suivi de la lecture du texte de l'Appel. Avant 2014, une cérémonie était organisée préalablement par l'Association des anciens combattants de la Résistance et leurs amis autour de la stèle Jean Moulin<sup>111</sup>. Cependant, elle a été supprimée en raison de l'instauration de la journée commémorative le 27 mai. Cette date a été décidée par l'Assemblée nationale en référence à la première réunion du Conseil national de la Résistance le 27 mai 1943<sup>112</sup>. Une journée est également organisée à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et en hommage aux Justes de France. Celle-ci donne lieu à une cérémonie au camp de Gurs l'après-midi et a lieu le dimanche le plus proche du 16 juillet. Cette date correspond à la date anniversaire des rafles des 16 et 17 juillet 1942 durant lesquelles environ 13 000 personnes sont arrêtées

---

<sup>109</sup> Loi 2013-642 du 19 juillet 2013.

<sup>110</sup> Décret 2006-313 du 10 mars 2006.

<sup>111</sup> Voir Annexe 26.

<sup>112</sup> <http://www.education.gouv.fr/>

dans la région parisienne et 8 000 d'entre elles sont rassemblées au Vélodrome d'Hiver avant d'être déportées<sup>113</sup>.

En dehors de ces commémorations prévues annuellement, d'autres cérémonies peuvent être organisées pour des occasions ponctuelles, notamment pour célébrer l'inauguration d'une exposition ou de l'apposition d'une nouvelle plaque. On assiste alors ici à une multitude de dates consacrées au souvenir de la guerre et de ceux qui en sont témoins. Cependant, cette multiplicité met en exergue les nombreuses différences entre les l'ensemble des événements à commémorer. La pluralité de la mémoire est donc ici clairement définie et marque une exploitation de la mémoire relativement inégale.

## **II- Une mémoire « oubliée » : tabous et oublis**

Selon Jacques Le Goff, il existe deux histoires : « *celle de la mémoire collective et celle des historiens*<sup>114</sup>. » Ce qui différencie ces deux notions, c'est que la première, contrairement à la deuxième, est un enjeu de pouvoir. Elle se voit donc manipulée chaque jour, consciemment ou inconsciemment, par les différents acteurs qui la véhiculent<sup>115</sup>.

### ***A - Une mémoire sociale effacée face à la mémoire militaire***

On l'a vu, il existe de nombreuses cérémonies relatives à une histoire locale. Celles-ci ont notamment été nombreuses sous Louis Sallenave, maire de Pau entre 1947 et 1971, et président de l'association des anciens combattants du 18<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie. Il a donc toujours mis un point d'honneur à saluer la mémoire des soldats palois. A Pau, plusieurs régiments sont d'ailleurs présents et forment un groupe de pression important, participant à toutes les manifestations en lien avec toute forme de commémoration.

---

<sup>113</sup> <http://www.defense.gouv.fr/>

<sup>114</sup> LE GOFF (J.), *Histoire et mémoire*, Paris, Editions Gallimard, 1988, p. 194.

<sup>115</sup> Idem, p. 198.

Même si aujourd'hui lors des cérémonies, les anciens combattants se voient remettre des médailles, de nombreux individus restent encore mis de côté. L'Histoire traditionnelle a par exemple toujours mis plus en avant l'homme que la femme. L'image du soldat, combattant pour sa patrie a toujours dépassée celle de la femme, qui dans l'imaginaire collectif ne joue qu'un rôle mineur. Cependant, ce sont des victimes indirectes de la guerre, des témoins de ce conflit et des acteurs de notre histoire. Les veuves, tout comme les orphelins de guerre sont trop souvent oubliés ; ils ne font l'objet d'aucune initiative. Ceux-ci tiennent pourtant un rôle central dans l'histoire de la guerre. Les récits historiques élaborés au sujet de ce conflit oublient trop souvent le côté social et ne laissent apparaître que le côté militaire de celui-ci. Cependant, à côté de ceux partis au combat, il existe d'autres individus qui ont dû continuer à vivre pendant cette période sombre de l'Histoire. Ceci nous amène à nous poser les questions suivantes : doit-on privilégier l'image du combattant face à celle du civil pendant la guerre ? Les deux n'ont-ils pas joué un rôle tout aussi important face à l'oppression nazie ? Le choix d'une mémoire combattante n'est-elle pas significative de l'image que la société souhaite renvoyer ?

Dans un premier temps, nous pouvons admettre que les choix faits pour la mise en mémoire de l'Histoire se portent d'avantage sur les conséquences immédiates qu'ont eu les affrontements entre les forces Alliées et les troupes de l'Axe. A la Libération, une mémoire est initiée, commémorant le sacrifice patriotique et le deuil. Le statut de victime est alors mis en avant, oubliant sensiblement la participation de ceux qui s'en sont sorti vivants. On rend donc hommage aux victimes des combats de la Libération, celles abattues dans des circonstances de répression ou de représailles ou encore décédées en camp de concentration<sup>116</sup>. La mémoire privilégie donc majoritairement les faits d'armes et toutes les formes de combat qui ont menés à la Libération. Pourtant, de nombreuses femmes sont parties aux côtés des forces armées pour tenir le poste d'infirmière. Ainsi, aucune mémoire ne fait référence à ces femmes qui ont pourtant joué un rôle majeur dans le conflit. De même que celles restées au foyer, ont grandement participées à la Victoire tant louée par la Nation à travers notamment la récupération d'objets du quotidien pour la fabrication

---

<sup>116</sup> VERGEZ (J.F.), « Mémoires de la Résistance dans les Pyrénées-Atlantiques » in Les Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale, Journée d'études des 27 et 28 novembre 2014 à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

d'armes. Ainsi, au niveau national comme au niveau local, celles-ci mériteraient de faire l'objet d'un hommage qui leur soit dédié et qui demeure encore aujourd'hui quasi-inexistant.

L'interprétation que nous pouvons faire de cette valorisation de la mémoire combattante est qu'elle semble être effectivement significative de l'image que la société souhaite renvoyer ; l'image d'une société qui se bat, au sens propre comme au figuré pour ses valeurs et sa liberté. De ce fait, l'image du combattant est foncièrement plus forte symboliquement que la figure de la femme.

### ***B - Une mémoire du groupe : l'individu oublié***

A partir de l'Ordonnance du 2 novembre 1945 conférant aux morts de la Seconde Guerre mondiale le statut de « Morts pour la Patrie », un problème est soulevé : il n'y a plus de distinction des individus, tous les morts sont commémorés dans un hommage égal, effaçant les nombreuses causes de décès possibles telles que la captivité, les bombardements, combats, exécutions, déportations, internements, persécutions ou encore les réquisitions. C'est pourtant la spécificité de la Seconde Guerre mondiale et ce qui la distingue de la première, qui n'a connu que des soldats tués au combat ou morts des suites de leurs blessures<sup>117</sup>. Il serait pourtant important d'appuyer la mémoire de cette guerre sur les individus qui ont marqués leurs traces dans cette période sombre de l'Histoire.

Une mémoire du groupe donc, qui s'inscrit dans les normes mises en place par l'Etat et qui reflète une mémoire traditionnelle autour d'une histoire nationale. L'individu est effacé derrière le groupe ; peu de personnages sont honorés dans les différents lieux de mémoire de la ville, mis à part ceux ayant menés une action marquante dans la guerre au niveau national comme au niveau local; on pense notamment à la stèle de Jean Moulin située au square Pierre de Chevigné commémorant l'un des plus grands résistants français ou encore aux dénominations de la rue et du lycée Honoré Baradat, grand responsable de la

---

<sup>117</sup> VERGEZ (J.F.), « Histoire, mémoire et patrimoine de la Seconde Guerre mondiale en Béarn et Pays basque » in *Les Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) : Bilans et perspectives de recherche*, Pau, PUPPA, 2013, p. 173.

Résistance béarnaise. L'individu est alors honoré lorsqu'il est lui-même représentatif d'un combat au nom de la Patrie. De plus, le choix de l'hommage rendu est souvent fait en rapport avec la qualité de celui qui est doit être honoré plus que par son action en elle-même ; nous y reviendrons plus tard.

### ***C - Une mémoire de la Résistance trop présente ?***

Comme la mémoire du groupe, celle de la Résistance suit la direction d'une histoire nationale impulsée par l'Etat. Le ministère veut parler de la Résistance dans le but de valoriser l'histoire nationale. On cherche dans un premier temps à reproduire le discours de de Gaulle selon lequel la France s'est construite sur la Résistance. La figure du résistant qui s'est battu pour la libération de la Terre, du territoire est glorifiée. Vient ensuite se rajouter au thème de la Résistance celui des camps et de la Déportation. Ainsi, on continue à exclure d'autres facettes de l'Histoire comme le STO ou les prisonniers de guerre. Les protagonistes jouissent d'un certain confort à commémorer la guerre toujours de la même manière, ce qui permet d'éviter de se poser trop de questions. Il est beaucoup plus simple de valoriser ces faits-là, afin d'éviter de parler de certaines zones d'ombres de l'Histoire nationale, comme par exemple la collaboration. On cherche globalement à mettre en exergue une mémoire patriotique qui aurait comme faire-valoir la Résistance. Or, on sait qu'une grande majorité de la population n'a pas résisté et s'est contentée d'attendre la fin de la guerre. Il s'agit donc ici d'une mémoire d'une minorité qui est mise en valeur pour devenir la mémoire d'une nation, d'un département, d'une ville. Il est pourtant important de ne pas négliger le fait que la mémoire de la Seconde Guerre mondiale est une mémoire plurielle, constituée de divers événements ne se rapportant pas tous à des faits de Résistance. Ceci peut s'expliquer notamment par le fait que dès le lendemain de la guerre, la population était dans une logique de déni ; dès 1945 il existe alors d'ores et déjà une concurrence des mémoires. Simone Veil dit d'ailleurs qu'à l'époque « *L'occultation du rôle du gouvernement de Vichy pèse encore lourdement sur le regard posé sur ce tragique passé.* »<sup>118</sup> Ainsi, pendant près de 20 ans, les différentes mémoires ont été confondues. Les

---

<sup>118</sup> VEIL (S.) in JOUTARD (P.), *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, Paris, Editions La Découverte, 2013, p. 47.



survivants des camps d'extermination se retrouvant en minorités face aux déportés politiques et résistants, n'ont pas été écoutés et largement délaissés<sup>119</sup>.

A Pau, la mémoire de la guerre s'organise donc essentiellement, comme dans beaucoup d'autres communes, autour du thème de la Résistance. Plusieurs lieux de mémoires situés dans la ville nous permettent d'en attester comme le mémorial départemental de la Résistance et de la Déportation de la place Albert 1<sup>er</sup>. Celui-ci comporte peu d'inscriptions et beaucoup de symboles se rapportant aux combats et aux fusillés de la Résistance, aux déportés et à la privation de leur liberté<sup>120</sup>. Le 3 septembre 1975, le Comité d'érection du monument refuse d'introduire les termes d' « Evadés de France » dans sa dénomination puisque selon lui, celui de « Résistance » inclue déjà toute forme de refus de l'Occupation allemande. Cependant, si ce monument est érigé dans un but de conservation et de sauvegarde de la mémoire, il devrait l'être en vue d'être compris par tous. Pourtant, nous nous retrouvons ici face à une globalisation de l'Histoire qui contribue activement à sa mauvaise connaissance. Une globalisation, qui plus est, qui peut passer pour une forme d'oubli de certains acteurs ayant participé à la guerre. On pourrait alors penser qu'il existe une sorte de hiérarchie de la mémoire. Néanmoins, peut-on réellement décider de qui mérite mieux l'hommage qu'un autre ?

Les élus locaux se chargent cependant de mettre en valeur cette partie de l'Histoire. Si cette mémoire prend autant de place à Pau, c'est d'abord en raison de l'Occupation allemande qui débute au mois de novembre 1942 et qui prend fin en août 1944. Elle a pour conséquences de nombreux actes de résistance. Cette mémoire renferme alors, à elle seule, plusieurs mémoires découlant de ces faits de résistance. Par exemple, la Déportation est souvent incluse dans l'histoire de la Résistance, excluant les causes de déportation autre qu'un refus de l'Occupation allemande ; celles de l'appartenance à la « race juive » par exemple. Les différentes dénominations de voiries, de places ou d'établissements sont encore un exemple de la domination mémorielle de celle-ci. A la recherche d'une histoire glorifiante, les élus se chargent de la mettre en valeur, au dépend d'autres actes tout aussi légitimes et méritants. Un choix politique donc, plus qu'un choix

---

<sup>119</sup> JOUTARD (P.), *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, Paris, Editions La Découverte, 2013, p. 47.

<sup>120</sup> Voir Annexe 3.

raisonné. La question de la mémoire fait aujourd'hui l'objet de nombreux enjeux provenant de multiples acteurs ayant des objectifs différents et multiples.

Ces choix mémoriels peuvent donc être interprétés par le fait que la direction suivie dépend des rapports que la société entretient avec son passé. En effet, il existe une différence entre les faits eux-mêmes et ce que celle-ci en retient. Une sorte de mémoire sélective donc, qui influence le patrimoine mémoriel de la ville fonctionnant à travers un certain pragmatisme face au temps réel. Néanmoins, la mémoire se conjugue au pluriel ; on parle d'une pluralité des mémoires. La mémoire est multiple à travers ses formes, ses aspects, ses représentations et surtout à travers ce à quoi elle renvoie.

**CHAPITRE II**

**LE SOUVENIR DE LA GUERRE : ENTRE  
DEVOIR ET TRAVAIL DE MEMOIRE**

« *La mémoire est la vie, toujours portée par des groupes vivants, et à ce titre, elle est en évolution permanente, ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconsciente de ses déformations successives, vulnérable à toutes les utilisations et manipulations, susceptibles de longues latences et de soudaines revitalisations. L'histoire est la reconstruction toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus. La mémoire est un phénomène toujours actuel, un lien vécu au présent éternel.* »

Pierre Nora

La mémoire de la Seconde Guerre mondiale, notamment celle de la *Shoah*<sup>1</sup>, a rapidement intéressée les chercheurs. A partir des années 1980, les travaux des historiens sur le sujet se sont multipliés et ont permis d'acquérir une meilleure connaissance des camps et de la vie à l'intérieur, du phénomène de déportation ainsi que tous les moyens mis en œuvre pour l'éviter. Ces recherches historiques constituent aujourd'hui de véritables enjeux, servant notamment à contrecarrer les thèses négationnistes affirmant que le Génocide n'a pas existé. Un travail de mémoire donc, impulsé par les scientifiques et continué par de nombreux autres acteurs. Ce travail de mémoire découle ensuite sur la notion de « devoir de mémoire » désignant une « *responsabilité morale des Etats de rappeler à leur peuple les souffrances et les injustices subies par certaines populations*<sup>2</sup>. » Là encore, une multitude d'acteurs se chargent de transmettre à la population le souvenir de ceux qui ont soufferts.

---

<sup>1</sup> Terme hébreu signifiant « catastrophe » faisant référence au génocide dont ont été victimes les juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

<sup>2</sup> <http://www.linternaute.com/>

## I - Des engagements humains et financiers

### A - Les acteurs

#### 1) Les acteurs institutionnels

##### - Le ministère de la Défense

Le premier acteur institutionnel responsable de la mémoire est le ministère de la Défense. Il s'engage à transmettre cette mémoire au niveau national. Celui-ci tient par ailleurs un site internet dédié à la *Mémoire des hommes*<sup>3</sup>. Ce site vise à rendre accessible au public des documents numérisés ainsi que des informations provenant des fonds d'archives et des collections conservés par le ministère de la Défense. Au sujet de la Seconde Guerre mondiale, le site dispose de trois bases de données. La première concerne l'état civil militaire de la guerre avec un fichier rassemblant la totalité des 200 000 militaires morts au cours de ce conflit. La deuxième inventorie les 1 010 personnes fusillées au Mont-Valérien, haut lieu de la mémoire nationale. La troisième enfin, recense les étrangers qui se sont présentés volontaires pour servir la France en 1939-1940. Le public accède donc librement à la mémoire de ces hommes ayant participé à la guerre et c'est la raison pour laquelle on peut parler d'une certaine démocratisation de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale, ce site mettant en exergue une volonté de l'Etat de marquer la mémoire nationale de cette période de conflit qu'est la guerre 1939-1945 en la rendant accessible à tous.

##### - L'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre des Pyrénées-Atlantiques

Au niveau national toujours, est créé l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) en 1916 sous l'intitulé « Office national des mutilés et

---

<sup>3</sup> <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

réformés ». Il s'agit d'un établissement public d'Etat<sup>4</sup>, qui à l'époque rattaché au ministère du Travail, est aujourd'hui sous tutelle de Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives (DMPA) du ministère de la Défense. C'est en 1946 que l'ONACVG prend son nom actuel, avec pour devise « Mémoire et Solidarité » rappelant son engagement dans la préservation des droits, qu'ils soient matériels ou moraux, du monde combattant mais aussi dans la transmission de ses valeurs<sup>5</sup>. Une de ses fonctions principales est de recueillir des témoignages grâce auxquels de nombreuses publications paraissent sous formes d'ouvrages, de brochures ou encore de films. Des expositions peuvent également être montées. L'ONACVG constitue donc un relai entre le public et les derniers témoins de la guerre. Celui-ci dispose d'un service dans chaque département, chacun géré par un directeur départemental.

Pour les Pyrénées-Atlantiques, le service départemental de l'ONACVG est dirigé par Jean-François Vergez. Arrivé à la fin de l'année 1999, celui-ci a insufflé au service des Pyrénées-Atlantiques un nouvel axe de travail à partir de 2000 : la mémoire ; un poste consacré à celle-ci a même été créé. La mémoire permet de structurer l'information historique auprès d'un public large. Au niveau du département, l'ONACVG a lancé plusieurs projets relatifs à la mémoire locale, concernant le camp de Gurs, les Evadés de France par l'Espagne, une exposition sur la France Libre, ainsi qu'un projet de création d'un Mémorial de la Résistance et de la Déportation pour le pays basque. Concernant Pau, Jean-François Vergez confie qu'aucun projet n'est réalisé dans la ville et qu'aucune collaboration n'est organisée avec le Musée de la Résistance et de la Déportation ; pourtant ce genre de coopération permettrait d'élargir la portée des actions menées.

## *2) Les acteurs associatifs*

Les acteurs associatifs émettent de nombreuses actions et s'investissent pleinement pour parvenir à sauvegarder la mémoire locale. Ils se placent ainsi en défenseurs de cette mémoire. Ainsi, la mémoire de la Seconde Guerre mondiale est essentiellement transmise

---

<sup>4</sup> Personne morale de droit public disposant d'une autonomie administrative et financière afin de remplir une mission d'intérêt général, précisément définie, sous le contrôle de la collectivité publique dont il dépend.

<sup>5</sup> <http://www.onac-vg.fr/>

par les différentes associations s'étant formées depuis la fin du conflit. Ces associations sont majoritairement constituées d'anciens combattants ayant à cœur de conserver intact ce qu'il reste de leur souvenir et de la transmission qu'ils peuvent en faire auprès des jeunes générations. Ce sont généralement elles qui décident de l'érection d'un monument ou de l'apposition d'une plaque ou d'une stèle, qui la prennent en charge et qui l'entretiennent. Celles-ci peuvent également effectuer des travaux de récoltes de témoignages, de documents d'archives qu'ils peuvent choisir d'exposer ou pas au grand public ; souvent dans ces cas-là des publications peuvent être faites.

Pour le département des Pyrénées-Atlantiques, de multiples associations départementales s'engagent à développer leurs missions concernant la mémoire locale. Elles sont quasiment toutes adhérentes à une fédération nationale qu'elles représentent, et disposent d'une section à Pau. Pour énumérer les différentes associations présentes dans le département, nous nous appuyerons ici d'un document fourni par le directeur départemental de l'ONACVG, Jean-François Vergez.

Ces associations peuvent être classées en plusieurs grands thèmes. Le premier regroupe les associations d'anciens déportés en camps de concentration, parmi lesquelles on trouve la Fédération nationale des déportés, internés résistants et politiques (FNDIRP). Celle-ci existe toujours mais est gérée par les enfants ou les proches des déportés aujourd'hui disparus ; ils maintiennent ainsi l'existence juridique de l'association. La FNDIRP était ouverte aux déportés résistants et politiques ; c'est-à-dire des déportés qui ne l'avaient pas été du fait d'actes de Résistance prouvés ou qui l'avaient été parce qu'arrêtés en tant que communistes.

Le deuxième grand thème concerne les associations d'anciens résistants et combattants de la Résistance avec notamment l'ANACR. Celle-ci est ouverte aux résistants titulaires de la carte de combattant volontaire de la Résistance ainsi qu'à des résistants de la période de Libération non engagés dans la Résistance avant la date du début du débarquement en Normandie, le 6 juin 1944. Concernant ces derniers, la législation française ne les considère d'ailleurs pas comme des résistants mais comme des combattants. De nos jours, le nombre d'adhérents au sein de l'association est très réduit,

mais celle-ci existe toujours. Une autre fédération, l'Association nationale des Médailleurs de la Résistance, dispose d'une section dans le département toutefois ses effectifs sont très restreints. Autre association importante : l'Association des Evadés de France, internés en Espagne qui rassemble la plupart des Evadés par les Pyrénées en 1943-1944. Elle a su acquérir une certaine autonomie et développer ses initiatives essentiellement sous la présidence de Manuel Ricoy. Avec lui, un esprit solidaire s'est développé car il a tout mis en œuvre pour que ses adhérents puissent bénéficier d'une pension. Il a également participé à la multiplication des lieux de mémoire rappelant l'importance des évasions par les Pyrénées. L'association a perdu de sa force lorsque son président est tombé malade. Les responsables locaux se sont partagés les fonds qui restent désormais inutilisés. L'Association des anciens des Forces Françaises Libres (FFL) quant à elle, correspond à une association dans laquelle ne pouvaient adhérer en principe que ceux qui avaient rejoint les FFL mais qui s'est élargie aux engagés en 1943-1944 dans des unités issues de la France Libre. Aujourd'hui, malgré sa dissolution, ses adhérents sont pris en charge par la Fondation de la France Libre et son délégué pour le Béarn, M. Jean Matheu.

Concernant les associations liées au Service du Travail Obligatoire, la Fédération nationale des déportés du travail (FNDDT) devenue ensuite l'Association des victimes et rescapés des camps nazis du travail forcé (AVRCNTF), fait partie de l'une d'entre elles. Cette organisation a pour objectif de rassembler et de porter les revendications des déportés au titre du STO. Elle n'a néanmoins jamais pu faire reconnaître dans la mémoire ce qu'a été le STO ; elle s'est retrouvée au milieu de conflits, accusée par les Evadés de France et les résistants de ne pas avoir eu le courage de refuser le travail obligatoire. L'association a par la suite revendiqué la reconnaissance du titre de déporté du travail à travers une loi. Ces événements ont soudé les adhérents mais les ont malheureusement éloignés de la mémoire.

La Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre (FNCPG) est une autre association, créée peu d'années après la fin de la guerre sous l'impulsion de François Mitterrand voulant rassembler les prisonniers des *Stalag* rejetés par l'Union nationale des combattants. Dans les Pyrénées-Atlantiques, elle fut une association influente, qui s'est ouverte ensuite aux combattants non prisonniers. Son dernier président, Maurice Baradat,



décédé en août 2014 à l'âge de 93 ans, a notamment réussi à faire ériger une stèle commémorative des retours des prisonniers, déportés et requis du STO en 1995<sup>6</sup> et a institué une cérémonie commémorative paloise des retours des déportés le 2 avril de chaque année.

Dans les associations généralistes d'anciens combattants, on trouve notamment l'Union nationale des combattants, créée en 1919 dans un but de rassembler les anciens combattants, elle a su intégrer les anciens combattants d'Algérie noyant les anciens de la guerre 1939-1945. Un temps considérée comme la plus importante, aujourd'hui l'association a perdu beaucoup d'influence. En parallèle à celle-ci est également présente au sein du département l'Amicale du 18<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie 1939-1945.

D'autres associations spécifiques de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale mènent des actions au sein du département et de la ville de Pau. Ensemble pour la Paix, constitue une héritière du Comité du mémorial d'Orthez qui comptabilise un bilan très important au niveau des cérémonies, activités pédagogiques, créations de lieux de mémoire et de publications. Sa zone d'intervention a largement dépassée la ville d'Orthez, néanmoins celle-ci doit être dissoute dans le courant du mois de juin 2015. Un autre comité départemental, celui pour le concours scolaire de la Résistance et de la Déportation, a pour but de favoriser le développement du concours scolaire national. Ce dernier participe à la définition des sujets sur la base du thème fixé par l'Education nationale, ainsi qu'à la correction des copies et travaux collectifs, et à la remise des prix. A la base composé de représentants d'associations de résistants et déportés, le comité est aujourd'hui essentiellement composé d'enseignants en histoire, la plupart retraités. L'Association des Basses-Pyrénées dans la Seconde Guerre mondiale quant à elle, a été créée récemment, en 2011 par Claude Laharie et entend développer des recherches sur le sujet, recueillir des témoignages et des archives privées afin de valoriser ce thème. L'Association des fondateurs du musée de la Résistance et de la Déportation des Pyrénées-Atlantiques est la structure juridique ayant créée le musée du même nom.

---

<sup>6</sup> Voir Annexe 23.

Enfin, une association de mémoire qui travaille sur la Seconde Guerre mondiale : Le Souvenir Français. Il s'agit d'une association nationale de la guerre 1870. Elle s'occupe de l'entretien des tombes des morts pour la France dans les cimetières mais développe aussi des activités telles que la mémoire des conflits. Cependant, son action est dépendante des outils que lui confie l'ONACVG. Mémoire Collective en Béarn est également active au sein du département. Le siège de cette association culturelle est situé aux Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques à Pau.

De nombreuses associations sont alors présentes sur le territoire des Pyrénées-Atlantiques dans le but principal de sauvegarder la mémoire à travers différentes actions. Cette liste est néanmoins non exhaustive ; le choix a été fait de présenter seulement les associations encore existantes aujourd'hui. Celles ayant été dissoutes n'exerçant plus aucun rôle désormais dans la mémoire de la Seconde Guerre mondiale, mis à part peut-être, l'héritage qu'il en reste.

### ***B) Les financements***

On l'a vu, les acteurs associatifs sont parmi les plus engagés dans la question du patrimoine mémoriel. Cependant, ils font partie de ceux qui disposent du moins de fonds financiers et sont fortement dépendants de l'implication de chacun des membres, des dons que l'on peut leur faire, ou de petits bénéfices qu'ils peuvent parfois être obtenus grâce à la vente de quelques livres ou produits dérivés. C'est le cas notamment du Musée de la Résistance et de la Déportation qui ne dispose pas de financement extérieur à l'association et dépend exclusivement des cotisations de ses membres ainsi que de dons, de visiteurs notamment. Les adhérents ont d'ailleurs dû fabriquer et fournir eux-mêmes le matériel servant aux expositions telles que les vitrines ou les panneaux roulants. La villa dans laquelle est implanté le musée appartient à la ville de Pau, qui loge gratuitement l'association ; cette dernière doit en contrepartie gérer l'entretien elle-même.

Les monuments aux morts, sont financés soit par les pouvoirs publics aidés par une souscription publique, soit par des dons privés. Par exemple, concernant le Mémorial de la

Résistance et de la Déportation, sa structure coûte 340 000 francs et les travaux réalisés pour son édification s'élèvent à 385 000 francs. De plus, 8 600 francs ont été versés en 1973 au titre du projet Lallement et Garnaud. Le Mémorial a donc coûté quasiment le double des 200 000 francs que le Comité d'érection avait initialement prévus. Le 11 janvier 1967, le préfet diffuse donc une lettre afin de mettre à contribution toutes les communes du département, demandant une subvention de 0,50 franc par habitant<sup>7</sup>. Il y prévoit également de faire appel au Conseil Général afin d'obtenir une subvention de sa part. S'en suit une réponse favorable du maire de Pau, le 22 février 1967. La participation étant calculée sur la base de 0,50 franc par habitant, le total s'élève à 30 734 francs et est inscrit au budget primitif de 1967<sup>8</sup>. Lorsque le projet aboutit, le Conseil Général verse alors une subvention de 222 000 francs permettant d'atteindre l'équilibre budgétaire.

Le monument aux morts pour la Patrie situé place de la Libération, a lui aussi dû bénéficier d'aides extérieures. En 1909, seulement 13 000 francs sont réunis. Le comité d'action ayant déjà réduit le coût du projet, notamment à travers des modifications dans les matériaux utilisés, ne souhaite pas baisser une nouvelle fois le montant fixé afin de ne pas dénaturer le monument initial. Celui-ci fait donc pression auprès de la mairie pour obtenir des fonds supplémentaires ; 300 francs leurs sont accordés pour les fondations. En novembre 1910, le Souvenir Français accorde la somme de 1000 francs au comité, rendant le projet réalisable. Une fois le monument terminé, les frais d'inauguration sont pris en charge par la municipalité, soit 3 000 francs nécessaires à l'organisation de l'évènement.

Concernant le monument aux morts du square Saint-Martin, en 1920 le comité d'érection parvient à rassembler 70 000 francs mais à la suite de désaccords celui-ci est dissout en 1922 ; le projet est alors en stagnation. Il se voit donc confié à une Commission municipale des Beaux-Arts. Le devis prévu s'élève alors à 150 000 francs. Le 9 décembre 1926, le maire Louis d'Iriart d'Etschepare organise une adjudication publique au rabais des travaux à exécuter pour l'aménagement des abords du monument. Le coût total atteint finalement la somme de 437 713 francs. En 1946, il est question de l'adjonction d'une

---

<sup>7</sup> Archives municipales de Pau, 1M2/16, Lettre du préfet des Basses-Pyrénées au maire de Pau datée du 11 janvier 1967 au sujet du financement du monument.

<sup>8</sup> Archives municipales de Pau, 1M2/16, réponse du maire de Pau au préfet le 22 février 1967.

plaque à la mémoire des morts 1939-1945. Lors d'une délibération du conseil municipal le 7 octobre 1946, le sujet est alors abordé, incluant la question du budget à prévoir ; le devis des travaux s'élève à 10 100 francs<sup>9</sup>.

Enfin, l'érection du monument de *la Pleureuse* édifié à la mémoire des victimes des Allemands, situé dans le carré militaire du cimetière de Verdun, a fait l'objet d'une délibération du conseil municipal le 29 mai 1946 dont la somme des travaux s'élèverait à 260 000 francs<sup>10</sup>. Cependant, en octobre 1946, le préfet refuse l'érection d'une stèle au cimetière à la mémoire des victimes de la guerre 1939-1945<sup>11</sup>. Cependant, c'est en octobre 1949 qu'une nouvelle délibération du conseil municipal se tient, portant sur l'achat d'une statue au sculpteur Ernest Gabard. Le sculpteur accepte de céder à la ville son œuvre pour la somme de 100 000 francs. L'achat de cette sculpture est finalement financé par les commissions des Beaux-Arts et des Finances<sup>12</sup>.

Si la mise en place de lieux de mémoire suscite autant d'intérêts pour les acteurs de la mémoire comme pour la municipalité, ce n'est pas simplement par philanthropisme envers les anciens qui se sont battus pour la Liberté. L'inscription mémorielle joue en effet un rôle important dans l'espace urbain suscitant de nombreux enjeux.

## **II - Le rôle de l'inscription mémorielle dans l'espace urbain**

### ***A - De la géographie sociale des lieux de mémoire***

Selon Vincent Veschambre, l'inscription mémorielle peut se traduire par deux notions clés : la « *trace* » et la « *marque* ». Toutes deux désignent la matérialisation dans l'espace

---

<sup>9</sup> Archives municipales de Pau, 1D1/56, Registre de délibérations du conseil municipal, séance du 7 octobre 1946 au sujet de l'adjonction d'une plaque à la mémoire des morts 1939-1945 sur le monument aux morts du boulevard des Pyrénées, p. 399-400.

<sup>10</sup> Archives municipales de Pau, 1D1/56, Registre de délibérations du conseil municipal, séance du 29 mai 1946 au sujet du concours pour l'érection d'un monument à édifier à la mémoire des victimes des Allemands dans le carré des fusillés au cimetière, p. 369.

<sup>11</sup> Archives municipales de Pau, 1D1/56, Registre de délibérations du conseil municipal, séance du 7 octobre 1946, p. 399-400.

<sup>12</sup> Archives municipales de Pau, 1D1/58, Registre de délibérations du conseil municipal, séance du 11 octobre 1949 au sujet de l'achat d'une statue au sculpteur Gabard, p. 33.

de quelqu'un ou d'une action<sup>13</sup>. Celles-ci présentent pourtant une distinction qu'il est important de préciser. La « *trace* » fait référence à ce qui reste du passé, au champ de l'histoire et à la mémoire, tandis que la « *marque* » se rapporte au présent, à une action plus récente<sup>14</sup>. La réutilisation d'une trace permet de légitimer sa place et de la matérialiser par un lieu de mémoire. Paul Ricœur, dans *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli* parle de « *la représentation présente d'une chose absente.* »<sup>15</sup> Il fait alors ici référence à la notion de « *marque* », ce qui nous permet d'établir un lien direct entre la « *mise en mémoire* » et le « *marquage* »<sup>16</sup>. Cette relation entre ces deux termes affiche en outre l'existence d'un aspect géographique qu'il est important de prendre en compte dans le processus mémoriel<sup>17</sup>.

La dimension spatiale de la mémoire nous permet alors d'affirmer qu'il existe, pour les lieux de mémoire, des enjeux géographiques s'inscrivant dans une géographie que l'on peut nommer « géographie sociale ». Maurice Halbwachs, sociologue, précurseur des études sur la mémoire, dans son ouvrage sur *La Mémoire collective* publié en 1950, prête une attention particulière à la relation entre mémoire et espace ; il dit ceci : *Il n'est point de mémoire collective qui ne se déroule dans un cadre spatial.* »<sup>18</sup> De plus lorsqu'il y a mémoire collective, il y a héritage, et depuis une trentaine d'années un intérêt se développe autour de toutes les formes de mémoire, de commémoration et avec celles-ci un élargissement de la notion de patrimoine<sup>19</sup>. Le patrimoine est alors plus que jamais au centre des attentions, ce qui explique que de nombreux acteurs cherchent sans cesse à le renouveler. Bernard Bret et Nicole Commerçon expliquent d'ailleurs que cet enthousiasme grandissant est particulièrement marqué dans les villes :

---

<sup>13</sup> VESCHAMBRE (V.), *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 10.

<sup>14</sup> *Idem.*

<sup>15</sup> RICOEUR (P.) in VESCHAMBRE (V.), *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 13.

<sup>16</sup> VESCHAMBRE (V.), *Traces et mémoires...op. cit.*, p. 13.

<sup>17</sup> *Idem.*

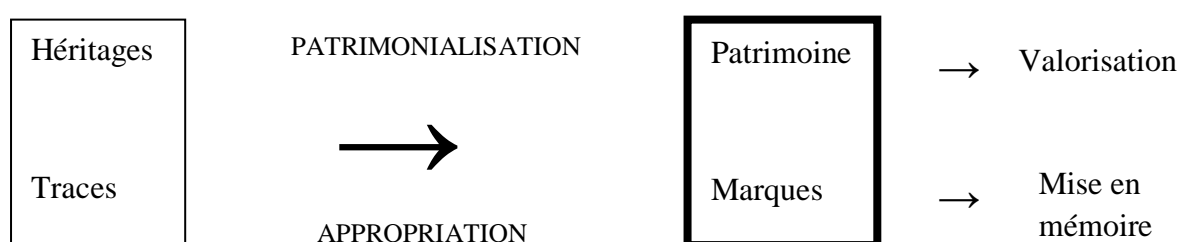
<sup>18</sup> HALBWACHS (M.) in VESCHAMBRE (V.), *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 13.

<sup>19</sup> VESCHAMBRE (V.), *Traces et mémoires...op. cit.*, p. 14.

« L'espace urbain enregistre les marques du passé d'une façon plus concentrée que l'espace rural, faisant en sorte que la densité patrimoniale, combinée avec la densité démographique, rend la question plus complexe et ses enjeux plus aigus. »<sup>20</sup>

Les enjeux, c'est ce dont il est question ici. Face au contexte historique de la guerre 1939-1945 qui a vu le territoire français occupé par les troupes allemandes et qui en est sorti fragilisé lors de la Libération, les questions de réappropriation du territoire sont alors survenues. Nous pouvons dans ce cas supposer que cet intérêt nouveau pour la mise en mémoire du patrimoine est directement lié avec la question de légitimer la réappropriation d'un espace<sup>21</sup>. Un besoin pour la nation, et dans notre cas pour la ville, de reconquête d'un lieu qui lui avait été enlevé, et avec lui sa population. Les lieux de mémoire s'insèrent donc dans une logique de patrimonialisation, qui est « un processus de reconnaissance et de mise en valeur (...) d'espaces hérités. »<sup>22</sup> Celle-ci est donc une forme d'inscription spatiale et temporelle jouant un rôle central de valorisation et de légitimation<sup>23</sup>. Dans un deuxième temps sont mis en place la mise en mémoire et la commémoration de ces lieux, favorisant l'ancrage de l'espace, associé au souvenir, au sein de l'opinion publique.

#### Schéma 1 : Patrimonialisation et mise en mémoire



<sup>20</sup> BRET (B.) et alii in VESCHAMBRE (V.), *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 14.

<sup>21</sup> VESCHAMBRE (V.), *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 14.

<sup>22</sup> *Idem.*

<sup>23</sup> *Ibidem.*

Les lieux de mémoires interviennent alors en tant que marques d'une histoire commune, rassemblant la société autour de la mémoire collective. L'inscription mémorielle dans l'espace joue donc un rôle unificateur en faisant intervenir le sentiment d'appartenance d'une même population. De la même manière, les acteurs politiques s'engagent dans ce nouvel intérêt qu'est le patrimoine mémoriel.

### ***B - Des enjeux politiques de la mémoire***

Lors de sa campagne électorale, François Mitterrand<sup>24</sup> fait de la mémoire une des lignes directrices de son programme politique. Le jour de sa prise de pouvoir officielle, le 21 mai 1981, la cérémonie d'investiture est placée sous le signe de la mémoire collective<sup>25</sup>. Par ailleurs, en 1982 la structure administrative qui dépendait du ministère des Anciens Combattants reprend le nom de Délégation à la mémoire et à l'information historique<sup>26</sup>. On voit alors que la mémoire devient clairement un enjeu politique, dépassant largement l'intérêt historique. C'est alors que le pays entre dans une logique de commémoration. Par ailleurs, l'édification de lieux de mémoire peut servir à étayer une mémoire nationale déclinante. Le devoir de mémoire s'impose alors comme élément majeur de la restructuration du pays et se différencie du travail de mémoire exercé par certains acteurs comme les historiens, à travers le fait que ce premier inclue une notion d'obligation.

Concernant la période qui nous intéresse, au lendemain de la guerre, de Gaulle souhaite effacer les côtés sombres telles que les différentes formes de collaboration, pour mettre en avant une Nation résistante, unie derrière lui après son appel du 18 juin. On note alors ici que le Général cherche à ôter des souvenirs traumatisants de la mémoire collective afin de renforcer un sentiment national ayant pu être ébranlé pendant et après la guerre. Les acteurs politiques voient alors dans l'exploitation de la mémoire, qu'elle soit nationale ou locale, un moyen de légitimer leurs idéologies à travers une dimension identitaire et la volonté de rendre le « *passé vivant* »<sup>27</sup>. Les lieux de mémoire en sont la matérialisation,

---

<sup>24</sup> Président de la République du 21 mai 1981 au 17 mai 1995.

<sup>25</sup> JOUTARD (P.), *Histoire et mémoire...op. cit.*, p. 28.

<sup>26</sup> *Idem.*

<sup>27</sup> *Ibidem*, p. 203.

notamment les monuments, qui permettent de rendre concret le travail de deuil et le partage de la mémoire. Ils représentent ainsi l'institutionnalisation de la mémoire incluant des enjeux de pouvoir. Le sens donné aux monuments, plus encore qu'aux cérémonies de commémorations, peut donc faire l'objet de controverses<sup>28</sup>. Ainsi l'édification d'un monument correspond à un thème donné de la Seconde Guerre mondiale, renvoyant lui-même à une doctrine politique précise. Par ailleurs, à partir de la Libération jusqu'aux années 1970 deux forces politiques ont surplombé la vie politique de la France : d'un côté les gaullistes, de l'autre les communistes. Les choix faits à travers l'édification des lieux de mémoire sont directement liés à ces deux mouvances politiques. Par la suite, le communisme s'est affaibli face à la montée du gaullisme qui a vu la personne de de Gaulle se faire sacraliser<sup>29</sup>. Patrick Chamoiseau dit lui-même que le monument « *témoigne toujours d'une force dominante enracinée et verticale.* »<sup>30</sup> On peut ainsi parler de manipulation portant sur un besoin de rendre justice aux victimes d'une part, et d'une nécessité de servir le discours politique d'une autre. Paul Valéry indique d'ailleurs :

*« L'histoire est le produit le plus dangereux que la chimie de l'intellect ait élaboré...L'histoire justifie ce que l'on veut. Elle n'enseigne rigoureusement rien, car elle contient tout et donne des exemples de tout. »<sup>31</sup>*

La mémoire constitue ainsi un outil politique au service de l'Etat et, dans notre cas, des élus locaux. Elle permet alors d'unifier les groupes, dessoudés à la suite des divergences idéologiques et politiques de la guerre. De ce fait, on l'a vu la mémoire est sélective. Les élus font le choix de commémorer certains événements dans le but précis de rallier les groupes sociaux. C'est dans cette démarche que certaines cérémonies ont été créées à l'initiative de la ville, comme par exemple celle commémorant la Libération de Pau ; la commune devient alors à son tour garante de la mémoire et actrice du temps présent.

---

<sup>28</sup> VESCHAMBRE (V.), *Traces et mémoires...op. cit.*, p. 207.

<sup>29</sup> NORA (P.), *Les lieux de...op. cit.*, Tome 2, p. 2489.

<sup>30</sup> CHAMOISEAU (P.) in VESCHAMBRE (V.), *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, p. 208.

<sup>31</sup> VALÉRY (P.) in LE GOFF (J.), *Histoire et mémoire*, Paris, Editions Gallimard, 1988, p. 198.



**CHAPITRE III**

**DE LA MEMOIRE A LA VALORISATION DU  
PATRIMOINE HISTORIQUE**

La mémoire de la Seconde Guerre mondiale à Pau entraîne une exploitation de son patrimoine et avec lui une recherche perpétuelle de sa mise en valeur. Celui-ci peut paraître restreint par rapport au riche patrimoine historique de la ville. Il est donc nécessaire ici de proposer des projets de valorisation qui permettront à la mémoire de la guerre d'être rendu plus visible par la population.

## **I - La mémoire de la guerre à Pau : état des lieux**

### ***A - Un patrimoine historique hétéroclite***

La mémoire exploitée à Pau est très catégorielle. Plusieurs histoires spécifiques à la ville sont plus particulièrement traitées que d'autres, rendant la mémoire de la guerre moins visible.

#### ***1) Pau, ville royale***

La ville brille d'abord par son château et l'héritage du roi Henri IV. A l'origine il s'agissait d'une forteresse médiévale, qui fut transformée par la suite en Palais Renaissance puis en Résidence royale sous Louis-Philippe pour enfin devenir le Musée qu'il est aujourd'hui. La naissance du futur Henri IV, le 13 décembre 1553, ne fait qu'amplifier la notoriété du château ainsi que de la ville, et c'est principalement sur cet élément que le tourisme de Pau repose. Le musée, classé Musée National, réunit à lui seul 94 622 visiteurs pour l'année 2009 et 192 823 pour l'année 2010<sup>153</sup>. Il constitue donc l'un des monuments les plus visités de France avec en moyenne 100 000 visiteurs par an<sup>154</sup>. Un chiffre non négligeable sur lequel la ville compte beaucoup. Les animations en rapport avec le château se font donc nombreuses. De multiples circuits sont mis en place pour permettre aux visiteurs de découvrir ce lieu<sup>155</sup>. Un parcours « petit train + château » permet aux touristes de profiter d'une visite guidée de deux heures, portés par un petit train touristique, durant lesquelles ils

---

<sup>153</sup> <http://www.tourisme-aquitaine.fr/>

<sup>154</sup> <http://www.pau.fr/>

<sup>155</sup> <http://fr.calameo.com/>

jouissent d'un tour de ville et d'une visite au château. Un autre leur permet d'effectuer une visite de Pau ainsi que du château cette fois à pied durant le même temps imparti. Un itinéraire plus long, d'une durée d'une demi-journée, permet également aux touristes de découvrir la ville et le château d'une façon plus poussée. Enfin, un programme d'une journée est mis en place, appelé « journée Henri IV ». Celui-ci s'organise de la manière suivante : le matin, une découverte de la ville en car est prévue suivie d'une visite au château. Le déjeuner se poursuit autour du plat emblématique du Béarn, la « Poule au pot ». Pour finir, l'après-midi les visiteurs ont la possibilité de découvrir le « Bourg vieux », centre historique près du château, puis une dernière visite s'effectue en car dans le vignoble de Jurançon. En parallèle, le château propose lui-même diverses animations pour les familles et les scolaires, lui permettant ainsi de renforcer son attractivité auprès du public.

Le château de Pau exerce donc une influence non négligeable sur l'histoire de la ville et sur son patrimoine notamment touristique. Une force pour la ville qui profite grandement de cette notoriété. L'afflux de touristes qu'engendre cette mémoire incite la ville à miser largement sur la valorisation de ce patrimoine, préférant délaisser d'autres aspects de l'Histoire non moins marquants mais peut-être moins emblématiques et moins significatifs pour la population. Le souvenir d'Henri IV et la présence du château contribuent à la renommée de la ville qui bénéficie de ce tourisme grandissant dès le XIX<sup>e</sup> siècle.

## **2) Pau, ville anglaise**

La ville de Pau attire également un certain nombre de touristes en raison de sa situation géographique, à proximité de la mer et de la montagne ; des lieux qui commencent à présenter un nouvel intérêt auprès de la population au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. La réputation du climat sédatif de Pau pour certaines maladies ne fait qu'amplifier ce phénomène, appuyée par l'ouvrage du docteur Alexandre Taylor publié en 1842, intitulé *De l'influence curative du climat de Pau et des eaux minérales des Pyrénées sur les maladies*, et par l'arrivée du chemin de fer dans la ville en 1863. C'est ainsi que tout naturellement une nouvelle population se rassemble peu à peu, constituée principalement de gens aisés, notamment des étrangers qui viennent se soigner, spécialement dans la saison d'hiver. Parmi eux, beaucoup d'Anglais et

quelques Américain du nord ; certains s’y installent même définitivement ; on assiste alors à la création d’une petite colonie d’hivernants de majorité anglaise qui établissent entre eux une vie de relations. A partir de là, l’économie de la ville repose sur cette nouvelle richesse. Ces riches étrangers imposent peu à peu un mode de vie mondain à la ville. Ils doivent se distraire et pour cela on multiplie les réceptions, les bals, les réunions, les jeux, les activités de plein air et des sports aristocratiques comme le golf, les courses de chevaux, ou encore la chasse au renard. Pau est d’ailleurs la première ville en France à posséder un golf ; il s’agit du « *plus vieux golf du monde, en dehors de ceux des îles britanniques* »<sup>156</sup>. Le golf de Pau fait aujourd’hui partie intégrante du patrimoine historique et culturel de la ville.

L’association sportive Pau Golf Club 1856 vise d’ailleurs particulièrement à valoriser son patrimoine. Son président dit lui-même : « *Nous avons une responsabilité morale de transmission du patrimoine* »<sup>157</sup>. En ce sens, de nombreux objets retraçant le passé anglais ont été légués au Pau Golf Club et inscrits à la liste des Monuments Historiques<sup>158</sup>. Dans le même élan, l’association Pau So British fondée en mars 2012 a comme objectif de « *mettre en valeur le patrimoine et l’histoire de Pau marqués par une forte présence anglo-saxonne* »<sup>159</sup>. Tout comme le golf, l’héritage anglais existe aussi à travers de nombreuses villas érigées pendant le XIX<sup>e</sup> siècle pour accueillir cette nouvelle population. Ces villas existent toujours aujourd’hui, beaucoup ont été récupérées, par la ville ou par des associations. Cependant, la ville garde avant tout l’empreinte cosmopolite qu’ont laissée les Anglo-Saxons à Pau. Un patrimoine immatériel se bâtit autour de cette histoire paloise anglaise et la mémoire collective garde les stigmates du passage des Anglais. Les transformations que cette nouvelle population a entraîné dans la vie urbaine et économique de Pau restent encore bien présentes aujourd’hui dans l’esprit des habitants et de la ville ; de nombreux noms de rues et de résidences le rappellent d’ailleurs sans cesse.

Ces deux exemples montrent bien l’existence de multiples mémoires dans la ville de Pau, dominées essentiellement par la figure du roi Henri IV. Une forme de concurrence peut s’exercer entre ces mémoires, effaçant quelque peu la mémoire de la guerre pour diverses

---

<sup>156</sup> <http://www.paugolfclub.com/>

<sup>157</sup> <http://www.sudouest.fr/>

<sup>158</sup> *Idem.*

<sup>159</sup> <http://www.larepubliquedespyrenees.fr/>

raisons, souvent touristiques. Le patrimoine historique de Pau apparaît alors comme un patrimoine plutôt hétérogène et dispersé. A côté de ces grands exemples représentatifs d'un conflit de mémoires, cette hétérogénéité peut également être perçue à l'intérieur même de la mémoire de la guerre et de son patrimoine. On y trouve essentiellement des stèles érigées pour les évadés de France, des plaques concernant les anciens du STO et des lieux consacrés à la Résistance et à la Déportation. Des thèmes qui sont largement abordés à Pau, comme dans les autres villes de France, et qui peuvent enlever à la ville et à sa mémoire, toute leur spécificité. La diversité thématique exploitée apparaît donc comme très réduite ; de nombreux thèmes transversaux pourraient être bien plus mis en avant afin de mettre en valeur une histoire moins connue mais propre à la ville de Pau.

### ***B - Des actions peu présentes dans la ville***

Quelques actions concernant la mémoire de la Seconde Guerre mondiale sont organisées, mais se révèlent plutôt rares et ne concernent souvent que le département des Basses-Pyrénées dans la globalité et pas la ville de Pau.

Un concours national de la Résistance et de la Déportation est notamment ouvert aux collégiens de troisième ainsi qu'aux lycéens. Celui-ci est organisé d'abord au niveau départemental puis au niveau national pour les meilleures réalisations. Il consiste, pour les élèves, à présenter un travail collectif ou individuel sur un sujet donné en rapport avec la Résistance et la Déportation, permettant de transmettre son histoire et de perpétuer la mémoire des faits historiques concernés<sup>160</sup>. Ce concours rassemble les associations d'anciens résistants et déportés ainsi que les professeurs d'élèves. Il est organisé par l'éducation nationale, cependant celle-ci ne s'implique pas dans le projet. La remise des prix de ce concours scolaire s'est déroulée pour l'année 2014, le mardi 27 mai à Pau dans la villa Sainte-Hélène, actuelle résidence du préfet M. Pierre-André Durand qui préside la cérémonie. Elle débute par un discours du directeur du service départemental de l'ONACVG des Pyrénées-Atlantiques, M. Jean-François Vergez, puis se poursuit par un discours de M. Jean Chiama, professeur honoraire et président du Comité départemental du prix de la Résistance et de la

---

<sup>160</sup> <http://www.education.gouv.fr/>

Déportation. Vient ensuite le témoignage du Général Yves Marinelli, déporté au titre de la Résistance et président d'honneur du Comité départemental du prix de la Résistance et de la Déportation. S'en suivent les discours de Monsieur Pierre Barrière, directeur des Services académiques de l'Education nationale et du préfet pour terminer par la remise des prix avec une lecture du palmarès et l'appel des personnalités devant remettre les prix, par M. Jean Chiama<sup>161</sup>. Un programme de cinéma pour les collégiens dans le département a également été lancé il y a maintenant trois ans, avec la proposition de l'institutionnaliser mais ce projet n'a pas suscité assez d'engouement.

On note donc ici qu'il semble difficile pour les acteurs chargés de transmettre la mémoire de mener des actions suscitant suffisamment d'enthousiasme pour pouvoir les rendre pérennes. De nombreuses études ont par ailleurs été effectuées concernant les Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale. En 2013, une quinzaine d'associations travaillant sur les mémoires de la guerre dans le département ont été mises en relation. A l'automne 2010 un programme de recherches avait également été lancé toujours sur le même thème, à la suite de la demande du service départemental de l'ONACVG. En 2013, le programme inclue la participation de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour ainsi qu'une association de professeurs émérites. Chaque année est d'ailleurs organisé un colloque se rapportant au thème de la Seconde Guerre mondiale dans les Basses-Pyrénées<sup>162</sup>. Le programme mis en place donne également lieu à des publications, des recueils de témoignages, des collaborations avec le service éducatif des archives départementales ainsi qu'avec des étudiants de l'UPPA à qui on confie des études universitaires sur le sujet, et pour finir une exposition<sup>163</sup>.

L'histoire paloise de la Seconde Guerre mondiale se trouve alors délaissée derrière une histoire départementale, expliquant le nombre restreints de projets proposés pour sauvegarder la mémoire de la ville, d'autant plus qu'aucune étude spécifique n'a été menée sur les lieux de mémoire à Pau. Un manque d'exploitation de la mémoire, qui explique la mauvaise

---

<sup>161</sup> <http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/>

<sup>162</sup> Voir Annexe 34.

<sup>163</sup> <http://www.onac-vg.fr/>

connaissance des Palois pour cette période de l'histoire dans leur ville et un désintérêt de toute forme de commémoration s'y rattachant.

### ***C - La perception de la mémoire de la guerre par la population paloise***

Face aux projets menés par les différents acteurs chargés de transmettre la mémoire de la Seconde Guerre mondiale à Pau, il est intéressant de se demander comment cette mémoire est perçue par la population paloise. Pour répondre à cette question, il est nécessaire d'aller interroger les habitants de Pau et de son agglomération. Pour cela, nous nous appuyerons sur un questionnaire réalisé spécifiquement sur le thème de « La mémoire de la Seconde Guerre mondiale à Pau » auquel soixante-cinq Palois âgés de 18 ans à 87 ans ont bien voulu répondre<sup>164</sup>. Pour réaliser cette enquête, deux formes de questionnaires ont été créées. Une forme papier, qui a été distribuée au sein de la faculté ainsi que dans les rues de Pau, puis une forme numérique qui a été largement partagée sur les réseaux sociaux afin que le plus grand nombre puisse y répondre. De ces témoignages, ressortent certaines grandes idées communes qui doivent être prises en compte afin de disposer des outils nécessaires à l'amélioration de la transmission de cette mémoire dans un futur proche.

#### ***1) Des lieux de mémoire peu ou mal connus***

Ce que l'on peut retenir dans un premier temps, c'est que le grand public semble n'avoir qu'une vague connaissance de l'existence des lieux de mémoire consacrés à la Seconde Guerre mondiale à Pau. Les plus connus par les Palois sont le Monument aux Morts situé place Saint Martin, le musée de la Résistance et de la Déportation au parc Lawrence ou encore le Mémorial de la Résistance et de la Déportation place Albert 1<sup>er</sup>. Sur une trentaine de monuments, plaques et stèles, seuls trois retiennent donc l'attention du public. De plus, certains n'en connaissent aucun, et le fait même de connaître ces lieux ne permet pas de dire que le message qu'ils transmettent est bien présent dans l'esprit des Palois. Les monuments, particulièrement, sont constitués d'une multitude de symboles ne pouvant pas être intégrés par tous. Ils ne sont donc pas assez accessibles à la connaissance du grand public, ce qui peut *a*

---

<sup>164</sup> Voir Annexe 35.

*fortiori* leur faire perdre de l'intérêt. La plupart des personnes passent devant sans s'y arrêter et sans prendre le temps de chercher à comprendre leur signification. Ils se fondent alors dans le décor urbain et deviennent des objets décoratifs, esthétiques, au même titre qu'un arbre ou une fontaine. Un certain nombre de Palois pensent effectivement qu'il manque à ces lieux de mémoire un panneau informatif qui leur permettrait de mieux saisir le sens de l'édification d'un tel monument.

## 2) L'intérêt des Palois pour la Seconde Guerre mondiale

Beaucoup de Palois connaissent effectivement mal ou très peu l'histoire de leur ville pendant cette guerre ; certains d'entre eux pensent même qu'elle n'a jamais connu l'Occupation allemande, or on sait que la villa Saint Albert dans l'avenue Trespoey fut pendant un temps le siège de la *Gestapo*<sup>165</sup>. Cette mauvaise connaissance ne relève cependant pas d'un manque d'intérêt des Palois pour cette période ; beaucoup soulèvent le fait qu'il est important de continuer à transmettre la mémoire du conflit « *pour ne pas oublier le sacrifice de ceux qui se sont battus pour notre liberté* » disent certains ou encore parce que « *l'Histoire et notre passé constituent la base, les fondations de ce que nous sommes aujourd'hui, pour continuer à construire ce que nous deviendront* » déclarent d'autres. On voit donc à travers ces témoignages que la mémoire de la guerre est bien présente dans les esprits, qu'elle constitue un objet important de notre patrimoine intellectuel mais que les actions menées en vue de la véhiculer ne correspondent néanmoins pas aux attentes de la population.

## 3) Le manque d'attractivité des cérémonies

Peu de Palois participent d'ailleurs aux différentes cérémonies commémoratives organisées chaque année. Beaucoup se sentent exclus de ce genre de manifestations qui réunissent généralement des membres d'anciens combattants et d'associations. Certains parlent d'un « *entre soi, entre "anciens combattants" pas assez partagé avec les citoyens et surtout les jeunes.* », d'autres déclarent ne pas ressentir le besoin de participer à ce genre de cérémonie pour se sentir concernés. Ces cérémonies semblent donc ne pas correspondre à la

---

<sup>165</sup> Voir Annexe 8.



totalité de la population et à ses besoins, qui sembleraient être plus organisés par et pour une partie restreinte ayant un lien direct avec la guerre. Quant aux associations en rapport avec la Seconde Guerre mondiale, une petite minorité seulement connaît leur existence ; leurs actions sont très mal connues par la population paloise, beaucoup n'en connaissent aucune et ne sont pas en mesure d'expliquer quelles sont leurs missions.

#### **4) Un impact réduit sur la population**

L'impact de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale à Pau sur la population apparaît alors très réduit. Beaucoup se sentent concernés mais peu prennent le temps de s'impliquer personnellement dans les associations ou même les manifestations. Les conséquences d'une mauvaise médiation engendrent un manque d'intérêt pour le patrimoine historique de la guerre. L'histoire de la Seconde Guerre mondiale est une histoire assez récente, qui fait l'objet de nombreux documentaires ; elle peut donc être perçue comme trop présente par certains qui finissent par s'y désintéresser. Cette banalisation de la guerre entraîne *a fortiori* une dilution de son message initial. Il s'agirait donc de chercher dans un premier temps à sensibiliser plus profondément la population à son histoire locale afin de susciter un intérêt plus poussé de sa part et de la rendre bien plus réceptive aux actions de patrimonialisation.

## **II - Une patrimonialisation de la mémoire : de la théorie à la pratique**

### ***A - La sensibilisation du public : une étape primordiale***

L'intérêt qui est porté à la mémoire de la Seconde Guerre mondiale à Pau est plutôt restreint. Les nouvelles générations s'y attardent peu, tout comme les précédentes, celles des parents et des grands-parents. Les anciens combattants, eux-mêmes, peuvent montrer un certain désintérêt pour cette période dès lors que ce sont des faits qui ne les concernent pas personnellement. Il convient alors de soulever la question de la sensibilisation du public.

Quel public doit-on viser et de quelle manière ? Bien sûr, selon les générations, les méthodes et les discours de sensibilisation ne seront pas les mêmes. Il est essentiel dans un

premier temps de s'appuyer sur le sentiment d'appartenance. Dans la pensée collective, celui-ci est généralement déjà présent soit par des liens familiaux directs avec la guerre ou simplement par une histoire commune nationale ou locale. Seulement, il tend à s'estomper ou bien à se banaliser avec le temps. Dans ce cas, le patrimoine peut véritablement jouer un rôle social en rassemblant la population autour d'une identité propre. En ce sens, Pierre Nora soutient que :

*« Le patrimoine est devenu l'un des maîtres-mots de la conscience historique contemporaine, passant de l'acception presque notariale qui était encore la sienne à la fin des années soixante et soixante-dix à une définition beaucoup plus contraignante et envahissante : non plus le bien dont on hérite, mais le bien constitutif de la conscience collective d'un groupe : véritable retournement. A ce titre, il est venu rejoindre dans la même constellation passionnelle les mots "mémoire", "identité", dont il est devenu presque synonyme. »<sup>166</sup>*

De même que, selon Dominique Audrerie, « *le patrimoine est le repère et la référence identitaire* »<sup>167</sup>, c'est-à-dire que celui-ci permet de favoriser et de renforcer le lien social à travers la mise en valeur d'une identité commune. Le patrimoine contribue ainsi à légitimer la préservation et la valorisation de l'histoire de la guerre en responsabilisant les générations actuelles et à venir à l'égard d'un passé commun. Du patrimoine naît donc une « *conscience morale collective* »<sup>168</sup>, comme la nomme Dominique Audrerie, qui permet à une même société de sauvegarder et de transmettre la mémoire d'une histoire singulière et propre à celle-ci. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de sensibiliser la population à son passé et à son patrimoine local.

Des campagnes de sensibilisation peuvent être effectuées dans les écoles. Des concours sont déjà organisés, comme on l'a vu précédemment, afin d'intéresser les élèves au thème de la Seconde Guerre mondiale. D'autres actions peuvent être menées, telles que des visites au musée de la Résistance et de la Déportation de Pau avec l'organisation de

---

<sup>166</sup> NORA (P.) in AUDRERIE (D.), *Questions sur le patrimoine*, Bordeaux, Editions Confluences, 2003, p. 23-24.

<sup>167</sup> *Idem*, p. 25.

<sup>168</sup> *Ibidem*, p. 27-28.

rencontres avec d'anciens résistants et/ou combattants. Bien sûr, ces rencontres ne seront bientôt plus possibles, il peut alors être intéressant d'instaurer dans les écoles des travaux sur des thèmes donnés, comme par exemple raconter comment la Seconde Guerre mondiale a été vécue dans la famille des élèves pour les plus petites classes. Des activités scolaires peuvent également être pensées en collaboration avec le service pédagogique des archives pour initier les élèves du premier et second degré à développer un intérêt plus poussé pour cette période de l'histoire. Pour être efficace, cette démarche se doit d'être régulière et innovante. On peut par exemple fournir aux élèves des documents d'archives accompagnés de questions auxquelles ils doivent répondre et pourquoi pas par la suite organiser un circuit qui retracerait les événements étudiés en amont avec comme points de relais les différents monuments, plaques et stèles situés dans la ville auxquels ils devront s'arrêter tour à tour et où chacun devra se montrer capable d'expliquer brièvement les raisons de leur édification.

Pour le reste de la population, bien que des cérémonies commémoratives soient organisées chaque année, celles-ci ne suscitent pas suffisamment l'intérêt de la population paloise. Des journées d'Histoire à thème pourraient également être ajoutées au calendrier mémoriel avec l'idée de rassembler une population plus hétérogène (les cérémonies étant le plus souvent constituées d'anciens combattants, de leur famille, de membres d'associations, des élus locaux, d'élèves des petites écoles accompagnés de leurs parents, etc.). Des documentaires rassemblant des témoignages de résistants et d'anciens combattants pourraient être diffusés sur un grand écran gratuitement en place publique, ainsi que des activités qui, lors de ces journées, favoriseraient la participation du public en faisant venir tour à tour par exemple une personne pour raconter une anecdote, un événement particulier qui lui aurait été transmis et qu'elle estime marquant. On serait alors dans une vulgarisation de l'Histoire qui permettrait plus aisément à tous de se sentir concerné.

Permettre à la population de se sentir directement concernée par cette guerre lui donnerait la possibilité de s'y intéresser d'avantage et s'impliquer plus profondément dans les manifestations sur le sujet. De plus, ce genre d'événements pourrait être relayé via internet et les réseaux sociaux, contribuant à une meilleure communication et donc par extension à plus de participations.

## ***B - Des outils de communication actuels***

La valorisation du patrimoine de la ville de Pau passe par des lieux clés qui marquent, dans l'espace urbain, la mémoire de la guerre. Quelques éléments nous permettent de penser que celle-ci semble aujourd'hui ne pas être assez exploitée. Si la valorisation du patrimoine doit passer dans un premier temps par une sensibilisation de l'opinion publique, elle ne s'arrête cependant pas là. De nouveaux outils doivent être utilisés et intégrés par les différents acteurs en charge de transmettre la mémoire de la guerre.

### ***1) Le site internet***

De nos jours, nombreux sont les moyens de diffusion de l'information et de communication. Parmi eux, un en particulier occupe une place et un rôle prépondérants dans la transmission au public de l'information : le site internet. Celui-ci correspond à un outil actuel et interactif, qui s'insère dans la société de notre époque. Avec le développement des nouvelles technologies, une grande majorité de la population est connectée en quasi-permanence à internet grâce à l'apparition et à la démocratisation des ordinateurs portables, smartphones et tablettes tactiles. Un site internet moderne et dynamique, adapté à un public ciblé constitue alors un moyen non négligeable pour regagner l'intérêt de la population en terme de patrimoine historique.

Concernant la mémoire de la Seconde Guerre mondiale à Pau, le Musée de la Résistance et de la Déportation situé à la Villa Lawrance, n'a pas de site internet propre, ce qui pose un problème de communication au public. Les informations relatives au musée sont accessibles à partir du site sur le tourisme de la ville<sup>169</sup>. Celui-ci nous donne accès à six photos, accompagnées d'une brève présentation du musée, de ses horaires et jours d'ouverture, et les contacts de son président et vice-président. Le manque d'informations relatives au musée et à l'histoire du département paraît alors évident, ce qui peut engendrer

---

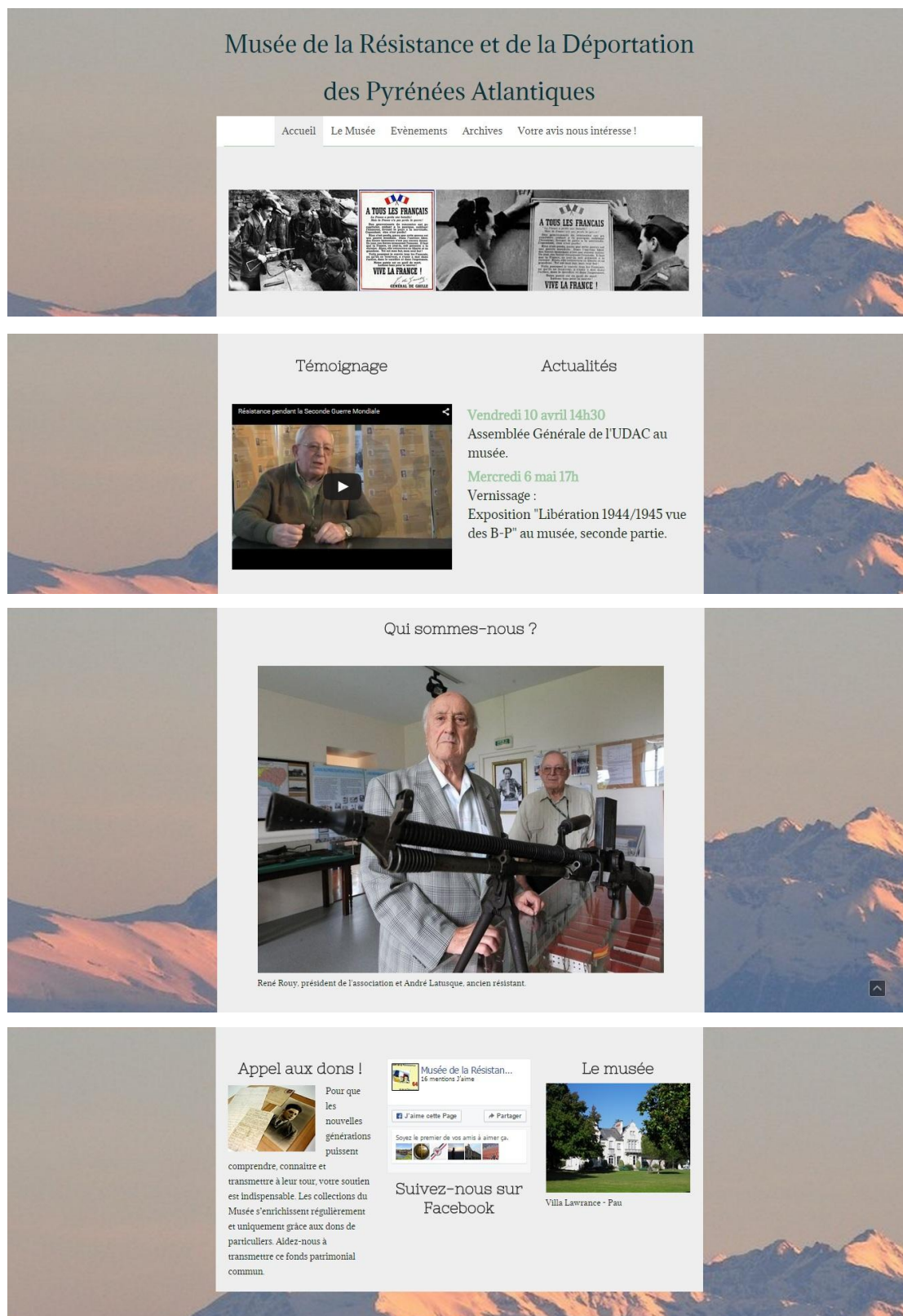
<sup>169</sup> <http://www.pau-pyrenees.com/>

nécessairement un manque d'attraction pour le musée lui-même. Il est donc primordial que nous nous intéressions à la création d'un site internet dédié au Musée de la Résistance et de la Déportation de Pau. Celui-ci devrait comporter dans un premier temps un nom de domaine simple et facile à retenir, tel que « musee-resistance-pau », de façon à ce que son référencement dans les moteurs de recherche soit bon et qu'il puisse se trouver dans les dix premiers résultats. Il est ensuite important de s'attacher à la présentation du site. Une page d'accueil soignée, épurée et moderne constituerait un élément important pour donner envie au visiteur de continuer la visite. Celle-ci doit lui permettre de voir défiler directement sous ses yeux les dernières actualités du musée et pourrait également contenir une barre de sélection lui permettant de mieux cibler sa recherche en sélectionnant son statut, par exemple élève, enseignant, chercheur ou simple visiteur. Il serait également intéressant de pouvoir accéder facilement à l'histoire de la guerre dans le département et aux expositions permanentes et temporaires qui sont présentées dans le musée. Une catégorie pourrait être ajoutée incluant les objets et archives du musée, des vidéos de témoignages ou d'évènements particuliers organisés par l'association en charge du musée. L'utilisation d'un site internet ne nécessite pas forcément de fonds importants ; certains, comme « Jimdo <sup>170</sup> », permettent à tout un chacun de créer un site internet gratuitement et facilement.

---

<sup>170</sup> <http://www.jimdo.com/>

**Figure 20 : Exemple de page d'accueil pour le site internet du Musée de la résistance et de la Déportation. (Production Laura Lalanne)**



De la même manière que pour le musée, un site internet pourrait être créé en vue de recenser tous les lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale dans la ville, avec autant d'informations que nécessaire s'y rapportant ainsi que toutes les actualités concernant les manifestations telles que les cérémonies commémoratives, les inaugurations d'expositions, etc.

## *2 ) Les réseaux sociaux*

De même que le site internet, d'autres nouvelles technologies de communication ont fait leur apparition au cours de la dernière décennie. Parmi elles les réseaux sociaux en ligne, qui représentent de nos jours un moyen efficace et peu coûteux de transmettre de l'information à un public large et dans un délai très court. Ainsi les réseaux sociaux, comme Facebook ou Twitter, peuvent aider une association à se faire connaître, à rendre publiques ses activités, les missions pour lesquelles elle s'est engagée et gagner l'adhésion de nouveaux membres. Pour reprendre l'exemple du Musée de la Résistance et de la Déportation de Pau, celui-ci dispose d'un compte Facebook<sup>171</sup>. Néanmoins, la page du musée n'a pas été mise à jour depuis décembre 2011. Or, l'intérêt de ce genre de technologie est d'entretenir une communication permanente avec le public. Le manque d'actualisation de la page influe alors directement sur le nombre d'utilisateurs qui la suivent ; par conséquent le musée est peu ou mal connu. L'actualisation régulière de la page serait alors un moyen pour le musée de diffuser les événements qu'il organise et de faire connaître les expositions temporaires qui y sont présentées, le but étant de développer la notoriété du musée et de sensibiliser le public aux valeurs qu'il véhicule. Une page Facebook propre à la mémoire de la Seconde Guerre mondiale pourrait également permettre à la ville d'afficher les actualités concernant les cérémonies, les expositions et toutes sortes d'activités mises en place afin de valoriser et sauvegarder le souvenir de la guerre. Les réseaux sociaux rencontrent une grande popularité chez les jeunes générations, ce qui permettrait de les sensibiliser un peu plus sur le sujet.

---

<sup>171</sup> <https://www.facebook.com/pages/Mus%C3%A9e-de-la-R%C3%A9sistance-et-de-la-D%C3%A9portation-des-Pyr%C3%A9n%C3%A9es-Atlantiques/289713017738734?fref=ts>

### 3) Les applications pour smartphones et tablettes

Avec l'apparition et la démocratisation des nouvelles technologies, de nouveaux types de programmes ont vu le jour sous formes d'applications mobiles. Les applications sont des logiciels « téléchargeables de manière gratuite ou payante et exécutables à partir du système d'exploitation »<sup>172</sup> d'un smartphone ou d'une tablette tactile. Au départ celles-ci permettaient la récupération d'informations personnelles comme le courrier électronique. Ensuite, avec la demande des utilisateurs et l'évolution des outils de développement, les applications ont vu leur domaine s'élargir avec notamment les jeux mobiles, le GPS, ou encore la réalité virtuelle<sup>173</sup>. La réalité virtuelle, ou réalité augmentée, « est une technique permettant d'insérer en temps réel un élément 2D ou 3D dans une image réelle. »<sup>174</sup> Offrant une nouvelle perspective d'exploitation du patrimoine, elle est de nos jours de plus en plus fréquemment utilisée en termes de valorisation par différentes structures culturelles. Une application permet notamment de profiter de cette innovation : Aurasma. Celle-ci permet de lire et de créer soi-même sa propre réalité augmentée ; il suffit d'incruster, à l'aide de son téléphone ou de sa tablette, une image, une vidéo ou encore un texte sur une image réelle.

Pour la ville de Pau, cette application peut s'avérer intéressante, en termes de patrimoine historique, pour renseigner sur chacun des monuments, plaques et stèles présents dans la ville, un texte explicatif de l'évènement associé au lieu de mémoire concerné. L'idée serait ici de permettre aux personnes se rendant sur un lieu de mémoire, de pouvoir accéder aux informations concernant les causes de l'érection du monument ou de l'apposition de la plaque ou de la stèle, en dirigeant l'objectif de l'appareil photo de son smartphone vers l'objet en question via l'application Aurasma. Celle-ci redirigerait directement le visiteur vers un texte, plus ou moins succinct, qui établirait les faits historiques relatifs au monument visé, avec, pourquoi pas, des détails plus ou moins précis sur les noms qui y sont portés. Cette application s'inscrit dans la même idée que les Flash Codes, c'est-à-dire une image renvoyant à un lien ou un fichier permettant l'accès à des informations plus approfondies sur l'image en question, avec l'avantage ici, de ne pas avoir à inscrire de code spécifique pour pouvoir être redirigé, ce qui permet de ne pas dénaturer le support d'origine.

---

<sup>172</sup> <http://www.definitions-webmarketing.com/>

<sup>173</sup> <https://fr.wikipedia.org/>

<sup>174</sup> <http://www.definitions-marketing.com/>



### ***C - Repenser la mise en valeur des lieux de mémoire sur le terrain***

D'autres actions plus traditionnelles peuvent être menées, afin de valoriser au mieux les lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale à Pau. D'abord, la mise en place de panneaux explicatifs accompagnant les monuments pourraient aider le public qui s'y attarde à comprendre plus facilement les raisons de son édification. L'architecture des monuments est souvent mal comprise et les informations qui y sont inscrites trop brèves. Une bonne connaissance de l'histoire est souvent nécessaire, ce qui n'est pas forcément le cas de toutes les personnes passant devant ces monuments. Ces panneaux permettraient alors d'expliquer en quelques lignes les faits qui y sont rattachés. On peut même, là-encore, y ajouter un Flash Code ou un lien Aurasma pour permettre aux plus intéressés de trouver des informations plus approfondies sur le sujet via leur smartphone.

Dans la même idée que ces panneaux explicatifs, des bornes interactives peuvent aussi être mise à disposition des passants, à côté des monuments. Celles-ci permettraient à tous d'accéder directement aux informations concernant le monument et l'histoire qui s'y rattache. Elles présentent l'avantage de pouvoir aller directement sur des informations plus complètes, sans avoir nécessairement besoin d'avoir un smartphone sur soi ; elles sont donc accessibles à tous et surtout utiles pour une catégorie de public empêché, à savoir les personnes malvoyantes, puisque ces bornes pourraient inclure une lecture sonore des informations principales. Ce qu'il est important de retenir ici, c'est qu'il est nécessaire de donner du sens aux monuments exposés. Paul Ricoeur et Jean-Pierre Changeux le disent eux-mêmes à la page 170 de leur ouvrage *Ce qui nous fait penser. La nature et la règle* :

*« Toutes les traces sont au présent. Nulle ne dit l'absence, encore moins l'antériorité. Il faut alors doter la trace d'une dimension sémiotique, d'une valeur de signe, et tenir la trace pour un effet-signe, signe de l'action du sceau de l'empreinte. »<sup>175</sup>*

---

<sup>175</sup> CHANGEUX (J.P.) et alii in RICOEUR (P.), *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, Paris, Editions du Seuil, 2000, p. 552.

D'autres dispositifs peuvent encore être pensés pour rendre ces lieux de mémoire plus attractifs, comme un éclairage de nuit des monuments, des plaques et des stèles. Il s'agit de mettre en avant leur côté esthétique afin d'attirer l'attention des passants qui seraient amenés à s'y intéresser plus spontanément. C'est ce qu'a fait par exemple la ville de Reims pour son monument aux morts.



**Figure 21 : Monument aux morts de Reims éclairé de nuit<sup>176</sup>.**

Concernant les plaques, certaines sont d'ailleurs placées dans des endroits très peu mis en valeur, souvent en hauteur et se fondent très souvent dans la masse. Par exemple, celle commémorant la première réunion de refus de l'occupation allemande à l'emplacement de l'ex-café Ducau<sup>177</sup>.

---

<sup>176</sup> <http://www.pss-archi.eu/>

<sup>177</sup> Voir Annexe 7.



**Figure 22 : Plaque située sur l'immeuble de l'ex-café Ducau en 2015.  
(Cliché Laura Lalanne)**

Celle-ci ne fait l'objet d'aucune mise en valeur, elle passe complètement inaperçue, située en hauteur, au-dessus de l'entrée de l'actuelle brasserie. Un éclairage permettrait donc de rendre les plaques commémoratives plus visibles et leur redonnerait ainsi tout leur sens.

De même qu'un partenariat avec l'Office de tourisme de Pau participerait à rendre plus attractif ce patrimoine historique. Bien qu'un circuit soit déjà organisé par celui-ci tous les mercredis matin durant l'été au sein du cimetière de la ville sur le thème « la Résistance et la guerre », d'autres circuits dans la même dynamique devraient être instaurés afin de permettre aux habitants de Pau ainsi qu'aux touristes de découvrir l'histoire de la ville relative à cette période, accompagnés d'un guide. Il s'agirait de redonner vie à des lieux de mémoires commémorant le souvenir d'hommes morts pour la patrie.

# CONCLUSION

La mise en mémoire d'un passé comme celui de la Seconde Guerre mondiale peut donc être sujet à controverses. La difficulté tient ici à arriver à une entente entre les volontés et les moyens des différents acteurs de la mémoire. Celle-ci demeure cependant importante pour la stabilité et la construction de la société, qui se sert de son passé pour s'identifier et construire le temps présent. Ainsi, les choix mémoriaux sont importants car ils définiront les mœurs du groupe social et les rapports que les individus entretiennent entre eux. En ce sens, l'exploitation de la mémoire apparaît significative du rapport que la société entretient avec son passé. La commémoration constitue un lieu commun de toute population. A Pau, le patrimoine mémoriel de la guerre est cependant peu mis en valeur, souvent noyé face à d'autres mémoires plus fortes ; la population s'identifie donc sur d'autres patrimoines historiques plus aisément exploités dans la ville. L'édification de lieux de mémoire et l'organisation de cérémonies commémoratives ne suffit donc pas à rendre le patrimoine mémoriel vivant. Le « ciment » d'une bonne mise en valeur de la mémoire dépend donc du regain d'intérêt de la population pour son histoire. Le tout n'est donc pas de multiplier les événements ou les édifications, mais bien de sensibiliser les individus. De nombreux aspects du patrimoine mémoriel de Pau restent alors encore à être exploités.

Cette étude constitue alors une première approche concernant le patrimoine mémoriel de la Seconde Guerre mondiale à Pau. Il est cependant ici impossible d'en traiter tous les aspects tant un tel sujet est vaste. Les choix ont été faits ici d'élaborer une rapide présentation du patrimoine existant, en tentant de présenter les différents moyens contractés pour sa mise en place, sans oublier bien sûr celui qui n'apparaît pas encore à ce jour dans la ville. Les

perspectives politiques mériteraient d'être traitées avec plus d'attention, reflétant des enjeux de pouvoir importants.

Le sujet peut également être traité sur bien d'autres aspects qui n'ont pas été évoqués ici. Par exemple le rôle de l'école dans l'apprentissage de la mémoire. Des études plus sociologiques peuvent également être pensées, permettant d'exploiter plus largement la place du patrimoine mémoriel dans le champ social.

# ANNEXES

# ANNEXE 1

## Inventaire des lieux de mémoire à Pau

### MONUMENTS :

- Monument aux morts, place Saint Martin. (Annexe 2)
- Mémorial de la Résistance et de la Déportation, place Albert 1<sup>er</sup>. (Annexe 3)
- Monument de la Pleureuse, cimetière de Verdun, carré militaire. (Annexe 4)
- Monument aux morts pour la Patrie, place de la Libération. (Annexe 5)

### PLAQUES :

- Plaque à la mémoire des personnels de la ville morts pour la France durant la Seconde Guerre mondiale, Hôtel de ville. (Annexe 6)
- Plaque en hommage à Joseph Loustalet, place Clémenceau. (Annexe 7)
- Plaque de la première réunion de refus de l'Occupation allemande, rue de la République, ex-café Ducau, actuelle Brasserie des Halles. (Annexe 8)
- Plaque signalant le siège de la Gestapo à la villa Saint-Albert, 104 avenue Trespoey. (Annexe 9)
- Plaque des départs pour le STO, gare, pont Lalanne. (Annexe 10)
- Plaque des victimes des déportations, synagogue de Pau. (Annexe 11)
- Plaque du stadium, gare, ex-stadium. (Annexe 12)
- Plaque des internés au Palais Beaumont, palais Beaumont. (Annexe 13)
- Plaque en hommage à la famille Camus, place Gramont. (Annexe 14)
- Plaque en hommage à André Saint-Germain, route de Bordeaux, angle de l'avenue Jean Mermoz et de l'avenue Jean Sarrailh. (Annexe 15)

## ANNEXE 1 bis

- Plaque en hommage à Georges Charrodeau, père et fils, avenue Guichenné. (Annexe 16)
- Plaque en hommage aux élèves du lycée Louis Barthou, salle du parloir, lycée Louis Barthou. (Annexe 17)
- Deux plaques en hommage aux cheminots et aux agents de la SNCF tués par faits de guerre, hall de la gare de Pau. (Annexe 18)
- Plaque du départ du 18<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie en 1939, gare, cour intérieure. (Annexe 19)
- Plaque en hommage aux postiers des Basses-Pyrénées, poste rue Gambetta. (Annexe 20)
- Plaque en mémoire de Maurice Larrouturou, foirail. (Annexe 21)
- Plaque en hommage à Jacques Billoret et à Jacques Gueret. (Annexe 22)
- Plaque en hommage à Jean Biray, avenue Jean Biray. (Annexe 23)

### STÈLES :

- Stèle de la Liberté retrouvée, gare, palmeraie. (Annexe 24)
- Stèle des victimes des persécutions, gare, palmeraie. (Annexe 25)
- Stèle des Justes de France, parc Beaumont. (Annexe 26)
- Stèle du commissariat de police de Pau, commissariat de police. (Annexe 27)
- Stèle Jean Moulin, square Pierre de Chevigné. (Annexe 28)
- Stèle des martyrs du Pont-Long, stand de tir, route de Bordeaux. (Annexe 29)
- Stèle en hommage à Maurice Larrouturou, foirail. (Annexe 30)

### AUTRES :

- Fresque intégrant l'hommage aux frères Schwartzberg, lycée Louis Barthou. (Absente)
- Statue du général Pommiès, parc Lawrence. (Annexe 31)



# ANNEXE 1 ter

DENOMINATIONS 1939-1945 A PAU :

<b>Angot, Président Pierre</b> (Avenue)	<b>Daguzan, monseigneur</b> (Rue)	<b>Martyrs du Pont-Long</b> (Avenue des)
<b>Attigny, d' (Rue)</b>	<b>Déportation, de la (Place)</b>	<b>Mendes-France, Pierre</b> (Rue)
<b>Baradat, Honoré (Avenue)</b>	<b>Dormoy, Max (Rue)</b>	<b>Miguel-Hernandez</b> (Impasse)
<b>Béarn, du maquis de (Rue)</b>	<b>Estrabaut, Maurice (Rue)</b>	<b>Monsabert, général de</b> (Rond-point)
<b>Bérard, Léon (Cours)</b>	<b>Favre, Lucien (Boulevard)</b>	<b>Moulin, Jean (Rue)</b>
<b>Bouloche, André (Rue)</b>	<b>Ferrand, Paul (Rue)</b>	<b>Olivier, René (Rue)</b>
<b>Biray, Jean (Avenue)</b>	<b>Garcia-Lorca, Federico</b> (Avenue)	<b>Pambrun, du chanoine</b> (Rue)
<b>Blum, Léon (Rue)</b>	<b>Gaule, général De (Avenue)</b>	<b>Plaà, Jean (Rue)</b>
<b>Bordedebat, Armand (Rue)</b>	<b>Guernica, de (Rue)</b>	<b>Portet, de (Rue)</b>
<b>Bordelongue, Ambroise</b> (Rue)	<b>Heriot, Edouard (Boulevard)</b>	<b>Récaborde, François (Place)</b>
<b>Boudoube, du lieutenant-</b> colonel (Rue)	<b>Honoré Baradat (Lycée)</b>	<b>Résistance (Avenue de la)</b>
<b>Brossolette, Pierre (Rue)</b>	<b>Jouhaux, Léon (Rue)</b>	<b>Rhin et Danube (Avenue)</b>
<b>Camors, des frères (Rue)</b>	<b>Juin, du maréchal (Rue)</b>	<b>Saint-Exupéry (Rue)</b>
<b>Cassagne, René (Rue)</b>	<b>Lapuyade (Groupe scolaire)</b>	<b>Saint-John-Perse (Rue)</b>
<b>Cassin, René (Rue)</b>	<b>Lapuyade, Henry (Rue)</b>	<b>Sarrailh, recteur Jean</b> (Boulevard)
<b>Cavaillès, Louis (Square)</b>	<b>Lattre de Tassigny (Avenue</b> de)	<b>Schuman, Robert (Rue)</b>
<b>Champetier de Ribes</b> (Boulevard)	<b>Leclerc, du maréchal, (Rue)</b>	<b>Tanguy-Prigent (Rue)</b>
<b>Chevigné, Pierre de (Square)</b>	<b>Libération, de la (Place)</b>	<b>Zay, Jean (Rue)</b>
<b>Corps Franc Pomiès</b> (Avenue du)	<b>Mandel, Georges (Rue)</b>	

## ANNEXE 2

### Monument aux morts



Vue de face (Cliché Laura Lalanne, 2015)

**Emplacement :** Place Saint Martin

**Référence historique :** 1939-1945

**Inscriptions :** « La ville de Pau à ses morts Glorieux - 1939-1945 - A ceux d'au-delà des mers morts pour la mère Patrie »

## ANNEXE 2 bis



**Vue de dos (Cliché Laura Lalanne, 2015)**

## ANNEXE 3

### Mémorial de la Résistance et de la Déportation



(Cliché Laura Lalanne, 2015)

**Emplacement :** Place Albert 1<sup>er</sup>

**Référence historique :** 1940-1945

**Inscriptions :**

Partie gauche : « Sur les marches de la mort j'écris ton nom Liberté » Eluard

Partie droite : « Mémorial de la Résistance et de la Déportation »

Sphère centrale : « Ici sont enfermées les terres confondues des prisons et des camps hitlériens »

Médaille : « Les Français libres se souviennent »

## ANNEXE 4

### Monument de la Pleureuse



Œuvre d'Ernest Gabard (Cliché Laura Lalanne, 2015)

**Emplacement :** Cimetière de Verdun, carré militaire

**Référence historique :** 1939-1945

**Inscriptions :** « Aux morts pour la Patrie »

## ANNEXE 5

### Monument aux morts pour la Patrie



Vue de face (Cliché Laura Lalanne, 2015)

**Emplacement :** Place de la Libération

**Référence historique :** 1939-1945

**Inscriptions côté face :** « A la mémoire des enfants de Basses-Pyrénées morts pour la Patrie.  
A nous le souvenir. A eux l'immortalité » Le Souvenir Français

## ANNEXE 5 bis



Côté droit (cliché Laura Lalanne, 2015)

### Inscriptions côté droit :

« 1939-1945 Norvège – Pays-Bas – France – Résistance – Afrique – Italie – Normandie –  
Provence – Alsace – Allemagne – Autriche 1945-1954 Indochine – Corée »

## ANNEXE 6

### Plaque à la mémoire des personnels de la ville morts pour la France durant la Seconde Guerre mondiale



(Cliché Laura Lalanne, 2015)



## ANNEXE 6 bis

**Emplacement :** Hôtel de ville

**Référence historique :** 1939-1945

**Inscriptions :**

« 1939-1945

18<sup>me</sup> Régiment d'Infanterie

8<sup>me</sup> Bataillon de Chasseurs Pyrénéens – 36<sup>me</sup> Escadre Aérienne

Forces Françaises de l'Intérieur – F.F.I.

(Armée Secrète – Corps Franc Pommiès – Francs Tireurs et Partisans)

(Maquis Béarn N.AP. Réseaux de Renseignements)

A la Mémoire des Employés Municipaux Morts pour la France »

Liste de noms

## ANNEXE 7

### Plaque en hommage à Joseph Loustalet



(Cliché Laura Lalanne, 2015)

**Emplacement :** Place Clémenceau

**Référence historique :** 14 juin 1944

**Inscriptions :**

« A la mémoire de notre Camarade Joseph Loustalet Prisonnier de Guerre torturé, fusillé et pendu à cet arbre par les Allemands le 14 juin 1944 »

Le Centre d'Entraide des Prisonniers de Guerre de Pau

## ANNEXE 8

### **Plaque de la première réunion de refus de l'Occupation allemande**



(Cliché Laura Lalanne, 2015)

**Emplacement** : Rue de la République, ex café Ducau, actuelle Brasserie des Halles

**Référence historique** : 20 juin 1940

**Inscriptions** : « Ici eut lieu la première réunion clandestine de la Résistance le 20 juin 1940 »

## ANNEXE 9

### Plaque signalant le siège de la Gestapo



(Cliché Laura Lalanne, 2015)

**Emplacement :** 104 avenue Trespoey

**Référence historique :** 1942-1944

**Inscriptions :** « Aux victimes de la Gestapo 1942-1944 »

## ANNEXE 10

### Plaque des départs pour le STO



(Cliché Laura Lalanne, 2015)

**Emplacement** : Secteur gare, pont Lalanne

**Référence historique** : 1942-1945

**Inscriptions** :

« 1942-1944 Ici plus de 1500 béarnais ont été contraints de partir en Allemagne pour le travail forcé. A la mémoire des 84 d'entre eux morts victimes de leur déportation. L'Association des Déportés du Travail des Basses-Pyrénées »

## ANNEXE 11

### Plaque des victimes de la Déportation



(Cliché Laura Lalanne, 2015)

**Emplacement :** Synagogue de Pau

**Référence historique :** 1940-1945

**Inscriptions :** « A la mémoire des victimes des camps de concentration et des actes de terrorisme. La cultuelle »

## ANNEXE 12

### Plaque à la mémoire des victimes déportées au camp de Gurs



(Cliché Laura Lalanne, 2015)

**Emplacement :** Gare, ex-stadium

**Référence historique :** 1940-1945

**Inscriptions :**

« A la mémoire des 1070 morts au camp de Gurs et des vingt mille hommes, femmes, vieillards et enfants, déportés des B.P. victimes de la cruelle collaboration vichyssoise – allemande. »

## ANNEXE 13

### Plaque des internés au Palais Beaumont



(Cliché Laura Lalanne, 2015)

**Emplacement** : Façade du Palais Beaumont

**Référence historique** : 19 août 1944



## ANNEXE 13 bis

### Inscriptions :

« Ici, cette cave a servi de lieu d'internement

Jean EUCHER-LAHON né le 17 janvier 1886

Jean-Pierre DARRIGRAND né le 27 avril 1923

Georges LASSALE né le 22 octobre 1918

Henri-Germain EDELSBOURG

2 jeunes normaliens

Ont disparu à jamais

le 19 août 1944

Morts pour la France

Le Souvenir Français

Don A.L Interné, Résistant »

## ANNEXE 14

### Plaque en hommage à la famille Camus



(Cliché Laura Lalanne, 2015)

**Emplacement :** Place Gramont

**Référence historique :** 1944

**Inscriptions :** « Dans cette maison ont vécu de 1928 à 1953 le Chef de Bataillon Laurent Emile CAMUS 1887 – 1944 Glorieux Combattant de 1914 – 1918 Arrêté le 2 février 1944, Déporté, Interné Résistant Mort à MAUTHAUSEN le 18.08.1944 Ses deux Fils morts au champ d’honneur Lieutenant Claude CAMUS 1919-1944 (Vosges) Capitaine Ernest Pierre CAMUS 1922 – 1953 (Tonkin) »

## ANNEXE 15

### Plaque en hommage à André Saint-Germain



(Cliché Laura Lalanne, 2015)

**Emplacement :** route de Bordeaux, angle de l'avenue Jean Mermoz et de l'avenue Jean Sarrailh

**Référence historique :** 1944

**Inscriptions :** « Ici, le 19 Août 1944 André SAINT-GERMAIN est tombé Victime de la Barbarie Hitlérienne »

## ANNEXE 16

### Plaque en hommage à Georges Charaudeau, père et fils



(Cliché Laura Lalanne, 2015)

**Emplacement :** avenue Guichenné

**Référence historique :** 1942-1945

**Inscriptions :** « Ici ont vécu Georges CHARAUDEAU 1901-1990 Chef de mission des Forces Françaises Combattantes Fondateur et Chef du Réseau de renseignement « ALIBI » 1942-1945 et son père Georges CHARAUDEAU 1877-1945 Mort en déportation au Camp de DACHAU ».

# ANNEXE 17

## Plaque en hommage aux élèves du lycée Louis Barthou



(Cliché Laura Lalanne, 2015)

**Emplacement :** salle du parloir, lycée Louis Barthou

**Référence historique :** 1939-1945

**Inscriptions :** « *In Memoriam* » (liste des élèves)

## ANNEXE 18

### Deux plaques en hommage aux cheminots et aux agents de la SNCF tués par faits de guerre



(Cliché Laura Lalanne, 2015)

**Emplacement :** Hall de la gare de Pau

**Référence historique :** 1939-1945

**Inscriptions :** « A la mémoire des Agents de la SNCF tués par faits de guerre 1939-1945 »

## ANNEXE 18 bis



(Cliché Laura Lalanne, 2015)

**Emplacement :** hall de la gare de Pau

**Référence historique :** 1914-1918 et 1940-1945

**Inscriptions :** « Les cheminots victimes des guerres 1914-1918 et 1939-1945 et outremer »

## ANNEXE 19

### Plaque du départ du 18<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie en 1939



(Cliché Laura Lalanne, 2015)

**Emplacement :** gare, cour intérieure

**Référence historique :** 1939

**Inscriptions :** « Ici le 7 septembre 1939 le 18<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de Pau s'est embarqué vers la frontière de l'Est ».



## ANNEXE 20

### Plaque en hommage aux postiers des Basses-Pyrénées



(Cliché Laura Lalanne, 2015)

**Emplacement** : poste rue Gambetta

**Référence historique** : 1939-1945

**Inscriptions** : « Les postiers des Basses-Pyrénées à leurs morts »

## ANNEXE 21

### Plaque en mémoire de Maurice Larroutourou



(Cliché Laura Lalanne, 2015)

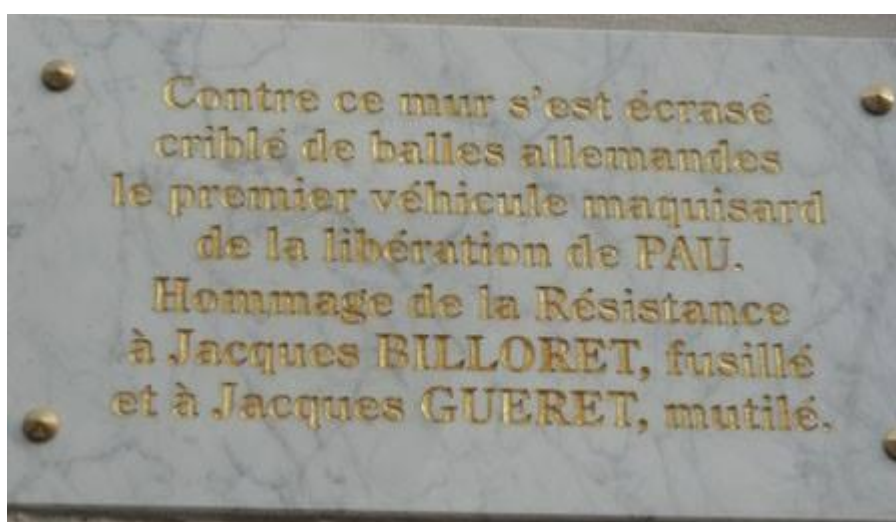
**Emplacement :** foirail

**Référence historique :** 1944

**Inscriptions :** « Ici le 24 juillet 1944 le Gestapo Nazie arrête le chasseur Maurice LARROUTUROU du Corps Franc Pommies (Equipe COURBET). Elle l'abattit Rue CARNOT au cours d'une tentative d'évasion ».

## ANNEXE 22

### Plaque en hommage à Jacques Billoret et à Jacques Gueret



(Cliché Laura Lalanne, 2015)

**Emplacement :** 7 rue Ségure

**Référence historique :** 1939-1945

**Inscriptions :** « Contre ce mur s'est écrasé criblé de balles allemandes le premier véhicule maquisard de la libération de Pau. Hommage de la Résistance à Jacques BILLORET, fusillé et à Jacques GUERET, mutilé. »

## ANNEXE 23

### Plaque en hommage à Jean Biray



(Cliché Laura Lalanne, 2015)

**Emplacement :** Avenue Jean Biray

**Référence historique :** 1940-1944

**Inscriptions :** « Victime du travail obligatoire en Allemagne – Mort pour la France dans le maquis slovaque. »

## ANNEXE 24

### Stèle de la Liberté retrouvée



(Cliché Laura Lalanne, 2015)

**Emplacement :** Gare, palmeraie

**Référence historique :** 1945-1995

**Inscriptions :** « Commémoration du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la liberté retrouvée. Tout au long de l'année 1945 furent accueillis en gare de Pau déportés, prisonniers de guerre, requis au titre du service du travail obligatoire. Hommage à ces victimes de l'Allemagne Nazie qui connurent l'exil, la servitude, l'exil, la servitude, l'Humiliation. Avril 1995. »

## ANNEXE 25

### Stèle des victimes des persécutions



(Cliché Laura Lalanne, 2015)

**Emplacement :** Gare, palmeraie

**Référence historique :** 1940-1944

**Inscriptions :** « La République Française en hommage aux victimes des persécutions racistes et antisémites et des crimes contre l'humanité commis sous l'autorité de fait dite "Gouvernement de l'Etat Français" (1940-1944). N'oublions jamais. »

## ANNEXE 26

### Stèle des Justes de France



(Cliché Laura Lalanne, 2015)

**Emplacement :** Parc Beaumont

**Référence historique :** 1940-1945

**Inscriptions :** « Hommage aux Justes parmi les Nations »

## ANNEXE 27

### Stèle du commissariat de police de Pau



(Cliché Laura Lalanne, 2015)

**Emplacement :** Commissariat de police à Pau

**Référence historique :** 1940-1945

**Inscriptions :** « A la mémoire de Jean-Pierre LOZES, Henri PENINOU, Louis MOURLHON, Michel LOUSTAU, Pierre COTONAT, Guy FAUVEL, Jean BELLEHIGUE des services de police à Pau, morts pour la France. »



## Stèle Jean Moulin



(Cliché Laura Lalanne, 2015)

**Emplacement :** Square Pierre de Chevigné

**Référence historique :** 1940-1945

## ANNEXE 28 bis

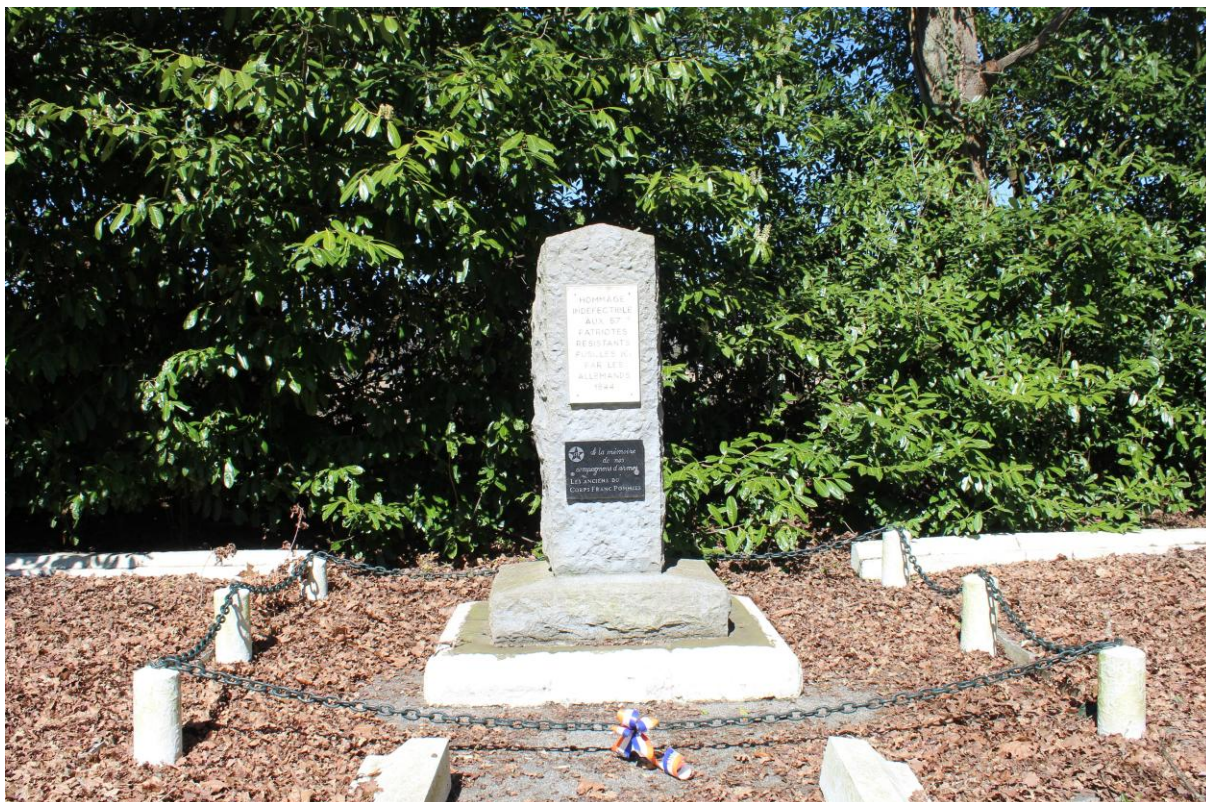
### **Inscriptions :**

Première stèle : « Liberté Egalité Fraternité. Hommage à Jean MOULIN et aux résistants du Béarn et de la soule qui contribuèrent à la libération de la France et à la victoire du 8 mai 1945. »

Deuxième stèle : « Aujourd'hui jeunesse puisses-tu penser à cet homme comme tu aurais approché tes mains de sa pauvre face informe du dernier jour, de ses lèvres qui n'avaient pas parlé, ce jour-là, elle avait le visage de la France. André Malraux »

## ANNEXE 29

### Stèle des martyrs du Pont-Long



(Cliché Laura Lalanne, 2015)

**Emplacement :** Stand de tir route de Bordeaux

**Référence historique :** 1944

**Inscriptions :** « Hommage indéfectible aux 57 patriotes résistants fusillés ici par les Allemands 1944 »

« A la mémoire de nos compagnons d'armes » Les anciens du Corps Francs Pomiès »

## ANNEXE 30

### Stèle de Maurice Larrouturou



(Cliché Laura Lalanne, 2015)

**Emplacement :** Forail

**Référence historique :** 1944

**Inscriptions :** Première stèle : « A la mémoire de Maurice Larrouturou Martyr de la Résistance Tué par les Allemands le 24 juillet 1944 »

Deuxième stèle : « A la mémoire de notre compagnon d'armes. Les Anciens du Corps Franc Pommies »

## ANNEXE 31

### Statue du général Pommiès



**Emplacement :** parc Lawrence

**Référence historique :** 1942-1944

**Inscriptions :** « « Nous nous battons en France et nous ramèneront les Allemands chez eux. » ainsi s'exprime le Capitaine Pommiès au 18<sup>ème</sup> R.I. de Pau au lendemain de l'Armistice du 24 juin 1940. A la gloire des 573 Résistants volontaires morts pour la libération de la France. »

## ANNEXE 31 bis

**Inscriptions :** « Nous avons refusé la défaite, nous avons cru en la France, nous avons lutté, risqué, souffert pour sa libération. Nous avons combattu des Pyrénées à l'Alsace. Nous sommes arrivés au Rhin. La cause était juste, nous l'avons fait triompher. Souvenons-nous avec fierté de notre œuvre de soldat.

P.C. le 15 février 1945. Signé : Pommiès

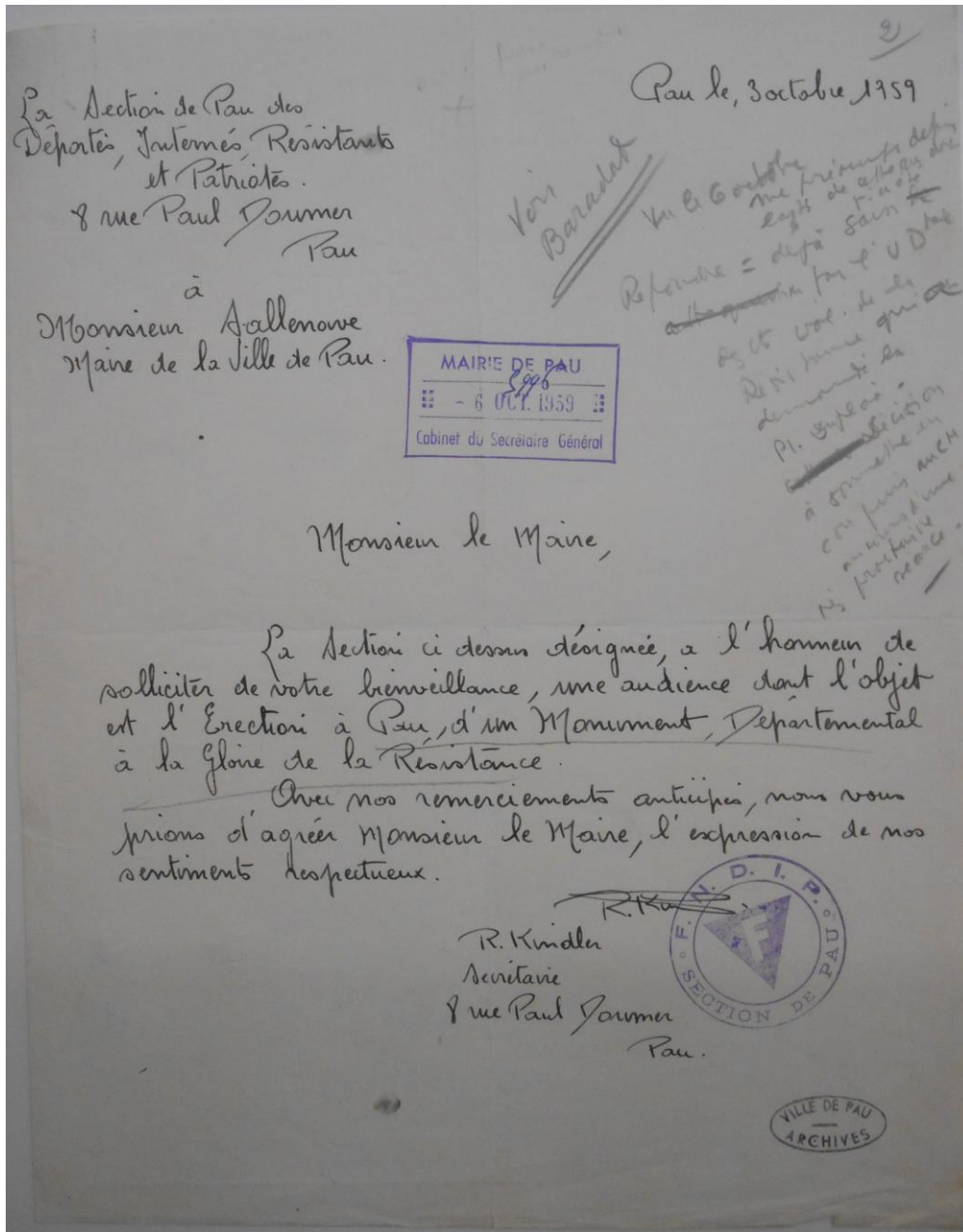
Suprême récompensé : ce corps Franc devenu le 48eme R.I. sera le premier à tenir garnison à Berlin et y représentera l'infanterie Française au Défilé de la Victoire »

« Citation à l'ordre de l'Armée avec attribution de la Croix de Guerre avec Palme et la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur au Lieutenant-Colonel André Pommiès. Officier de tout premier ordre qui n'admettant pas la défaite, s'est lancé corps et âme dans la Résistance, a participé avec efficacité à la libération de Sud-Ouest et a poursuivi l'ennemi jusqu'à la prise de Stuttgart. Charles de Gaulle 30 mai 1945 »

« De la Gascogne au Wurtemberg. Le Général De Lattre de Tassigny cité à l'ordre du Corps d'Armée, le Corps Franc Pommiès à l'effectif d'une brigade remarquable par ses actions dans le Sud-Ouest prend sous le commandement du Colonel Pommiès une part décisive dans la poursuite de l'ennemi. Bridage très manœuvrière et ardente qui incarne l'esprit offensif des troupes du Sud-Ouest. »

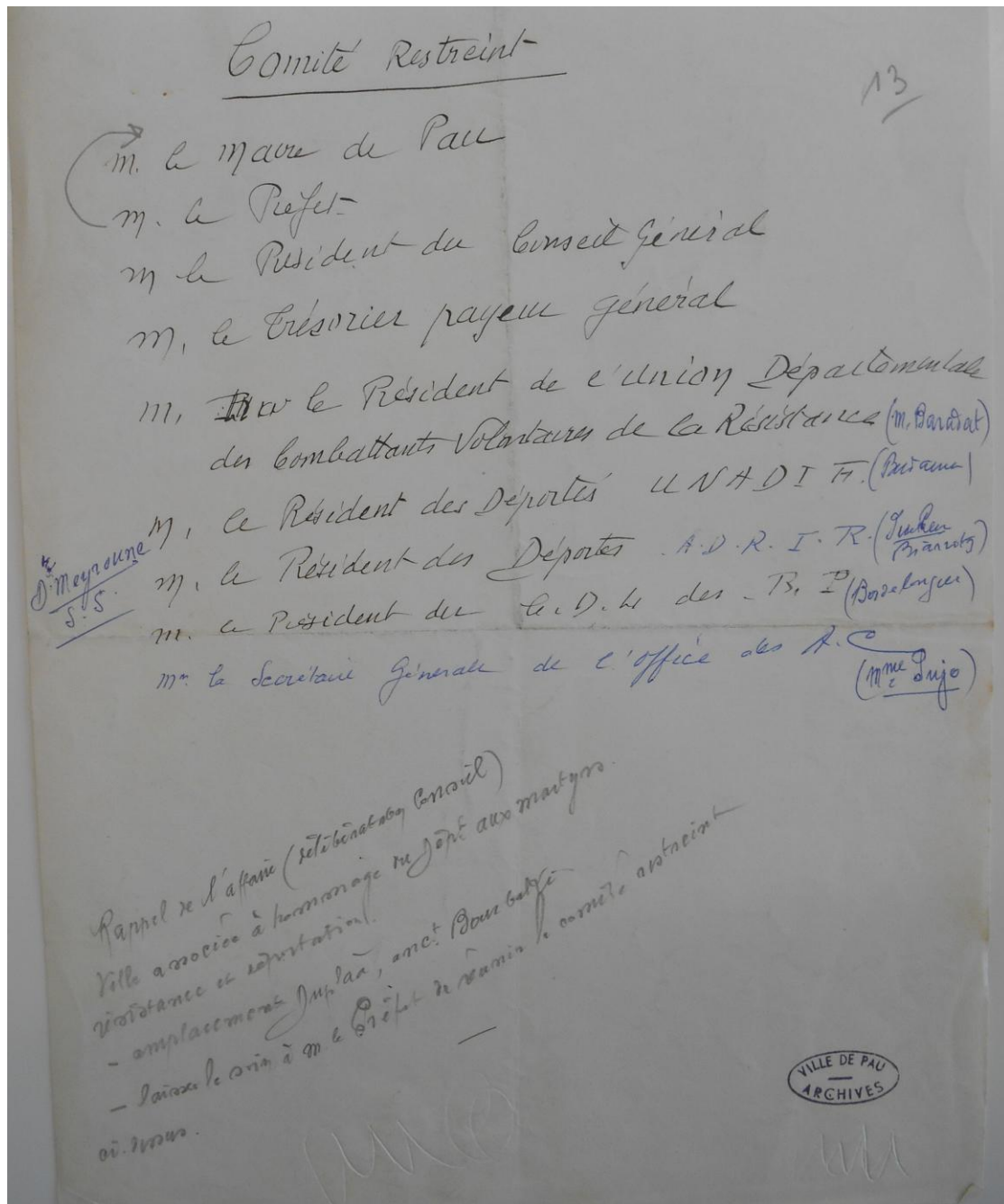
ANNEXE 32

**Lettre du 3 octobre 1959 pour l'érection d'un monument départemental à la Gloire de la Résistance.**



# ANNEXE 33

## Liste des membres du Comité restreint pour l'érection du monument de la résistance et de la déportation





# ANNEXE 34

## Programme du colloque des 27 et 28 novembre 2014

### ORGANISATEURS

Laboratoire ITEM de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

Office National des Anciens Combattants, Service départemental des Pyrénées-Atlantiques (ONAC)

Association « Les Basses-Pyrénées dans la Seconde guerre mondiale »

### COORDINATION

Laurent JALABERT, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Pau et des pays de l'Adour (ITEM)

Stéphane LE BRAS, ATER d'histoire contemporaine à l'Université de Pau et des pays de l'Adour (ITEM)

Jean-François VERGEZ, directeur du service départemental de l'ONAC

Claude LAHARIE, président de l'association « Les Basses-Pyrénées dans la Seconde guerre mondiale »

### PARTENAIRES

- Conseil général des Pyrénées-Atlantiques
- Ministère de la Défense et Comité départemental du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération
- Service départemental des Archives
- Union départementale des associations de combattants (UDAC-64)
- Fédération André Maginot- GR 55
- Comité d'entente des associations ACVG de Pau

### CONTACTS

[laurent.jalabert@univ-pau.fr](mailto:laurent.jalabert@univ-pau.fr)

[stephane.lebras@univ-pau.fr](mailto:stephane.lebras@univ-pau.fr)

[jean-francois.vergez@onacvg.fr](mailto:jean-francois.vergez@onacvg.fr)

JOURNEE D'ETUDES



LES BASSES-PYRENEES  
DANS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

La Résistance dans le midi aquitain  
au regard d'autres espaces européens



PROGRAMME

UPPA - 27 et 28 novembre 2014

Amphi de la présidence



# ANNEXE 34 bis

## Journée du jeudi 27 novembre 2014

9h45 Ouverture des journées d'études par Laurent Jalabert, professeur d'histoire contemporaine, Université de Pau et des pays de l'Adour (UPPA)

### La Résistance, état des travaux

Modérateur : Stéphane Le Bras, ATER d'histoire contemporaine, UPPA

10h00

*Peut-on comparer les Résistances en Europe ?* par Alya Aglan, professeur d'histoire contemporaine, Université Paris 1-Sorbonne

10h45

*La Résistance en Provence* par Robert Mencherini, professeur émérite d'histoire contemporaine, Université d'Aix-en-Provence

11h15

*La Résistance dans le midi aquitain, bilan des travaux* par Laurent Jalabert, professeur d'histoire contemporaine, Université de Pau et des pays de l'Adour

11h45: Discussion

12h00 : Remise du prix : « Meilleures recherches universitaires sur la Seconde guerre mondiale dans les Basses-Pyrénées » décerné par l'UDAC-64 à Antoine Quereilhac pour ses mémoires de master 1 et master 2 : connaissance et valorisation du patrimoine du Mur de l'Atlantique sur la côte basque, et les routes de la mémoire des Guérilleros en Béarn

### Groupes et formes de la Résistance dans le midi aquitain

Modérateur : Laurent Jalabert, professeur d'histoire contemporaine, UPPA

14h00:

*L'Armée dans la Résistance: le Corps Franc Pomiès* par Jean-André Pomiès, professeur émérite d'histoire

14h30

*De la Résistance aux bataillons FFI, un aspect de la Résistance dans les Landes* par Pierre Chabot, professeur agrégé d'histoire contemporaine, doctorant à l'UPPA

15h00

*Les FTPF dans les Pyrénées centrales* par José Cubero, professeur agrégé d'histoire

15h30

*La Résistance non armée au Pays basque* par Mixel Esteban, journaliste, doctorant, UPPA

16h00: Discussion/Pause

## Groupes et formes de la Résistance en Béarn

Modérateur : Jean-François Vergez, directeur de l'ONAC des Pyrénées-Atlantiques

16h20

*La 17<sup>ème</sup> Brigade de Police Judiciaire de Pau dans la Résistance* par Eric Amouraben, chercheur, délégué départemental adjoint du Souvenir Français

16h40

*Sport et Résistance en Béarn : des trajectoires (entre)mêlées ?* par Marianne Lassus, agrégée et docteure en histoire, vice-présidente du comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports

17h00

*Les réseaux de Résistance en Béarn. Bilan et perspectives* par Claude Laharie, docteur en histoire, professeur honoraire en classes préparatoires

17h20

*Le Comité Départemental de Libération dans le Béarn* par Stéphane Le Bras, docteur en histoire, ATER d'histoire contemporaine, UPPA

17h40: Discussion

## Journée du vendredi 28 novembre 2014

### Mémoires de la Résistance

Modérateur : Laurent Jalabert, professeur d'histoire contemporaine, UPPA

9h00

*La Résistance et sa mémoire dans l'Europe du nord* par José Gotovitch, professeur d'histoire contemporaine, Université Libre de Bruxelles

9h30

*La mémoire de la Résistance dans le Vercors* par Gilles Vergnon, professeur à l'IEP de Lyon et à l'Université de Paris 1 (CHS)

10h00

*Mémoires de la résistance dans les Pyrénées-Atlantiques* par Jean-François Vergez, directeur du Service départemental de l'Office National des Anciens Combattants

10h30: Pause

11h00 - 12h00 : Débat

*L'héritage de la Résistance aujourd'hui en Europe*, animé par Laurent Jalabert

### Visite guidée du camp d'internement de Gurs

Départ à 13h30 (NB : 1 bus est mis à disposition - places assurées selon disponibilités au moment du départ - trajet direct - retour estimé à 18h00)

## ANNEXE 35

### Questionnaires distribués au Palois

### Questionnaire



Étudiante en première année du Master Valorisation des Patrimoines et Politiques Culturelles Territoriales à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, j'effectue cette année des recherches sur **la mémoire de la Seconde Guerre mondiale à Pau.**

C'est donc dans le but de comprendre comment est perçue cette mémoire au sein de la population paloise que j'ai réalisé ce questionnaire.

Je vous invite donc à y répondre et vous remercie dès à présent de bien vouloir y accorder votre attention.

A remplir avant le 31 mai. \*

1- Nom

LÉCHHAB-VACOSSIN

2- Prénom

MORGAN

3- Âge

22 ans

4- Profession

Étudiant-Droit (L2)

5- Lieu de résidence :

PAU.

6- Depuis combien de temps y vivez-vous ?

Seize ans.

7- Quel rapport entretenez-vous avec l'histoire de la Seconde Guerre mondiale ? (parents y ayant participé, ancien combattant...)

Grand-père maternel = ancien combattant, Arrière grand-mère maternelle = Résistante.

8- La transmission de la mémoire de cette guerre vous semble-t-elle importante ? Pourquoi ?

Cela est même fondamental puisque la mémoire permet de comprendre le passé et d'avancer vers un futur où le message de "paix" sera passé. Il permet d'éviter de commettre les mêmes erreurs, et de rappeler à la nouvelle génération que ce sont de véritables personnes qui ont perdu la vie durant cette période-là. Il faut les honorer.

9- La mémoire de la Seconde Guerre mondiale à Pau vous semble-t-elle assez présente ? Pourquoi ?

À mon avis pas assez. C'est une ville essentiellement touristique. La mémoire est donc plus focalisée sur l'époque médiévale, le sport, la culture.  
Mais à part les programmes scolaires bien sûr.

10- Connaissez-vous les différents lieux de mémoire qui y sont consacrés ? Si oui, lesquels ?

Non, peut-être les cimetières éventuellement ?

11- Sont-ils accessibles et compréhensibles pour tous selon vous ? Quelles pourraient être les modifications à apporter à ces lieux de mémoire ?

J'attache une certaine importance à cette tragique période.  
Je pense donc que les lieux devraient être plus visibles.  
(Par exemple, la pierre commémorative du lycée 'Immaculée Conception' a été déplacée, du centre de la cour, elle est aujourd'hui derrière un buisson...)

12- Vous sentez-vous concerné par cette mémoire ? Participez-vous à des cérémonies commémoratives ou appartenez-vous à une association en lien avec la Seconde Guerre mondiale ?

Pour sûr oui, notamment pour me rappeler que ma famille s'est énormément battue pour nous défendre.  
(mon grand-père y a participé à 18 ans au lieu des 21 d'habitude)

13- Si non, connaissez-vous les actions menées par ces associations ?

*Je ne connais aucune association ...*

\*Pour répondre à ce questionnaire vous pouvez remplir la fiche présente et la renvoyer à l'adresse suivante :

**Laura LALANNE**  
**16 avenue Pierre Massé**  
**11 bâtiment Blaise Pascal**  
**64000 PAU**

Ou aller directement sur un questionnaire en ligne en suivant ce lien : <http://urlz.fr/1SfK>

Je vous remercie pour le temps que vous avez bien voulu accorder à ce questionnaire.

# Questionnaire



Étudiante en première année du Master Valorisation des Patrimoines et Politiques Culturelles Territoriales à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, j'effectue cette année des recherches sur **la mémoire de la Seconde Guerre mondiale à Pau**.

C'est donc dans le but de comprendre comment est perçue cette mémoire au sein de la population paloise que j'ai réalisé ce questionnaire.

Je vous invite donc à y répondre et vous remercie dès à présent de bien vouloir y accorder votre attention.

A remplir avant le 31 mai. \*

1- Nom

HOURCADE

2- Prénom

REYEE

3- Âge

66 ans

4- Profession

retraite'e

5- Lieu de résidence :

PAU 64

6- Depuis combien de temps y vivez-vous ?

6 ans

7- Quel rapport entretenez-vous avec l'histoire de la Seconde Guerre mondiale ? (parents y ayant participé, ancien combattant...)

Par mon père prisonnier dans  
un camp (travail obligatoire)

8- La transmission de la mémoire de cette guerre vous semble-t-elle importante ? Pourquoi ?

La transmission doit être normale  
pour les jeunes à venir

9- La mémoire de la Seconde Guerre mondiale à Pau vous semble-t-elle assez présente ? Pourquoi ?

Aucune idée pour PAU  
manque d'intérêt pour cette  
période.



10- Connaissez-vous les différents lieux de mémoire qui y sont consacrés ? Si oui, lesquels ?

Monument aux morts  
Bd des Pygées derrière l'église  
St Martin

11- Sont-ils accessibles et compréhensibles pour tous selon vous ? Quelles pourraient être les modifications à apporter à ces lieux de mémoire ?

Sans opinion.

12- Vous sentez-vous concerné par cette mémoire ? Participez-vous à des cérémonies commémoratives ou appartenez-vous à une association en lien avec la Seconde Guerre mondiale ?

Concerné oui mais pas  
participante.

13- Si non, connaissez-vous les actions menées par ces associations ?

Non

\*Pour répondre à ce questionnaire vous pouvez remplir la fiche présente et la renvoyer à l'adresse suivante :

**Laura LALANNE**  
**16 avenue Pierre Massé**  
**11 bâtiment Blaise Pascal**  
**64000 PAU**

Ou aller directement sur un questionnaire en ligne en suivant ce lien : <http://urlz.fr/1SfK>

Je vous remercie pour le temps que vous avez bien voulu accorder à ce questionnaire.

# BIBLIOGRAPHIE

## • Dictionnaires et biographies :

- CHEVALIER (J.), *Dictionnaire des symboles. Mythes, rêves, coutumes, gestes, formes, figures, couleurs, nombres*, Paris, Editions Robert Laffont / Jupiter, 1982, 1060p.
- DECAUNES (J.), *Ernest Gabard, un artiste béarnais*, Pau, Editions Cairn, 247p.
- FABRE (M.), *Les rues de Pau : des origines à nos jours. Dictionnaire historique et biographique*, Pau, Librairie des Pyrénées et de Gascogne, 2003, 211p.
- FABRE (M.), *Pau pas à pas. Ses monuments, son boulevard, ses rues*, Roanne / Le Coteau, Editions Horvath, 1895, 231p.

## • Le patrimoine :

- AUDRERIE (D.), *Questions sur le patrimoine*, Bordeaux, Editions Confluences, 2003, 119p.
- VESCHAMBRE (V.), *Traces et mémoires urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, 310p.

## • La Seconde Guerre mondiale :

- BUFFOTO (P.), *La Seconde Guerre mondiale*, Paris, Armand Colin, 2014, 127p.
- KASPI (A.) et alii, *Chronologie commentée de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Perrin, 2010, 772p.

### Dans les Basses-Pyrénées :

- DUBOIS (A.), *Les Basses-Pyrénées dans la Seconde Guerre mondiale : le STO (1943-1944)*, Mémoire Master Cultures, Arts et Sociétés, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2014, 167p.
- JALABERT (L.), dir., *Les Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) : Bilans et perspectives de recherche*, Pau, Presses de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2013, 187p.
- MARSAÀ (N.), *Traitement et répression des « indésirables politiques » sous le gouvernement de Vichy dans les Basses-Pyrénées*, Mémoire Master Cultures, Arts et Sociétés, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2014, 164p.
- POULLENOT (L.), *Basses-Pyrénées, Occupation, Libération : 1940-1945*, Biarritz, Atlantica, 2008, 366p.

### ● Histoire et mémoire :

- HALBWACHS (M.), *La mémoire collective*, Paris, Editions Albin Michel, 1997, 295p.
- JOUTARD (P.), *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, Paris, Editions La Découverte, 2013, 341p.
- LABORIE (P.), *Le chagrin et le venin : la France sous l'Occupation, mémoire et idées reçues*, Montrouge, Bayard, 2011, 354p.
- LE GOFF (J.), *Histoire et mémoire*, Paris, Editions Gallimard, 1988, 409p.
- RICOEUR (P.), *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, Paris, Editions du Seuil, 2000, 675p.

### La ville de Pau :

- BIDOT-GERMA (D.), dir., *Mémoire de Pau*, Pau, Editions Cairn, Collection « Mémoire des villes », 2011, p142-153.
- BRUNAUT (L.), *La mémoire militaire de Pau*, Mémoire Master Cultures, Arts et Sociétés, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2010, 111p.
- FABRE (M.), *Les rues de Pau : des origines à nos jours. Dictionnaire historique et biographique*, Pau, Librairie des Pyrénées et de Gascogne, 2003, 211p.

- TUCOO-CHALA (P.), *Histoire de Pau*, Toulouse, Privat, 1989, 320p.

- **Les lieux de mémoire de la guerre :**

- MARTELLON (L-A.), *L'espace hanté par le souvenir : les lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Béarn et Bigorre. Résistance et Déportation*, Mémoire Master Cultures, Arts et Sociétés, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2007, 123p.
- NORA (P.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, Tome 1, 1642p., Tome 2, 3014p.
- VERGEZ (J.F.), « Mémoires de la Résistance dans les Pyrénées-Atlantiques » *in Les Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale*, Journée d'études des 27 et 28 novembre 2014 à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

# SITOGRAPHIE

## **Pau et son agglomération :**

<http://dossier-pedagogique.cg64.fr/>

<http://archives.agglo-pau.fr/>

<http://www.tourisme-aquitaine.fr/>

<http://www.pau.fr/>

<http://www.sudouest.fr/>

<http://www.paugolfclub.com/>

<http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/>

<http://www.pau-pyrenees.com/>

## **Institutions nationales :**

<http://www.onac-vg.fr/>

<http://fr.calameo.com/>

<http://www.education.gouv.fr/>

<http://www.legifrance.gouv.fr/>

<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

<http://www.cnrs.fr/>

<http://www.defense.gouv.fr/>

<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/>

**Autres :**

<http://www.larepubliquedespyrenees.fr/>

<http://archives.haute-garonne.fr/>

<http://www.larousse.fr/>

<http://www.louvre.fr/>

<http://www.jimdo.com/>

<http://www.definitions-webmarketing.com/>

<https://fr.wikipedia.org/>

<http://www.linternaute.com/>

<http://www.pss-archi.e>

<http://www.memorialgenweb.org/>

# SOURCES

## **ARCHIVES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMETATION DE PAU :**

CONSEIL MUNICIPAL DE PAU. REGISTRE DE DELIBERATIONS DU 3 MARS 1942  
AU 27 NOVEMBRE 1946, 1D1/56.

- Conseil municipal, séance du 29 mai 1946 sous la présidence de M. Lapuyade, Maire de Pau, au sujet du « Concours pour l'érection d'un monument à édifier à la mémoire des victimes des Allemands dans le carré des fusillés au Cimetière ».
- Conseil municipal, séance du 5 août 1946 sous la présidence de M. Lapuyade, Maire de Pau, au sujet de la « Pose d'une plaque à la mémoire du personnel communal mort pour la France au cours de la guerre 1939-1945 ».
- Conseil municipal, séance du 7 octobre 1946 sous la présidence de M. Lapuyade, Maire de Pau, au sujet du « Monument aux Morts boulevard des Pyrénées : adjonction d'une plaque à la mémoire des morts 1939-1945 ».
- Conseil municipal, séance du 20 avril 1945 sous la présidence de M. Lapuyade, Maire de Pau au sujet d'un « hommage à MM. Lamarque et René Olivier, héros de la Résistance ».
- Conseil municipal, séance du 27 septembre 1945 sous la présidence de M. Lapuyade, Maire de Pau au sujet de la « dénomination de voies publiques. Nom d'Avenue de la Résistance donné à une partie de la rue de Liège ».

CONSEIL MUNICIPAL DE PAU. REGISTRE DE DELIBERATION DU 19 DECEMBRE  
1946 AU 14 JUIN 1949, 1D1/57.

- Conseil municipal, séance du 12 août 1947 sous la présidence de M. Lapuyade, Maire de Pau au sujet de l'« érection d'un monument au cimetière, à la mémoire des victimes des Allemands durant l'occupation 1942-1944 : appropriation du programme du concours. »
- Conseil municipal, séance du 5 mai 1948 sous la présidence de M. Sallenave, Maire de Pau au sujet du « nom du Général Leclerc donné à l'avenue de Tarbes ».



CONSEIL MUNICIPAL DE PAU. REGISTRE DE DELIBERATIONS DU 10 AOÛT 1949  
A DECEMBRE 1951, 1D1/58.

- Conseil municipal, séance du 11 octobre 1949 sous la présidence de M. Sallenave, maire de Pau au sujet de l' «Achat d'une statue au sculpteur Gabard ».

CONSEIL MUNICIPAL DE PAU. REGISTRE DE DELIBERATIONS DU 25 FEVIER  
1960 AU 9 DECEMBRE 1960, 1D1/64.

- Conseil municipal, séance du 3 mars 1960 sous la présidence de M. Sallenave, maire de Pau au sujet du « Monument aux héros de la Résistance »

CONSEIL MUNICIPAL DE PAU. REGISTRE DE DELIBERATIONS DU 3 FEVRIER  
1964 AU 17 JUIN 1965, 1D1/68.

- Conseil municipal, séance du 14 mai 1965 sous la présidence de M. le maire au sujet d'un « Projet d'érection d'un monument aux morts de la Résistance et de la Déportation. Vote d'un crédit pour le paiement de l'échafaudage édifié par l'entreprise Ganchou. »

CONSTRUCTION ET ENTRETIEN DES EDIFICES ET MONUMENTS APPARTENANT  
A LA COMMUNE, 1M.

- Monument aux morts élevé sur le boulevard des Pyrénées. Adjonction d'une plaque nouvelle : « 1939-1945 », 1M2/4.
- Monument de la Résistance et de la Déportation, place Albert 1er. Réalisation d'un monument destiné à commémorer les morts de la Résistance et de la Déportation par le sculpteur Jean-Charles Lallement, à la place de la statue du général Bourbaki enlevée pendant la guerre ; polémique concernant le choix de l'emplacement ; dépôt de l'urne contenant les cendres des morts en déportation, 1M2/16.

# INDEX

**A**  
Athéna, 20, 27, 28  
Audrerie Dominique,  
80

**B**  
Baradat Honoré, 22,  
45, 53, 95  
Bayrou François, 49  
Bernadotte caserne, 13  
Bernès-Cambot rue,  
44  
Bondit Marc, 48  
Bourbaki Général, 22  
Bret Bernard, 67  
Buchenwald, 44

**C**  
Camou cours, 43  
Challe Henri, 19, 21  
Champetier-de-Ribes  
boulevard, 43  
Chiama Jean, 75, 76  
Commerçon Nicole,  
67  
Corps-Franc-Pommiès  
boulevard, 43

**D**  
de Gaulle, 42, 50, 69,  
132  
Ducau café, 13, 37,  
88, 89, 93, 105,  
153  
Dufau avenue, 22, 44  
Durand Pierre-André,  
75

**E**  
Evaux-les-Bains, 43

**F**  
Fabre Michel, 43

Favre Lucien, 43  
Flassenburg camp de,  
45  
Fresnes, 44

**G**  
Gabard Ernest, 25, 66,  
99  
Gassion hôtel, 13  
Gaston-Phœbus  
avenue, 43  
Gurs camp de, 17, 34,  
50, 60, 109, 153

**H**  
Halbwachs Maurice,  
8, 67  
Henri IV, 72, 73, 74  
Honoré-Baradat  
avenue, 45

**J**  
Jalabert Laurent, 8  
Jean-Plaà rue, 45  
Jean-Zay rue, 45  
Joseph-de-Pesquidoux  
rue, 44

**K**  
Klelifa Gérard, 48,  
153

**L**  
Labarrère André, 45,  
46  
Lattre de Tassigny, 42,  
44, 95, 132  
Latusque, 9, 36, 37,  
153  
Lawrance villa, 16  
Lawrence parc, 42, 77,  
94, 131  
Léon-Jouhaux rue, 44  
Liège rue de, 38, 43

Louis-Philippe, 72  
Lucien-Favre  
boulevard, 44  
Lyautey cours, 22

**M**  
Mallet, 9  
Marinelli Yves, 76  
Martyrs-du-Pont-Long  
avenue des, 45  
Micoulau chemin, 44  
Mitterrand François,  
62, 69

**N**  
Nora Pierre, 8, 58, 80

**O**  
Orthez, 11, 63

**P**  
Pau, 0, 1, 7, 8, 9, 11,  
12, 13, 15, 18, 19,  
20, 21, 22, 23, 24,  
25, 26, 31, 33, 34,  
38, 39, 40, 42, 43,  
44, 45, 46, 47, 48,  
49, 51, 52, 53, 55,  
60, 61, 63, 64, 65,  
66, 70, 72, 73, 74,  
75, 76, 77, 79, 80,  
82, 85, 86, 87, 89,  
90, 93, 94, 96,  
104, 108, 116,  
117, 118, 121, 123,  
126, 131, 133,  
134, 153  
Paxton Robert, 14  
Pétain, 11, 13, 39, 43  
Pierre de Chevigné  
square, 39, 40, 53,  
94, 153, 154  
place Albert 1<sup>er</sup>, 21,  
47, 55, 77, 93  
Portet, 17, 44, 47, 95

Poullnot Louis, 8  
Président Pierre-Angot  
avenue du, 44  
Président-Kennedy  
avenue du, 44

**R**  
Rethondes, 7, 11  
Ricœur Paul, 67  
Robert-Schuman rue,  
44  
Rouy, 9, 15

**S**  
Saint Martin square, 2,  
19, 20, 21, 27, 153  
Saint-Albert villa, 13,  
35, 47, 93  
Saint-Martin église,  
48  
Sallenave Louis, 22,  
43, 44, 45, 51

**T**  
Tanguy-Prigent rue,  
45  
Taylor Alexandre, 73  
Tourasse boulevard,  
43, 44  
Trespœy avenue, 13,  
34, 35, 78, 93, 106

**V**  
Valéry Paul, 70  
Verdun, 27, 66, 93, 99  
Verez Georges, 19  
Vergez Jean-François,  
8, 9, 23, 60, 61, 75  
Veschambre Vincent,  
66  
Vichy, 7, 11, 14, 39,  
43, 45, 54

# TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Carte des Basses Pyrénées, occupation, libération (1940-1944).....	12
Figure 2 : Exemple d'affiche exposée au musée. ....	16
Figure 3 : Salle sur l'occupation allemande au musée. ....	17
Figure 4 : Mallette et poste de radio émetteur, présentés au musée. ....	18
Figure 5 : Monument aux morts, square Saint Martin en 2015.....	20
Figure 6 : Sphère sur le Mémorial de la Résistance et de la Déportation en 2015. ....	24
Figure 7 : Médaillon sur le Mémorial de la Résistance et de la Déportation en 2015.....	24
Figure 8 : <i>La Pleureuse</i> du carré militaire au cimetière de Pau en 2015.....	26
Figure 9 : Plaque sur le monument aux morts pour la Patrie en 2015.....	27
Figure 10 : <i>La Liberté guidant le peuple</i> de Delacroix, 1830. ....	28
Figure 11 : Baraque reconstituée au camp de Gurs en 2014.....	34
Figure 12 : Plaque située sous l'enseigne de la discothèque <i>L'Esprit</i> en 2015. ....	36
Figure 13 : André Latusque, ancien résistant et interné au palais Beaumont. ....	37
Figure 14 : Médaillon représentant la figure de Jean Moulin sur la stèle du square Pierre de Chevigné en 2015.....	40
Figure 15 : Stèle du Charnier du Pont-Long en 2015. ....	41
Figure 16 : Dépôt de gerbe à la gare pour la cérémonie du 8 mai 2015.....	48
Figure 17 : Discours de Gérard Klelifa durant la cérémonie du 8 mai 2015 à la synagogue .....	48
Figure 18 : Remise de la Médaille de la Légion d'Honneur à un ancien combattant durant la cérémonie du 8 mai 2015. ....	49
Figure 19 : Lâché de colombes lors de la cérémonie du 8 mai 2015. ....	50
Figure 20 : Exemple de page d'accueil pour le site internet du Musée de la résistance et de la Déportation. ....	84
Figure 21 : Monument aux morts de Reims éclairé de nuit. ....	88
Figure 22 : Plaque située sur l'immeuble de l'ex-café Ducau en 2015.....	89

# TABLE DES ANNEXES

Annexe 1 : Inventaire des lieux de mémoire .....	93
Annexe 2 : Monument aux morts .....	96
Annexe 3 : Mémorial de la Résistance et de la Déportation .....	98
Annexe 4 : Monument de la pleureuse. ....	99
Annexe 5 : Monument aux morts pour la patrie .....	100
Annexe 6 : Plaque à la mémoire des personnels de la ville morts pour la France durant la Seconde Guerre mondiale.....	102
Annexe 7 : Plaque en hommage à Joseph Loustalet .....	104
Annexe 8 : Plaque de la première réunion de refus de l'Occupation allemande.....	105
Annexe 9 : Plaque signalant le siège de la Gestapo.....	106
Annexe 10 : Plaque des départs pour le STO .....	107
Annexe 11 : Plaque des victimes de la Déportation.....	108
Annexe 12 : Plaque à la mémoire des victimes déportées au camp de Gurs.....	109
Annexe 13 : Plaque des internés au Palais Beaumont .....	110
Annexe 14 : Plaque en hommage à la famille Camus.....	112
Annexe 15 : Plaque en hommage à André Saint-Germain .....	113
Annexe 16 : Plaque en hommage à Georges Charadeau, père et fils .....	114
Annexe 17 : Plaque en hommage aux élèves du lycée Louis Barthou .....	115
Annexe 18 : Deux plaques en hommage aux cheminots et aux agents de la SNCF tués par faits de guerre .....	116
Annexe 19 : Plaque du départ du 18 <sup>e</sup> Régiment d'Infanterie en 1939.....	118
Annexe 20 : Plaque en hommage aux postiers des Basses-Pyrénées .....	119
Annexe 21 : Plaque en mémoire de Maurice Larroutou .....	120
Annexe 22 : Plaque en hommage à Jacques Billoret et à Jacques Gueret.....	121

Annexe 23 : Plaque en hommage à Jean Biray .....	122
Annexe 24 : Stèle de la liberté retrouvée .....	123
Annexe 25 : Stèle des victimes des persécutions.....	124
Annexe 26 : Stèle des Justes de France .....	125
Annexe 27 : Stèle du commissariat de police de Pau.....	126
Annexe 28 : Stèle Jean Moulin.....	127
Annexe 29 : Stèle des martyrs du Pont-Long. ....	129
Annexe 30 : Stèle de Maurice Larrourou .....	130
Annexe 31 : Statue du général Pommiès. ....	131
Annexe 32 : Lettre du 3 octobre 1959 pour l'érection d'un monument départemental de la Résistance et de la Déportation .....	133
Annexe 33 : Liste des membres du comité restreint pour l'érection du monument de la Résistance et de la Déportation.....	134
Annexe 34 : Programme du colloque des 27 et 28 novembre 2014.....	135
Annexe 35 : Questionnaire distribués aux Palois .....	137

# Table des Matières

---

<b>LISTE DES SIGLES .....</b>	<b>6</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>7</b>
<b>CHAPITRE I : PAU, UNE VILLE MARQUEE PAR L'HISTOIRE .....</b>	<b>10</b>
I- Un conflit ancré dans la ville .....	11
A- De l'Histoire à la mémoire .....	11
B- Une mémoire collective autour des lieux de mémoire .....	14
1) Des lieux topographiques .....	14
2- Des lieux symboliques .....	19
II- Une mémoire « oubliée » : tabous et oublis.....	51
A - Une mémoire sociale effacée face à la mémoire militaire .....	51
B - Une mémoire du groupe : l'individu oublié.....	53
C - Une mémoire de la Résistance trop présente ? .....	54
<b>CHAPITRE II : LE SOUVENIR DE LA GUERRE : ENTRE DEVOIR ET TRAVAIL DE MEMOIRE .....</b>	<b>57</b>
I - Des engagements humains et financiers .....	59
A - Les acteurs .....	59
1) Les acteurs institutionnels.....	59
2) Les acteurs associatifs .....	60
B) Les financements .....	64
II - Le rôle de l'inscription mémorielle dans l'espace urbain.....	66
A - De la géographie sociale des lieux de mémoire .....	66
B - Des enjeux politiques de la mémoire .....	69
<b>CHAPITRE III : DE LA MEMOIRE A LA VALORISATION DU PATRIMOINE HISTORIQUE .....</b>	<b>71</b>
I - La mémoire de la guerre à Pau : état des lieux.....	72
A - Un patrimoine historique hétéroclite .....	72
1) Pau, ville royale .....	72
2) Pau, ville anglaise .....	73
B - Des actions peu présentes dans la ville .....	75

C - La perception de la mémoire de la guerre par la population paloise .....	77
1) Des lieux de mémoire peu ou mal connus.....	77
2) L'intérêt des Palois pour la Seconde Guerre mondiale.....	78
3) Le manque d'attractivité des cérémonies .....	78
4) Un impact réduit sur la population.....	79
II - Une patrimonialisation de la mémoire : de la théorie à la pratique.....	79
A - La sensibilisation du public : une étape primordiale .....	79
B - Des outils de communication actuels.....	82
1) Le site internet .....	82
2) Les réseaux sociaux .....	85
3) Les applications pour smartphones et tablettes .....	86
C - Repenser la mise en valeur des lieux de mémoire sur le terrain .....	87
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>90</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>92</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>145</b>
<b>SITOGRAFIE .....</b>	<b>148</b>
<b>SOURCES.....</b>	<b>150</b>
<b>INDEX .....</b>	<b>152</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS .....</b>	<b>153</b>
<b>TABLE DES ANNEXES .....</b>	<b>154</b>